

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

~~THIS~~ DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
- NOUS L'AVONS REÇUE

LA FORMATION D'UNE REGION: LA MARCHÉ DU PÉUPLEMENT
DE ST-EUSTACHE A ST-JEROME ET LE PROBLEME DES SUBSISTANCES

par Monique Benoit

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes Supérieures en vue de
l'obtention de la maîtrise ès arts en histoire.

Université d'Ottawa
Ottawa, Canada, 1980

© M. Benoit, Ottawa, Canada, 1980

REMERCIEMENTS

Cette thèse a été préparée sous la direction du Professeur Fernand Ouellet. Sa grande disponibilité, ses conseils judicieux et son enthousiasme m'ont encouragée tout au long de ce travail.

Un don du Centre de recherche en civilisation canadienne-française m'a permis de mener ce travail à bonne fin. Merci aussi aux curés des paroisses visitées; leur accueil bienveillant a facilité mes recherches.

SOMMAIRE

Cette étude fondée essentiellement sur les recensements et les registres des mariages, des baptêmes et des sépultures des années 1831 à 1851 s'attache surtout à décrire la formation de la région de St-Eustache en suivant la marche du peuplement depuis la première colonie, St-Eustache fondé en 1768, jusqu'au pied des Laurentides, où fut établie la paroisse de St-Jérôme en 1834, qui deviendrait par la suite le centre de la région. De 1831 à 1851, six nouvelles paroisses seront créées pour répondre aux besoins d'une population qui se répand rapidement dans toute la région sous l'effet de la pression démographique. Cette forte augmentation de la population est avant tout le fait de la croissance naturelle après 1825, alors qu'avant cette date l'immigration surtout avait contribué au peuplement des premières paroisses. La progression des colons vers l'intérieur des terres soulève plusieurs questions, dont les principales se rapportent aux facilités de communications, c'est-à-dire, les réseaux hydrographique et routier; au problème des subsistances et à la qualité des sols. En répondant à ces questions on s'aperçoit bientôt qu'en allant vers le nord la situation se détériore: les sols sont plus

souvent qu'autrement de qualité médiocre, les rendements moins bons, le degré d'analphabétisme plus élevé. Un avantage cependant: l'accès à la propriété foncière y est plus facile. Tout ceci nous amène à découvrir une région en voie de formation où chacune des communautés issues des quelques paroisses mères qui englobaient toute la région jusqu'en 1825, se révèlent bien différentes l'une de l'autre. Ces différences qui ne feront que s'accroître avec le temps préfigurent déjà l'aspect et les caractéristiques qu'aura la région un siècle plus tard.

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
INTRODUCTION	1
I LES CONDITIONS ET LES ETAPES DE LA MARCHE DE LA COLONISATION	8
Introduction	
A. Le relief et les communications vers l'intérieur..	10
1) le relief	
2) le réseau hydrographique - ses insuffisances	
3) la constitution du réseau routier	
B. Le cadre seigneurial et les premiers noyaux du peuplement	20
1) la mise en place des seigneuries	
a) la seigneurie des Mille-Iles	
b) la seigneurie de Blainville	
c) la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes	
2) le rôle des seigneurs et le peuplement	
C. La formation des paroisses et la nature des sols..	24
1) les premières paroisses (1768-1825)	
2) la nature des sols	
3) vers l'intérieur (1825-1851)	
D. Les productions et les sols	37
Conclusion	
II PRESSIONS DEMOGRAPHIQUES ET MIGRATIONS	49
Introduction	
A. L'évolution de la population	51
1) l'immigration avant 1825	
2) la croissance naturelle après 1825	
a) la nuptialité	
b) la natalité	
c) la mortalité	
d) la structure des âges	

Chapitres	pages
B. Les caractères de la population	76
1) une population canadienne-française	
2) une population catholique	
3) le problème de l'analphabétisme	
4) les mouvements saisonniers	
5) les migrations	
Conclusion	
III REPARTITION DES SOLS ET STRUCTURE SOCIALE	94
Introduction	
A. L'accès à la propriété foncière	96
B. La répartition de la terre	100
C. La structure sociale	108
1) les classes dirigeantes	
2) les artisans	
3) les cultivateurs et les journaliers	
Conclusion	
IV L'ECART ENTRE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET LES SUBSISTANCES	130
Introduction	
A. La production agricole et l'élevage	132
1) les récoltes	
a) la situation de l'agriculture dans la région	
b) la production agricole et la population	
c) la production agricole et la superficie en culture	
2) l'élevage	
B. Les industries domestiques et locales	150
1) les productions domestiques	
a) les textiles et les lainages	
b) les produits alimentaires	
2) les industries	
C. Le groupe minoritaire et l'économie	158
CONCLUSION	164
BIBLIOGRAPHIE	168

LISTE DES TABLEAUX

	pages
1. Formation des paroisses	26
2. Les sols	31
3. Les récoltes dans le Québec (1692-1851)	38
4. Production agricole à St-Eustache (1784-1851)	39
5. Production agricole pour l'ensemble des paroisses (1831- 1851)	41
6. Production agricole dans la région en 1831	42
7. Production agricole dans 4 paroisses en 1851	43
8. Production agricole dans les nouvelles paroisses en 1851	44
9. Peuplement de la région de St-Eustache (1790-1861)	50
10. Population de la région de St-Eustache (1790-1825)	53
11. Accroissement de la population (1825-1831)	54
12. Accroissement de la population (1831-1842)	56
13. Accroissement de la population (1842-1851)	57
14. Les taux de nuptialité (pour 1000 habitants)	59
15. Les taux de natalité (pour 1000 habitants)	61
16. Les taux de mortalité (pour 1000 habitants)	64
17. Les taux de mortalité infantile (pour 1000 habitants)	67
18. Accroissement par groupes d'âges	71
19. Pourcentage d'hommes et de femmes	73
20. Les célibataires	74
21. Population selon l'origine ethnique en 1851 (%)	76

	pages
22. Répartition de la population selon la religion	78
23. Capacité de signer dans la population catholique selon les actes de baptême (1831-1851)	80
24. Capacité de signer selon l'ethnicité	82
25. Capacité de signer selon le sexe	83
26. Croissance naturelle de la population (1831-1851)	87
27. Emigration dans les premières paroisses	88
28. Domicile des conjoints au moment du mariage	90
29. Propriétaires fonciers (1831-1842)	97
30. Certaines catégories sociales par rapport aux chefs de famille (%)	100
31. Répartition des terres (1831-1851)	101
32. Occupants de terres pour la région (1831-1851)	103
33. Arpents occupés et cultivés	104
34. Cultivateurs et journaliers par rapport aux occupants de terres	105
35. Echantillon d'occupants de terre dans Ste-Scholastique (1851)	107
36. Augmentation de la population et des groupes sociaux	109
37. Les chefs de famille par groupe ethnique	110
38. Les affaires	112
39. Les professions	113
40. Emplois divers	114
41. Les artisans	116
42. Les cultivateurs: pourcentage des chefs de famille	118

43. Les journaliers: pourcentage des chefs de famille	119
44. Les ouvriers non-spécialisés	120
45. Répartition des cultivateurs par paroisse (%)	121
46. Répartition des journaliers par paroisse (%)	122
47. Récolte en minots par arpent cultivé	132
48. Augmentation et déclin de la production agricole selon les paroisses par rapport à la population (%)	134
49. Récolte des principales denrées en minots par tête	136
50. Minots d'avoine par cheval	142
51. Production globale et arpents cultivés par paroisse	145
52. Evolution des troupeaux relativement à la population	147
53. Animaux par paroisse (1831-1851)	149
54. Les productions domestiques	151
55. Les productions domestiques par habitant	151
56. Production selon le groupe ethnique dans Ste-Scholastique	159

LISTE DES FIGURESCARTE:

1. La région de St-Eustache vers 1850

pages

7

GRAPHIQUES:

1. Mariages
2. Naissances
3. Décès
4. Les taux de nuptialité (par 1000 habitants)
5. Les taux de natalité (par 1000 habitants)
6. Les taux de mortalité (par 1000 habitants)
7. Courbes saisonnières

63

63

63

70

70

70

85

INTRODUCTION

L'objectif initial de ce travail était d'étudier la situation économique et sociale de la région par rapport à la rébellion de 1837. Mais, devant la multiplicité des questions que soulevait une telle enquête, il est très vite devenu nécessaire de réduire l'ampleur de ce projet trop vaste. Il a semblé indispensable de découvrir avant tout comment cette région, qui s'étend de St-Eustache à St-Jérôme, avait été formée à partir de quelques localités situées au bord de l'eau, divisée en paroisses, peuplée et ses terres mises en valeur. Il importait également de connaître comment le mode de subsistance de cette population avait été choisi puis adapté aux conditions toujours changeantes qui résultaient nécessairement de l'accroissement rapide de la population et de la pénétration vers l'intérieur des terres.

La région qui fait l'objet de cette étude ne s'ouvre véritablement à la colonisation que durant le dernier tiers du XVIII^e siècle, bien qu'une partie de ce territoire ait été attribué comme domaine seigneurial près d'un siècle plus tôt. St-Eustache, fondé en 1768, demeura pendant plus de vingt ans l'unique paroisse de la région. Puis, sous l'effet de l'immigration et de la croissance naturelle, les paroisses se multiplièrent, l'une engendrant l'autre sur ce territoire sur lequel une région prend forme. En 1851, il y avait dix paroisses et la région qui s'étend jusqu'au pied des Laurentides, était entièrement peuplée.

Nous voulons ici étudier l'expansion du peuplement vers le nord depuis la paroisse de St-Eustache jusqu'à St-Jérôme. Dans cette perspective de la constitution d'une région, nous tentons d'abord de répondre à deux questions. Dans quelle mesure, la pénétration vers l'intérieur a-t-elle été commandée par les conditions géographiques: le relief, le réseau hydrographique et la nature des sols? Dans quelle mesure, la structure de la production agricole a-t-elle été influencée par la qualité des sols?

Une fois le cadre physique de la région identifié et son rôle mesuré, nous avons cherché à savoir quels avaient été les principaux facteurs du peuplement. Nous avons tenté de déterminer si les pressions démographiques qui s'exercent avec le plus de force à compter de 1825 dans les premières

paroisses en bordure de la rivière ont constitué la raison principale de la marche du peuplement vers l'intérieur.

Enfin, nous avons voulu examiner quelques-uns des problèmes que la rapidité du peuplement et les conditions pénibles de la marche forcée vers le nord ont engendrés dans certains cas et accentués dans d'autres, tels l'émigration et l'analphabétisme.

L'analyse démographique révèle certaines inégalités sociales entre les différentes communautés de la région. Nous avons cherché à savoir si ce manque d'homogénéité se manifestait à l'intérieur même des communautés. Pour répondre à cette question, l'accès à la propriété qui sous-tend la structure sociale de cette région agricole a servi de mesure aux inégalités sociales. Une fois constatée la diversité des comportements, on voit jusqu'à quel point les transformations de la propriété foncière et la saturation démographique de la région, affectent la composition sociale de l'ensemble de la région et de chacune des communautés. On constate une fois de plus que si l'on peut classer les paroisses en quelques grandes catégories, chacune possède son originalité à certains égards.

Du mécanisme de la formation d'une région nous n'avons jusque là considéré que les deux pièces principales du rouage: la population et la terre. Il restait à examiner la question des subsistances, pièce essentielle qui se



rattache intimement aux deux premières. Le choix, la quantité, la qualité des subsistances sont conditionnés par les besoins de la population et la qualité des sols, éléments eux-mêmes sujets à un grand nombre de variations. Il s'agissait donc en dernier lieu, et en se limitant aux principaux aspects de cette question, de découvrir si les subsistances augmentent au même rythme que la population et, si non, pourquoi? L'explication relève-t-elle uniquement de la qualité des sols? Nous avons également cherché à savoir comment on compense les lacunes de la production agricole dans une région principalement agricole, qui semble isolée des marchés extérieurs et où l'industrie n'occupe qu'une place négligeable.

Pour répondre à ces questions nous avons utilisé deux types de sources originales: les recensements nominatifs de 1831, 1842 et 1851 et les registres paroissiaux de 1831 à 1851.

Les recensements nous ont fourni des renseignements sur tout ce qui se rapporte à la propriété, à l'agriculture et aux industries. On y trouve également un grand nombre de détails ayant trait à la population: l'appartenance religieuse et ethnique, les occupations, l'âge et le sexe des habitants. Ces données ont permis d'établir la structure économique, démographique et sociale de la région et d'en suivre l'évolution sur une période de vingt ans.

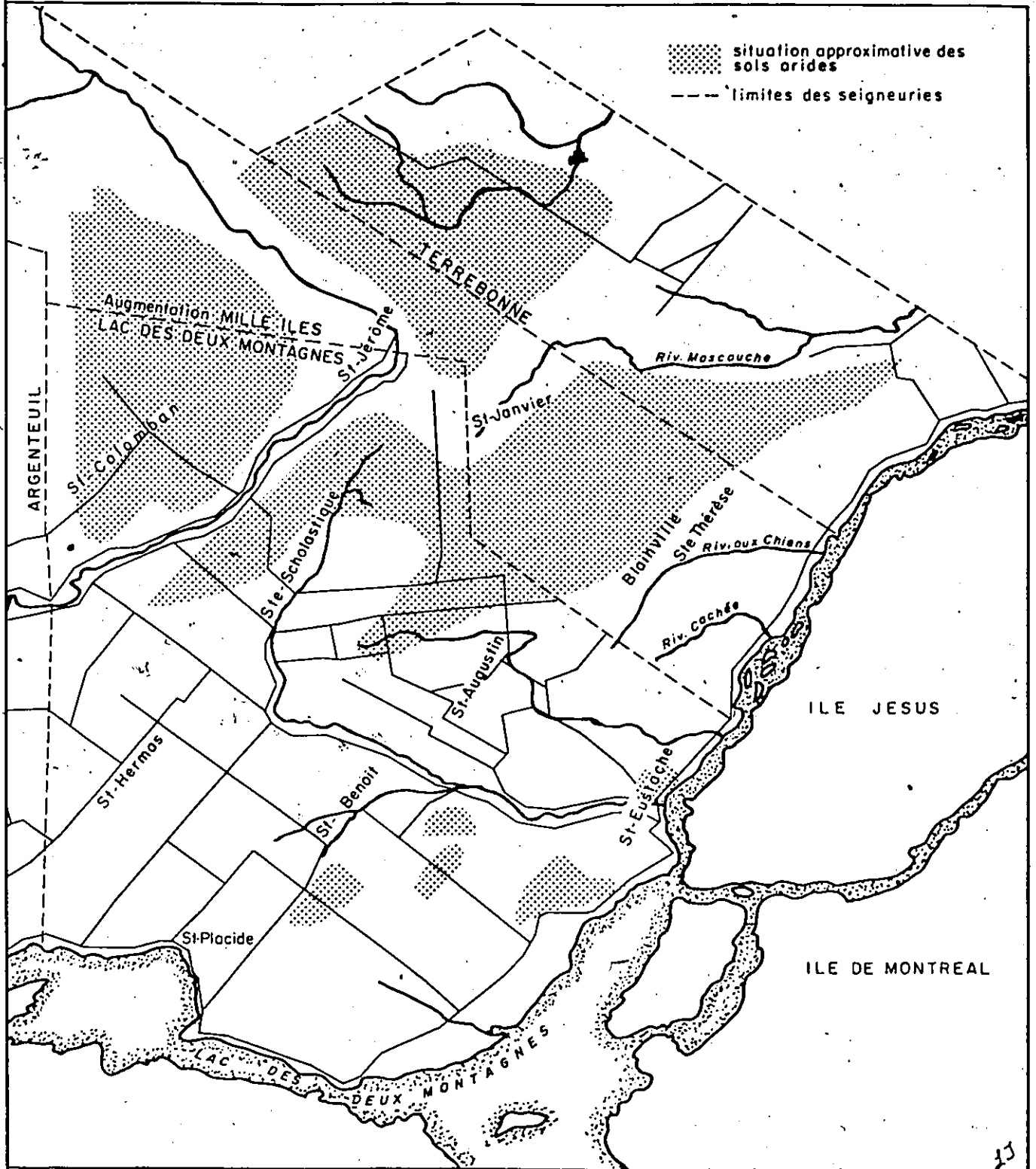
Les registres paroissiaux complètent les données démographiques obtenues dans les recensements. Les mariages, les naissances et les décès y sont enregistrés pour chaque paroisse. Une compilation des signatures des parrains et marraines a permis d'établir le degré d'alphabétisme dans la région et d'apercevoir jusqu'à un certain point les mouvements de la population d'une paroisse à l'autre en notant les changements de paroisse au moment du mariage. Tout ceci, cependant, ne s'applique qu'à la population catholique et laisse dans l'ombre la minorité anglophone protestante.

Les recensements présentent certains problèmes: ils sont parfois incomplets à cause de la négligence d'un recenseur qui n'a pas recueilli tous les renseignements. C'est là chose plus fréquente en 1842 qu'aux autres années. Des recensements manquent: celui de St-Augustin en 1851 et celui du village de Ste-Thérèse pour la même année. Il a parfois fallu corriger les chiffres qui semblaient exagérément faibles ou élevés. Enfin, les recensements, parce qu'ils ne sont fait qu'à tous les dix ans, permettent tout au plus d'apercevoir les mouvements que suscitent les migrations dans la région à mesure que se créent les nouvelles paroisses en allant vers l'intérieur, et non pas d'établir dans le détail toute l'ampleur de ces mouvements.

Les recensements et les registres de paroisses sont deux types de documents; entre autres, qu'utilise pour

cette période Fernand Ouellet dans son Histoire économique et sociale du Québec, dans son Bas-Canada, et dans ses monographies sur les seigneuries de Laprairie, de La Salle et de Châteauguay. Ces travaux ont jusqu'à un certain point guidé notre marche à travers les sources et ils ont plus encore influencé notre démarche. Ils ont contribué à la formulation des questions qu'il fallait poser aux sources qui sont à la base de la présente étude. Nous avons tiré profit, par exemple, de ses analyses des mouvements de la propriété foncière, de la croissance de la population, de la production des subsistances, de la structure sociale et des différences ethniques et religieuses. Les chiffres qui leur servent de base nous ont permis de comparer notre région avec la province et ses autres régions.

CARTE 1 - La région de St-Eustache vers 1850



CHAPITRE PREMIER

LES CONDITIONS ET LES ÉTAPES DE LA MARCHE DE LA COLONISATION

Introduction:

La région de St-Eustache, située à une vingtaine de milles au nord-ouest de Montréal forme un triangle irrégulier d'environ 24 milles de large sur 24 milles de profondeur. Ce territoire qui va de St-Eustache à St-Jérôme et de Ste-Thérèse-de-Blainville à St-Hermas est borné au sud par le lac des Deux-Montagnes et la rivière des Mille-Iles, alors connue sous le nom de rivière Jésus ou rivière St-Jean; à l'ouest par la seigneurie d'Argenteuil et le canton de Gore; à l'est par la seigneurie de Terrebonne; au nord par les Laurentides qui recouvraient les terres de la Couronne et le canton d'Abercrombie. Depuis la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle, ce territoire était inclus dans les seigneuries du Lac des Deux-Montagnes et de Mille-Iles et leur augmentation.

Les terres relativement faciles d'accès en bordure des rivières attirèrent d'abord un grand nombre de mi-

grants canadiens-français durant la première moitié du XIX^e siècle. Jusqu'en 1825 le peuplement fut limité aux endroits où les sols sont riches et où les communications avec le St-Laurent sont les plus faciles: St-Eustache, St-Benoit et Ste-Thérèse-de-Blainville.

Une fois les paroisses mères à peu près saturées, vers 1825, et comme partout ailleurs au Québec à cette époque, les colons de la région de St-Eustache s'avancèrent vers l'intérieur des terres. Vingt ans plus tôt le problème du surpeuplement dans les seigneuries des districts de Québec et de Trois-Rivières avait été temporairement résolu; les surplus de population étaient partis ailleurs à la recherche de terres plus faciles d'accès que ne l'étaient celle de l'intérieur du pays. Une partie de ces surplus émigrèrent vers les paroisses de la région de Montréal, dont St-Eustache. Par contre, en 1825, dans la région de St-Eustache, plusieurs facteurs poussaient inexorablement les habitants vers des lieux moins accessibles et vers les terres moins productives du nord. En effet, à l'ouest, et plus loin encore de Montréal, se trouvait la seigneurie d'Argenteuil peuplée en grande majorité par des anglophones. A l'est il y avait la seigneurie de Terrebonne où la saturation démographique s'était opérée longtemps avant St-Eustache. Depuis plusieurs décennies les surplus de population de Terrebonne se déversaient même dans le voisinage et vers l'intérieur.

La situation agricole aussi bien que le cadre géographique rendaient obligatoires la pénétration vers l'intérieur. Dans les vieilles paroisses, le blé qui levait jadis en abondance et qu'on réclamait toujours sur le marché se faisait rare, affecté par la mouche à blé et l'appauvrissement des sols. Plus d'un tentaient de remédier à la difficulté économique qui en résultait en regroupant les terres de petite dimension, tendance qui allait s'accroissant et qui forçait les fermiers dépourvus de terre et la nouvelle génération à aller plus loin.

Ce sont les conditions générales et les étapes de cette marche forcée vers l'intérieur que nous voulons explorer dans ce chapitre: le relief, le réseau hydrographique, les routes et la qualité des sols en fonction des encadrements institutionnels et du système agricole.

A. Le relief et les communications vers l'intérieur

1) le relief:

Les terres qui constituent la région de St-Eustache sont situées dans la région basse Ottawa-St-Laurent qui longe l'escarpement laurentien. Le terrain présente un relief tantôt uni tantôt ondulé dont l'altitude varie de 50 à 300 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer. En comparaison, les terres hautes commençant au nord de St-Jérôme où les premiers noyaux de peuplement viendront après 1850, atteignent

une altitude allant de 300 à 800 pieds avec un relief tantôt ondulé tantôt vallonneux. Plus au nord encore, se trouve la région montagneuse proprement dite dont l'altitude s'élève de 1600 pieds jusqu'à 3200 pieds.²

Avant l'arrivée des premiers colons, la forêt recouvrait tout le territoire et comprenait une grande variété d'arbres. Joseph Bouchette, dans son Topographical dictionary of the Province of Lower Canada écrivait en 1832 au sujet de la végétation dans la seigneurie des Mille-Iles: "It is covered with every description of wood that grows in the province especially cedar and pine." La partie de la seigneurie connue sous le nom de la Rivière-du-Chêne "supplies the inhabitants with beech, spruce, pine, ash, elm, oak, maple and the wild cherry-tree", tandis que la partie appelée Blainville était "less covered with bois franc but produces a larger quantity of pine and the red épinette which are of great utility to the inhabitants for building."³

Cette multitude d'arbres représentait d'abord autant d'obstacles dont il fallait débarrasser un lopin de terre avant de le cultiver. En revanche ce bois fournissait aux colons des matériaux immédiatement accessibles et utilisables pour la construction de leur maison. En outre, il constituait, du moins dans les premiers temps, une mince source de revenu. Pendant que les colons s'installaient et défrichaient leur terre, la potasse qu'ils recueillaient après avoir brûlé le

bois leur permettait de payer en partie les articles nécessaires à la préparation et à l'ensemencement de la terre et, si possible, à l'amélioration de leur maison. Ainsi les fabriques de potasse constitueront une industrie à court terme qui suivra le défrichement et disparaîtra avec sa chute.

Mais, dans l'ensemble, la région ne retirera pas tous les bénéfices qu'auraient dû lui rapporter la richesse de ses forêts: à cette époque elle ne deviendra jamais un lieu d'exploitation forestière intense. Les lacunes et les orientations du réseau hydrographique expliquent en grande partie cette absence de développement de l'économie forestière en fonction d'un marché extérieur à la région. La structure économique régionale sera donc essentiellement appuyée sur l'agriculture qui en est le principe d'intégration. La marche vers l'intérieur des terres n'est donc pas commandée par l'existence de ressources forestières abondantes.⁴

2) le réseau hydrographique - ses insuffisances:

Les insuffisances du réseau hydrographique ont eu un triple effet sur la région de St-Eustache: elles ont retardé l'accès à la région et, par conséquent, celle-ci s'est développée plus tard que la seigneurie de Terrebonne, par exemple; elles ont rendu difficile la pénétration de

l'arrière-pays et nuï au développement économique de la région.

Le réseau hydrographique ne débouche pas sur le St-Laurent mais sur deux de ses affluents: la rivière des Mille-Iles et la rivière des Prairies. Pour les colons qui s'acheminaient vers les seigneuries de Blainville, de Rivière-du-Chêne et du Lac des Deux-Montagnes et qui désiraient rester en contact avec les autres centres de peuplement, cette orientation du réseau hydrographique et les difficultés de la navigation ne pouvaient que freiner la marche de la colonisation. S'ils remontaient le fleuve depuis Québec ou Trois-Rivières, il leur fallait emprunter la rivière des Mille-Iles. Sur cette rivière, de Terrebonne jusqu'à l'extrémité ouest de l'île Jésus, des milliers d'ilôts et d'îles compliquaient la navigation quand les rapides ne barraient pas tout simplement la route. Ainsi l'île St-Jean, à l'ouest de Terrebonne, est entourée de rapides. A l'autre bout de la rivière des Mille-Iles, on proposera en 1817 de creuser un canal pour faciliter le passage de bateaux chargés entre la pointe sud de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes et l'île Spénard située à la pointe nord-ouest de l'île Jésus. Car l'île était entourée de rapides violents qui rendaient l'endroit impassable⁵ au point de rendre fort difficiles les travaux de canalisation. Par là non plus il n'était pas possible d'atteindre la rivière des

Mille-Iles.

Pour les migrants qui passaient par Montréal ou qui venaient de cet endroit, la route n'était pas plus facile. Il fallait d'abord traverser l'île de Montréal, la rivière des Prairies, l'île Jésus puis enfin la rivière des Mille-Iles. Le mauvais état des routes ajoutait encore à la longueur du parcours.

Les cours d'eau constituaient d'indispensables voies de communication pour les premiers colons et le demeurèrent longtemps après leur arrivée. Par exemple, dans l'île Jésus, les terres qui donnaient sur les rivières furent à peu près toutes concédées avant que les colons ne commencent à envahir l'intérieur du domaine⁶ où les sols étaient pourtant riches. Il n'en fut pas autrement dans les seigneuries de la région de St-Eustache. Les bonnes terres se trouvaient d'abord sur le bord ou dans le voisinage des rivières. L'orientation des principales rivières qui donnaient accès à l'intérieur de la région encourageait un peuplement d'est en ouest. Ces deux conditions dictèrent l'établissement des premiers noyaux de peuplement dans le sud de la région. Ce n'est que lorsque ceux-ci furent à peu près saturés de population, à compter de 1825, que les colons furent forcés d'aller vers le nord malgré les restrictions imposées par le réseau hydrographique. Les rivières, souvent coupées par des rapides, n'étaient pas toutes et en tout temps navigables

et ne desservait que les habitants établis à proximité.

Si la configuration hydrographique ne facilitait pas la pénétration vers l'intérieur, elle n'aida pas non plus au développement économique de la région une fois l'oeuvre de colonisation mise en marche. Les mêmes obstacles qui avaient retardé la venue des colons devaient être franchis, en sens inverse, pour aller vendre tout produit au marché de Montréal. Ainsi, alors que les principales voies de communication navigables coulaient de l'ouest vers l'est, les rapports économiques se faisaient du nord au sud. Etant données ces conditions, l'industrie forestière pouvait difficilement être exploitée de manière à profiter à la région. L'exploitation du bois aurait pu se faire dans les environs de St-Jérôme. Mais la rivière du Nord, la plus propice au flottage du bois jusqu'au marché, passe au nord de la région de St-Eustache, traverse la seigneurie d'Argenteuil et se jette dans la rivière des Outaouais, bien loin de Montréal.

Dans l'ensemble, le réseau hydrographique constituait un système de communications insuffisant pour assurer la marche facile du peuplement vers l'intérieur et déclencher la mise en place d'une économie fondée sur l'agro-forestier. De là l'importance de la route qui reste une préoccupation constante de l'époque. L'accès à l'arrière-pays se trouvera aussi freiné par les insuffisances du réseau routier.⁷

3) la constitution du réseau routier:

En 1796^v la loi des chemins avait imposé la corvée aux paysans pour les travaux publics de voirie. Malgré l'animosité qu'avait suscitée une telle mesure,⁸ des routes avaient été tracées, des ponts construits, un grand-voyer veillait à leur entretien. Les chemins suivaient le tracé des rivières où s'établirent en premier lieu les pionniers. Quand il n'y avait plus de place sur le bord de la rivière une seconde concession était ouverte et reliée à la première par un chemin de communication. Certaines paroisses étaient inaccessibles autrement que par ces routes. Ce sera le cas dans la région de St-Eustache.

Traditionnellement, l'entretien des chemins, des ponts qui traversaient les rivières et les ruisseaux et des clôtures était l'affaire des occupants des terres où passaient ces chemins. En hiver, chacun devait baliser la route qui passait devant chez lui, ouvrir le chemin après chaque bordée de neige, abattre les câhots et les pentes qui s'y formaient.⁹ Il arrivait cependant que ceux qui bénéficiaient le plus des routes devaient en assumer les frais. On note à cet effet qu'en 1836, des cultivateurs de St-Jérôme s'engagèrent par acte notarié envers quelques fermiers du voisinage à entretenir à leur frais partie d'une route pratiquée sur les terres de ces derniers.¹⁰ Certains cultivateurs accomplissaient eux-mêmes le travail tandis que les plus aisés

confiaient cette tâche à des journaliers.

La fréquence des demandes concernant les chemins et les ponts ainsi que les pétitions et les querelles à propos des routes démontrent bien que la question des chemins était une préoccupation majeure, un souci continu pour tous les fermiers et résidents et peut-être encore plus pour les commerçants. Dans l'inventaire des procès-verbaux qui couvrent la période 1790-1839, plus de cinquante procès-verbaux ont trait à la région pour les années 1790 à 1818. A ce moment, il n'y avait encore que trois paroisses dans la région.¹¹

Pour les habitants de la région de St-Eustache, la question des routes ne se bornait pas aux environs. Très tôt ils réclamèrent une route qui leur donnerait accès à la ville et à ses marchés. Mais ce n'est que 22 ans après la fondation de St-Eustache que les habitants de cette paroisse obtinrent satisfaction. En 1790, le grand-voyer du district de Montréal ordonnait qu'on

...marque un chemin de ligne dans l'île Jésus, bout d'en haut, paroisse Saint-Martin, tant pour l'utilité des habitants de cette île que pour procurer un passage commode aux habitants de la rivière Duchesne, seigneurie Dumont.¹²

La route fut ouverte mais, construite sur un sol en partie marécageux et manquant d'entretien, la moindre pluie la rendait impassable.

Trente ans plus tard la situation ne s'était pas améliorée. Durant les années 1820, au moment où s'amorçait la marche du peuplement vers l'intérieur, les routes qui conduisaient à la ville étaient en très mauvais état. Jacques Labrie écrivait en 1827 de St-Eustache:

il est devenu presque impossible de transporter aucuns de nos produits au marché et que nous ne pouvons non plus rien avoir de la ville. Nos chemins sont garnis d'ici à la ville de voitures cassées, un de nos citoyens la semaine dernière a mis quatre heures avec un bon cheval et une voiture bien légère pour faire les deux lieues qu'il y a depuis St-Laurent à Montréal. Nos habitans ne font aucun argent, parce qu'ils ne peuvent aller au marché; tout le monde est en souffrance.

Si telles étaient les conditions des chemins principaux, il est certain que les routes des concessions étaient au moins aussi négligées.

Les ponts étaient à certains endroits plus importants encore que les routes parce qu'ils reliaient souvent deux parties d'un village construit sur les bords d'une rivière. C'était le cas de St-Eustache où deux ponts situés à chaque extrémité du village traversaient la rivière du Chêne. Lorsqu'un pont était emporté par les eaux, chose fréquente, les habitants devaient alors parcourir une longue distance pour se rendre à l'église, chez le marchand ou autres. Cependant les requêtes pour la construction de nou-

veaux ponts n'étaient pas toujours accordées. En 1839, par exemple, certains propriétaires terriens se virent refuser la permission d'ériger un pont public sur la rivière du Nord dans la paroisse de St-Jérôme.¹⁴

A cet égard, les paroisses qui donnaient sur la rivière des Mille-Iles étaient plus favorisées que celles de l'arrière-pays. Durant les années 1830, M. Dumont, seigneur de la Rivière-du-Chêne, obtint le consentement de l'Assemblée pour la construction d'un pont ayant quatre arches de 60 pieds chacune, sur la rivière des Mille-Iles, devant le village.¹⁵ Quelques années plus tôt, James Porteous, marchand et propriétaire d'une distillerie à Ste-Thérèse recevait l'autorisation de construire un pont à péage sur la rivière des Mille-Iles entre Ste-Thérèse et Ste-Rosé. Ce pont, terminé en 1832, remplaçait le service de bac qui jusque là avait assuré la traversée de cette rivière.

Des routes reliaient les paroisses de la région à celles des seigneuries voisines. Un chemin allait de Ste-Thérèse à la paroisse de Terrebonne. Deux routes principales partaient de St-Eustache: l'une vers St-Andrew's dans la seigneurie d'Argenteuil en suivant la rive du lac des Deux-Montagnes; l'autre se rendait à Lachute, au nord-ouest de la région. Une route principale reliait également Ste-Scholastique à la paroisse de Ste-Anne-des-Plaines, à l'est, et à

Lachute, à l'ouest.

En 1840, les paroisses mères étaient encore les plus importantes en ce qui avait trait à l'extension du réseau routier. A cette date, on projetait le prolongement d'une route en construction entre Montréal et St-Martin dans l'île Jésus. De la paroisse St-Martin la route se diviserait: une branche mènerait à Ste-Thérèse en passant par Ste-Rose et l'autre relierait en ligne directe St-Eustache, St-Benoit et continuerait jusqu'à Grenville en passant par St-Andrew's.¹⁶

B. Le cadre seigneurial et les premiers noyaux de peuplement

1) la mise en place des seigneuries:

L'histoire de ce territoire débute longtemps avant que la colonisation ne soit entreprise. Le découpage du territoire en fiefs en faveur de membres des élites met en évidence deux des caractères essentiels de la société de la Nouvelle-France: le militaire et le religieux. La seigneurie des Mille-Iles fut concédée en deux parties à des militaires de carrière. La première à Michel-Sidrac Du Gué de Boisbriand en 1683. Cette partie de la seigneurie des Mille-Iles sera aussi connue sous le nom de Rivière-du-Chêne. La seconde partie fut accordée à Pierre-Joseph Céloron de Blainville en 1691 et fut dès lors connue sous le nom de seigneurie de Blainville. En 1717, le Séminaire de Saint-Sulpice demanda et obtint la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes.

a) la seigneurie des Mille-Iles (Rivière-du-Chêne):

Michel-Sidrac Du Gué était un ancien capitaine du régiment de Carignan et trafiquant de fourrures. Son fief faute d'être colonisé sera rattaché au domaine en 1714. Il demeurera toutefois dans la famille puisqu'il sera concédé de nouveau la même année aux gendres de DuGué: Jean Petit, agent du trésorier général de la Marine, et Piot de Langloiserie, soldat, major et lieutenant à Montréal.¹⁷ La fille de Jean Petit, Charlotte-Louise, épousera Eustache-Lambert Dumont. Ce dernier obtiendra en 1750 une augmentation à sa seigneurie au nord de son territoire. C'est avec lui que débutera enfin la colonisation de la région. La première paroisse de la région, St-Eustache, nommée en son honneur, sera fondée dans sa seigneurie en 1768.

b) la seigneurie de Blainville:

Céloron de Blainville appartenait à une famille de la noblesse qui avait fait carrière dans la marine. Il était lui-même capitaine réformé en 1691. En 1704, il recevait une nouvelle commission de capitaine de la marine puis se rendait en France. De retour au pays il s'occupa de traite dans les pays d'en haut.¹⁸ Il épousa la fille de Piot de Langloiserie, un des deux seigneurs de la seigneurie de Rivière-du-Chêne. C'est Madame de Blainville qui finalement, longtemps après la mort de son mari survenue en 1715,

concédera presque toutes les terres prises entre 1745 et 1755. Mais il faudra attendre jusqu'en 1789 avant que ce petit noyau de peuplement soit suffisamment gros pour justifier la création d'une paroisse.

c) la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes:

Ce territoire fut concédé à la condition qu'il serve à l'établissement d'une mission indienne. Ceci s'inscrivait dans la politique de sédentarisation des Indiens au XVIII^e siècle. Depuis que le gouvernement avait renoncé, devant l'insuccès de sa politique, à intégrer les Indiens à la population blanche, le clergé se chargeait de les convertir et de les instruire en leur enseignant les rudiments du catéchisme et de l'agriculture. On considérait en outre la ségrégation des Indiens essentielle, seul moyen de les soustraire à l'influence des blancs et surtout aux effets déplorables du trafic de l'eau-de-vie. Ces Indiens qui étaient installés sur la montagne, tout près de Montréal, furent donc rassemblés à la mission du Lac des Deux-Montagnes. En 1730, entre 800 et 900 Indiens s'y installèrent.¹⁹

Cette mission sur la rive nord de la rivière des Mille-Iles avait en plus l'avantage d'être située sur la route des commerçants de fourrures. Les missionnaires se proposaient d'évangéliser les Indiens qui y passaient. Les autorités voyaient un autre avantage à cette mission:

placée comme elle l'était à l'avant-garde de la colonisation vers l'ouest, on s'attendait à ce que ces Indiens servissent de sentinelles et de rampart à la colonie. En 1732, une augmentation à la seigneurie était accordée aux Sulpiciens.²⁰ Cette seigneurie située plus à l'ouest que les deux autres se peuplera plus tard qu'elles. La première paroisse, St-Benoit, ne sera fondée qu'à la toute fin du siècle, en 1799.

2) le rôle des seigneurs et le peuplement:

Deux facteurs principaux expliquent la lenteur du peuplement dans les seigneuries: elles n'étaient pas aisément accessibles et elles furent attribuées à une époque où il y avait abondamment de place dans les endroits situés plus près du fleuve pour le petit nombre de nouveaux colons. Pour s'aventurer jusque là il fallait y être forcé par la rareté des terres. Ce n'est que poussé par cet impératif que les colons quitteront les territoires cultivés pour aller vers ces lieux.

C'était aussi l'époque des guerres indiennes, du commerce des fourrures, de l'évangélisation des Indiens. La seigneurie du Lac des Deux-Montagnes avait été concédée en tenant compte de ces facteurs. Aussi, dans les premiers temps, les Sulpiciens purent réaliser la mission qui leur avait été confiée tandis que les seigneurs de la Rivière-du-Chêne et de Blainville durent attendre les conditions

propices au développement de leur seigneurie. Très tôt cependant il essayèrent de faire venir des colons. Sur le territoire de Blainville, par exemple, la première concession, située à la grande côte au-dessus de la rivière Cachée, date de 1735. Les colons furent lents à venir et peut-être la misère et l'isolement les forçaient-ils à repartir après quelque temps.

Les seigneurs en tant que responsables de la concession des terres définissaient la stratégie du peuplement et en choisissaient les sites. Ils collaboraient avec les autorités ecclésiastiques à l'établissement des paroisses que réclamaient très tôt les nouveaux colons. Il était à leur avantage comme à celui des autorités ecclésiastiques que leurs demandes reçoivent une réponse favorable au moment voulu. Les seigneurs donnaient le terrain nécessaire à la construction d'une église et réglaient les disputes qui s'élevaient à propos de sa localisation. En attendant, une pièce du manoir tenait lieu de chapelle. Une église, un curé surtout, recréait pour les colons la structure sociale familière et donnait à la communauté une cohésion qui encourageait les colons à rester au lieu d'émigrer.

C. La formation des paroisses et la nature des sols

Lorsqu'il y eut une population suffisante dans la région de St-Eustache pour créer une première paroisse, en

1768, il y avait déjà plusieurs paroisses dans les seigneuries voisines, mieux situées. A l'est, Terrebonne avait changé de mains plusieurs fois en 1760. Finalement, un curé entrepreneur, Louis Lepage, l'avait achetée en 1720. Avant de la mettre en vente en 1745, il y avait construit des moulins et fait venir des colons dont la présence encourageait la colonisation de la seigneurie de Blainville. Au sud, l'île Jésus comptait trois paroisses en 1760 et "toutes les terres étaient concédées du moins sur son pourtours".²¹ Il y avait plus de 400 cultivateurs et on commençait à envahir l'intérieur du domaine. Les colons traversaient aussi la rivière des Mille-Iles pour se rendre à St-Eustache où les terres étaient plus accessibles que les arrières concessions de l'île Jésus, encore mal pourvues de routes.

A l'ouest, la seigneurie d'Argenteuil, devenue propriété du major Murray, en 1800, puis vendue à Sir John Johnson en 1814, se peuplait surtout d'anglophones. La population catholique s'accrut lentement de sorte que la première paroisse, St-Andrew's, ne sera fondée qu'en 1822.²²

Pour créer une paroisse, il fallait que le seigneur en fasse la demande, qu'il y ait un nombre suffisant de paroissiens, que ceux-ci s'engagent à subvenir aux frais du culte et que l'évêque y consente. Ainsi en 1768, la seigneuresse de Blainville demandait qu'une paroisse soit fondée dans sa seigneurie. Mais la demande ne sera accordée que 21 ans plus

tard, quand il y aura une population suffisante, soit 974 âmes au recensement de 1790.

On distingue deux étapes dans la formation des paroisses de la région. Durant la première qui va de 1768 à 1825, alors qu'une forte immigration vient accélérer le peuplement de la région, trois paroisses seront créées. Les colons prendront d'abord possession des bonnes terres non pas uniquement à cause de la qualité des sols mais aussi parce qu'elles seront faciles d'accès, situées dans la partie sud de la région et le long des rivières. Durant la seconde étape, de 1825 à 1851, sept autres paroisses seront fondées à mesure que se complète la prise de possession des terres vers l'intérieur.

TABLEAU 1

Formation des paroisses

1768-1825		1825-1851	
1768	St-Eustache	1825	Ste-Scholastique
1789	Ste-Thérèse-de-Blainville	1834	St-Jérôme
1799	St-Benoit	1837	St-Colomban
		1837	St-Hermas
		1838	St-Augustin
		1846	St-Janvier
		1849	St-Placide

1) les premières paroisses (1768-1825):

Le choix de St-Eustache comme point de départ de la colonisation s'imposait. Au confluent des rivières du Chêne et des Mille-Iles, cet endroit était le plus accessible de la région. La première concession de terrain remonte à 1739 mais, faute d'un nombre suffisant de colons, la paroisse ne fut fondée qu'en 1768. Dans les premiers temps, le curé de la paroisse de St-Eustache desservait toute la région. Des colons commencèrent bientôt à s'établir plus loin en suivant les rivières et à former des noyaux de peuplement qui à leur tour constitueront avec le temps des paroisses.

A Ste-Thérèse-de-Blainville, détachée de St-Eustache en 1789, l'arrivée des premiers colons date aussi des années 1730 mais, plus difficile d'accès et possédant une moins grande superficie de bonnes terres, cet endroit se peupla plus lentement et sa population demeura largement inférieure à celle de St-Eustache durant toute la période. Les deux paroisses étaient reliées par une route qui suivait la rivière des Mille-Iles. Les colons qui peuplèrent cette nouvelle paroisse venaient plus naturellement de Terrebonne à l'est et de Ste-Rose dans l'île Jésus que de St-Eustache. Les nouveaux arrivants s'installèrent en premier lieu sur les bords de la rivière Cachée où fut érigé le premier manoir seigneurial. D'autres colons prirent ensuite possession des terres qui donnaient sur la rivière aux Chiens, un peu

plus au nord, et qui se jette dans la rivière des Mille-Îles. C'est dans cette seconde concession que l'église et le presbytère furent construits. De 1761 à 1793, tout le territoire sur les bords de ces deux rivières fut concédé. La côte St-Louis, au nord de la rivière aux Chiens fut peuplée au début du XIX^e siècle. On ouvrit ensuite des concessions parallèles à celles situées sur le front de la rivière.

Une dizaine d'années après la création de la paroisse de Ste-Thérèse-de-Blainville, en 1799, on établissait la paroisse de St-Benoit dans la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. Cette paroisse était située sur la rivière au Prince, tributaire de la rivière du Chêne, à environ dix milles à l'ouest de St-Eustache. La communication entre les deux paroisses se faisait assez facilement par voie d'eau. C'est ainsi que des colons avaient remonté la rivière et formé un noyau loin de St-Eustache lorsque les terres s'étaient faites rares dans le voisinage immédiat de cette paroisse.

Au début du XIX^e siècle, ces trois paroisses comprenaient chacune une étendue de territoire de 6 ou 7 milles de front sur une profondeur de 7 à 9 milles.²³ Elles couvraient tout le sud de la région entre les seigneuries d'Argenteuil et de Terrebonne. En 1825, ce territoire était presque saturé de population. Par conséquent de 1825 à 1850 les limites du peuplement seront repoussées jusqu'au

7
E

pied de l'escarpement laurentien alors que sept autres paroisses seront fondées. Dans les premières paroisses les sols étaient fertiles mais plus au nord les colons allaient trouver des terres moins riches et moins accueillantes (voir carte 1)...

2) la nature des sols:

Les sols de la région de St-Eustache selon une étude²⁴ faite en collaboration par les ministères de l'Agriculture du Canada et du Québec, sont classifiés en cinq catégories. Dans la première se trouvent les sols convenant aux grandes cultures, aux cultures maraîchères et aux vergers, sols qui conviennent à peu près à toutes les cultures. Cette catégorie de sols comprend 19% de la superficie totale du comté de Deux-Montagnes, selon ses dimensions de 1960 qui correspondent à peu près à la superficie des seigneuries du Lac des Deux-Montagnes et de Rivière-du-Chêne en 1830.

La seconde catégorie de sols convient particulièrement aux grandes cultures tandis que la troisième est plus propice aux cultures maraîchères. Pour le comté de Deux-Montagnes, toujours selon ses dimensions de 1960, les sols appartenant à ces catégories constituent respectivement 37.4% et 12% de la superficie totale. En somme, dans ce comté qui comprend une grande partie du territoire où s'établirent en premier lieu les colons de la région de St-Eustache, 68.4%

de la superficie totale convient aux cultures alors que, à titre de comparaison, dans le comté d'Argenteuil ces sols ne comptent que pour 18% de la superficie totale.

Les quatrième et cinquième catégories sont des sols de qualité médiocre qui ne conviennent pas à l'agriculture; mais aux endroits où ils sont associés avec des sols convenant aux cultures maraîchères, ils se prêtent très bien à certaines cultures comme la pomme de terre. Ces deux catégories comprennent 27.7% de la superficie totale du comté de Deux-Montagnes alors que dans le comté d'Argenteuil ils forment 75.5% de la superficie. Ces comparaisons font ressortir la qualité supérieure des sols là où s'établirent les premières vagues de colons qui peuplèrent la région de St-Eustache.

Le tableau suivant résume ce qu'on vient de dire et permet de comparer la qualité des sols des paroisses situées au sud de la région à ceux des paroisses plus au nord. Les chiffres relatifs aux paroisses ont été obtenus d'après nos calculs.

TABLEAU 2

Les sols

	Cat. 1,2,3	Cat. 4,5
Deux-Montagnes (comté)	68.4%	32.6%
Argenteuil (comté)	18	75
St-Eustache	90	10
Ste-Thérèse	60	40
St-Benoit	90	10
Ste-Scholastique	75	25
St-Jérôme	50	50
St-Hermas	95	5
St-Colomban	20	80
St-Augustin	90	10
St-Janvier	60	40
St-Placide	80	20

Catégories 1,2,3 - sols propres aux cultures maraîchères,
aux céréales et aux vergers

Catégories 4,5 - sols généralement impropres à la culture

Source: Paul G. Lajoie Les sols des comtés d'Argenteuil,
Deux-Montagnes et Terrebonne

Les sols dans St-Eustache et dans St-Benoit, paroisses situées à la même hauteur, à dix milles de distance, sont presque entièrement adaptés à la culture des céréales. Dans Ste-Thérèse, à moins de sept milles au nord de St-Eustache, les sols se prêtent bien à la culture dans les premières concessions, sur les bords de la rivière aux Chiens et de la rivière Cachée. La partie nord de cette paroisse, par contre, renferme un mélange de sols se prêtant aux cultures maraîchères et peu favorables aux grandes cultures (cat. 1 et 4). Une grande partie de cette superficie est marécageuse (cat. 5). Ces sols qui s'étendent jusqu'à la rivière Mascouche demeurèrent longtemps inutilisés.

3) vers l'intérieur (1825-1851):

En 35 ans la population de la région avait plus que quadruplée, passant de 3,359 à 14,280, résultat d'une immigration qu'encourageait la rareté des terres dans les vieilles seigneuries. Cette immigration s'estompe après 1825 et alors domine le phénomène des migrations intérieures qui plus tard débouche sur un courant d'émigration vers l'extérieur: la population double presque ses effectifs de 1825 à 1851 mais elle aura diminué dix ans plus tard. La création de sept nouvelles paroisses durant cette période, de vingt-cinq ans est révélatrice de cette croissance démographique rapide de la région et surtout de l'achèvement

de la prise de possession des terres vers 1851. De 1745 à 1800 seulement trois paroisses voient le jour alors qu'en vingt-cinq ans à peine, à compter de 1825, sept nouvelles paroisses seront établies.

La fondation des nouvelles paroisses se fait d'abord en un mouvement vers le nord: les colons suivent la rivière du Nord, d'autres la remontent jusqu'au point où les rapides interdisent la navigation. On fonde Ste-Scholastique, St-Colomban et St-Jérôme. Presque en même temps, les colons prennent possession des terres les moins accessibles ou les moins bonnes dans les vieilles paroisses. On crée alors St-Hermas, St-Augustin, St-Janvier et St-Placide.

St-Eustache, la plus ancienne paroisse est la première à être divisée. Pour fonder Ste-Scholastique en 1825, on détache la partie nord de St-Eustache, une étendue de terre d'environ 8 milles de front sur environ 7 milles de profondeur. La nouvelle paroisse a déjà une population de plus de 2,000 âmes au moment de sa fondation. Elle demeure un lieu d'immigration. Six ans plus tard sa population aura augmenté de 40%. Les colons affluent de tous côtés pendant ces années. Ils débordent les limites de la paroisse Ste-Scholastique; ils viennent de Ste-Anne-des-Plaines en remontant la rivière Mascouche. Des anglophones venus en partie d'Argenteuil par la rivière du Nord s'installent sur les

bords de cette rivière, au nord de Ste-Scholastique. Les Irlandais, les plus pauvres parmi les colons, se regroupent à l'intérieur des terres sur les sols de qualité médiocre au nord de la rivière du Nord. Ils doivent se frayer un chemin à travers les bois car aucune voie d'eau navigable ne leur ouvre la route.

En 1832, un nombre impressionnant de colons a déjà envahi les rives de la rivière du Nord. On y trouve à cette date un moulin à farine, un moulin à scie, un moulin à carder et une fabrique de bas.²⁵

La paroisse de St-Jérôme est créée en 1834 et elle constituera jusqu'aux années 1850 la frontière de la colonisation. Trois ans plus tard, en 1837, on détachait de cette immense paroisse la paroisse de St-Colomban pour satisfaire à la demande de la petite communauté irlandaise. Celle-ci n'aura que 826 habitants lors du recensement de 1842 alors que St-Jérôme en comptait déjà plus de trois mille. La paroisse St-Jérôme était formée d'une étendue de territoire d'environ 6 milles de front sur une profondeur d'environ 18 milles, allant, au nord, jusqu'aux cantons d'Abercrombie et à l'augmentation de la seigneurie de Terrebonne, et au sud, jusqu'aux limites de la paroisse Ste-Scholastique. St-Colomban comprenait l'augmentation de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes qui se trouvait au nord de la rivière du Nord.

Durant ces années, dans les anciennes paroisses à peu près saturées de population, les colons trop éloignés du centre de la paroisse réclamaient leur propre paroisse. En 1837, on procède alors à l'établissement de la paroisse St-Hermas en détachant de St-Benoit les côtes St-Pierre et St-Hyacinthe. Cette paroisse de forme presque triangulaire englobait une superficie d'environ 14 milles par 10 milles. Elle était bornée par la seigneurie d'Argenteuil, par les paroisses St-Benoit et Ste-Scholastique, et par la rivière du Nord. Une route reliait St-Benoit et St-Hermas. La rivière Rouge (St-André aujourd'hui) passe non loin de St-Hermas mais celle-ci n'est qu'un mince filet d'eau dans la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. Cette rivière est navigable dans Argenteuil. Elle traverse la paroisse St-Andrew's et se jette dans la rivière du Nord. Les habitants de ces deux paroisses pouvaient donc communiquer en partie par voie d'eau.

L'année suivante, au coeur même de la région, on fondait la paroisse St-Augustin, sur les bords de la rivière du Chicot qui se jette dans la rivière des Mille-Iles, en détachant une partie de St-Eustache, de Ste-Scholastique et de Ste-Thérèse. Cette paroisse couvrait une superficie d'environ 6 milles de front sur 4 ou 5 milles de profondeur et se trouvait à égale distance du village de chacune des paroisses mères. Déjà entièrement peuplée au moment de son établissement, cette paroisse n'aura augmentée que d'une centaine d'habitants vingt

ans plus tard.

En 1846, le petit noyau d'habitants établis depuis le début du siècle sur les rives de la rivière Mascouche dans la seigneurie de Blainville, comptait plus de mille âmes. Les premiers colons avaient pris les meilleures terres sur les bords de la rivière et ceux qui arrivaient maintenant devaient se contenter des terres généralement moins bonnes au nord de la paroisse Ste-Thérèse et au sud de la paroisse St-Jérôme. Mais ceux-ci préféraient encore s'établir sur ces terres pauvres plutôt que d'aller tenter leur chance plus au nord. La nouvelle paroisse de St-Janvier, détachée de Ste-Thérèse et de St-Jérôme comprenait une étendue de terre d'environ six milles de front sur environ quatre milles de profondeur. Elle était bornée à l'est par la ligne seigneuriale de Terrebonne.

La pression démographique s'était d'abord faite sentir avec le plus d'acuité dans la seigneurie de la Rivière-du-Chêne et c'est de là qu'était parti le mouvement vers le nord. Dans la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, les terres étaient aussi favorables à la culture que l'étaient celles de Rivière-du-Chêne mais plus à l'ouest et moins bien desservies par des cours d'eau, elles étaient moins faciles d'accès. Aussi les colons étaient-ils venus plus lentement et la pression démographique en avait été retardée d'autant. Ce n'est que durant les années 1840 que les colons, poussés

par la rareté des terres dans St-Benoit, vinrent s'établir à St-Placide. Cette paroisse s'était détachée de St-Benoit en 1849. Située à six milles au sud du village de St-Benoit sur le lac des Deux-Montagnes, ce lieu coïncé entre les terres réservées au village indien et la seigneurie d'Argenteuil était difficile d'accès pour les colons, éloigné de St-Eustache et encore plus de la ville.

En montant vers le nord les sols deviennent plus arides. Dans St-Eustache, 10% seulement de la superficie appartient aux catégories de sols 4 et 5 alors que dans la paroisse de Ste-Scholastique la proportion est de 25%, dans St-Janvier 40%, dans St-Jérôme 50% et dans St-Colomban 80%. Plus bas, à la hauteur de St-Benoit, dans la paroisse de St-Augustin les sols appartiennent presque entièrement aux trois premières catégories. St-Hermas ne renferme qu'une très petite superficie de terre comprise dans les catégories 4 et 5 et St-Placide 10%.

D. Les productions et les sols

Dans le Bas-Canada, la première colonisation agricole avait pris place aux endroits où se trouvaient les meilleures terres: sur les bords du St-Laurent. Mais il ne semble pas que ce soit là la principale raison de la mise en place d'une agriculture fondée sur le blé. Les besoins alimentaires de la population et ceux du marché plutôt que la

qualité des sols semblent d'abord avoir dicté le choix des cultures. Jusqu'en 1800, le froment avait constitué la principale denrée dans la récolte; après quoi, s'était opérée une transformation dans l'agriculture.²⁶ La pomme de terre et l'avoine, comme le démontre le tableau suivant, avaient remplacé le blé comme cultures dominantes.

TABLEAU 3

Les récoltes dans le Québec (1692-1851)

Années	Blé (%)	Avoine (%)	Pommes de terre (%)
1692	74	11	
1719	69	14	
1727	66	15	
1739	69	17	
1827	20	17	47
1831	21	19	46
1844	4.4	33.9	46.4
1851	15.3	44.9	22.1

Source: chiffres fournis par F. Ouellet.

L'évolution avait été la même dans la région de St-Eustache où l'économie s'édifie principalement sur l'agricul-

ture et sur la production du froment. Le blé qui représentait de 57% à 75% de la récolte jusqu'en 1800 ne comptait plus que pour 19.4% en 1831.

TABLEAU 4

Production agricole à St-Eustache (1784-1851)

Années	Blé (%)	Avoine (%)	Pois (%)	Pommes de terre (%)
1784	75.7	18.1	6	
1787	58.3	25.1	16.6	
1791	57.1	28.5	14.2	
1800	69.5	13	17.3	
1831	19.4	24.2	10	37.8
1842	1.6	33.8	7.6	45.8
1851	21.1	32.8	6.4	30.7

Sources: AAQ, rapports des curés sur la dîme (1784-1800);
APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

En 1831, alors que se poursuivait la pénétration vers l'intérieur des terres, la transformation de la structure de la production agricole était déjà un fait accompli. L'épuisement progressif des sols dans les anciennes paroisses comme le déclin de la qualité des sols à mesure qu'on allait vers le nord favorisaient cette orientation. A cette date la pomme de terre constituait l'élément principal de la

récolte. La quantité produite était le double de celle du blé. L'avoine venait en seconde place avec une production de 20% plus élevée que celle du blé.

Mais la maladie de la pomme de terre durant les années 1840 et la remontée du blé amenèrent un renversement de la situation. En 1851, l'avoine, dont la production augmente alors régulièrement, constitue la majeure partie de la récolte dans la région, soit 44% contre 22.8% pour la pomme de terre. Durant cette décennie où sévit la maladie de la pomme de terre, l'épidémie de la mouche à blé prend fin et les cultivateurs font l'essai de nouvelles variétés de blé. Après 1842, date où le blé ne représente que 1.5% de la récolte, le froment marque une reprise qui ne sera toutefois que temporaire.²⁷ En 1851, le niveau de la production a augmenté de 42.9% par rapport à 1831 mais sa proportion dans la récolte est à peu près la même: 20.7% contre 20%.

La part des denrées d'importance secondaire augmente un peu jusqu'en 1842. Mais avec la reprise du blé durant cette décennie la part faite à ces cultures diminue. Seul le sarrasin, qu'on utilisait au lieu de la farine de blé, particulièrement dans les paroisses du nord, augmente d'une façon remarquable passant de 0.7% à 3% de la récolte durant la période.

TABLEAU 5

Production agricole pour l'ensemble des paroisses (1831-1851)

Années	Blé (%)	Avoine (%)	Pommes de terre (%)	Autres (%)
(Proportion de chaque denrée dans la moisson)				
1831	20	24.3	41	14.7
1842	1.5	36.7	45	16.8
1851	20.7	44	22.8	12.5

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

L'analyse des récoltes au niveau des paroisses fait ressortir le rapport entre la production des diverses denrées et la qualité des sols. En 1831, la pomme de terre domine dans les quatre paroisses existantes; mais elle constitue une plus forte proportion de la récolte là où il y a une plus grande superficie de sols médiocres, c'est-à-dire dans Ste-Thérèse. Dans St-Benoit, par contre, le blé est encore un peu plus important que l'avoine. Dans St-Eustache, peuplé plus tôt, presque saturé de population et où les sols sont appauvris, le blé vient en troisième place. A cet endroit, on s'efforce de diversifier les cultures; les denrées d'importance secondaire constituent une partie plus importante de la récolte que dans les autres paroisses. Dans Ste-Scholastique où les sols sont en grande partie favorables à la

culture, on s'adonne principalement à la culture de la pomme de terre en 1831: la structure de la production se rapproche davantage de celle de Ste-Thérèse.

TABLEAU 6

Production agricole dans la région en 1831

Paroisses	Blé (%)	Avoine (%)	Pommes de terre (%)	Autres (%)
(Proportion de chaque denrée dans la moisson)				
St-Eustache	19.4	24.2	37.8	18.6
Ste-Thérèse	15.2	23.5	45.9	15.4
St-Benoit	25.7	24.9	39.2	10.2
Ste-Scho.	18.9	24.4	43.8	12.9

Source: APC, recensement nominatif de 1831.

Cependant en 1851, dans Ste-Scholastique, la maladie de la pomme de terre incite, semble-t-il, le cultivateur à augmenter la production du blé et de l'avoine plus que dans les autres paroisses. Dans St-Benoit, la réaction est semblable mais moins marquée. Ste-Thérèse est la seule paroisse où la production totale des principales denrées diminue entre 1831 et 1851. Le déclin est de 33%. C'est dans St-Eustache que la situation est la plus stable. La

production du blé et de l'avoine augmente là aussi mais l'écart entre 1831 et 1851 et entre les pourcentages obtenus pour les diverses denrées est moins grand qu'ailleurs.

TABLEAU 7

Production agricole dans 4 paroisses en 1851

Paroisses	Blé (%)	Avoine (%)	Pommes de terre (%)	Autres (%)
(Proportion de chaque denrée dans la moisson)				
St-Eustache	21.1	32.8	30.7	15.4
St-Thérèse	14.2	43.9	26.9	15
St-Benoit	26.1	49.3	15	9.6
Ste-Scho.	24.7	51.8	15.5	8

Source: APC, recensement nominatif de 1851.

Dans les nouvelles paroisses en 1851, on accorde encore beaucoup d'attention au blé du moins là où les sols le permettent. Mais, même dans les paroisses où les sols sont les plus fertiles, l'avoine domine la récolte. Le tableau suivant est révélateur du rapport entre le choix des productions et la nature des sols.

TABLEAU 8

Production agricole dans les nouvelles paroisses en 1851

Paroisses	Blé (%)	Avoine (%)	Pommes de terre (%)	Autres (%)
(Proportion de chaque denrée dans la moisson)				
St-Hermas	34.7	45.1	10.9	9.3
St-Placide	29.3	50.9	8.3	11.5
St-Janvier	18.3	57	11.4	13.3
St-Augustin	21.1	49.3	17.9	11.7
St-Jérôme	7.3	46.5	32.3	13.9
St-Colomban	7.2	41.3	42.5	9

Source: APC, recensement nominatif de 1851.

On distingue trois catégories. D'abord les paroisses où les sols sont riches et nouvellement ouverts à la culture: St-Hermas et St-Placide. L'avoine domine mais la part du blé dans la récolte dépasse 29%. Au centre de la région, St-Augustin où les sols sont généralement bons mais appauvris et St-Janvier où la proportion des sols médiocres est de 40%, le blé est déjà relativement moins important alors que la pomme de terre et les denrées d'importance secondaire représentent un pourcentage de la récolte plus élevé que dans les deux premières paroisses. Enfin

dans les paroisses du nord: St-Colomban et St-Jérôme où les sols sont dans l'ensemble trop légers et trop pauvres, pour le froment, l'avoine et la pomme de terre constituent, et de loin, la plus grosse partie de la récolte.

Conclusion:

La marche de la colonisation avait eu son point de départ là où les sols étaient les plus riches et les plus accessibles sur le bord du fleuve et de certains de ses affluents. Les colons avaient suivi les voies d'eau et recherché aussi longtemps que possible les bonnes terres. Après 1825, celles-ci se faisant rares à St-Eustache, St-Benoit et Ste-Thérèse, les colons qui désiraient rester dans la région n'avaient eu d'autre choix que d'aller vers le nord et de s'y installer sur des terres plus arides. Le manque de routes les empêchait de prendre d'abord les terres fertiles et encore disponibles à l'ouest de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. Cette marche forcée vers l'intérieur, déclenchée par la surpopulation, s'effectue au moment où la production du blé décline dans la province et où l'avoine et la pomme de terre dominant. Ces changements avantagent les migrants car plus ils vont vers le nord, plus le blé qu'ils persistent à cultiver donne un rendement inférieur. Les sols des paroisses du nord sont mieux adaptés à la pomme de terre et à l'avoine. Les pressions démographiques

seraient-elles, plus que le réseau hydrographique et que la nature des sols, le moteur essentiel de cette progression forcée de la colonisation vers l'intérieur des terres?

-
1. F. Ouellet, Le Bas-Canada 1791-1840, changements structuraux et crise, Editions de l'Université d'Ottawa, 1976, p. 224-25.
 2. P.G. Lajoie, Les sols des comtés d'Argenteuil, Deux-Montagnes et Terrebonne (Québec) 1960, p.19-20.
 3. J. Bouchette, A Topographical dictionary of Lower Canada, London, 1831, section Mille-Iles and augmentation.
 4. A. Lewis analyse ce cloisonnement des secteurs économiques dans Economic Development with Unlimited Supplies of Labour, Manchester School, 1954, p.139-191, cité par F. Ouellet dans Dualité économique et changement technologique au Québec (1760-1790), dans Histoire Sociale, 1976.
 5. A.P.C., H3/312.- 1817 #7, Plan of the western end of Rivière du Chêne showing the proposed work intended to accomplish a passage for loaded bateaux.
 6. J.U. Demers, Aperçus historiques sur l'île Jésus, l'Atelier, 1957, p. 68.
 7. J.E. Caron, Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940, Québec 1940. "Depuis la conquête

jusque vers 1850, les archives du département de la colonisation démontrent clairement que le plus grand obstacle à l'avancement des colons fut le manque de voirie", p.57.

8. I. Caron, La colonisation de la province de Québec, les cantons de l'est 1791-1815, Québec, 1827, p.79.
9. Actes et ordonnances révisées du Bas-Canada, Montréal, 1845, p.337.
10. P.G.Roy, Inventaire des procès-verbaux des Grand-Voyers, Beauceville, 1923-1932, vol. IV, p.290.
11. Ibid., vol. III, p.18-103.
12. Ibid., p.18.
13. F. Ouellet, Le Bas-Canada, op.cit., p.363-364.
14. P.G.Roy, Inventaire des procès-verbaux, op.cit., vol.III, p.140.
15. J.Bouchette, op.cit.
16. A.P.C., Collection nationale de cartes et plans, H2/349 - Montréal, 1840, A Sector of part of the District of Montreal.
17. Dictionnaire biographique du Canada, vol. II, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 211.
18. Ibid., p. 13.
19. G.F.G. Stanley, The First 'Indian Reserves' in Canada, dans RHAF 4:2, 1950, p.205-207.
20. P.G. Roy, Inventaire des concessions en fiefs, arrières-fiefs et seigneuries, recueil de foy et hommages, aveux et dénombrement, vol. IV, p.221-224.

21. U.J. Demers, op.cit., p.68.
22. C. Thomas, History of the counties of Argenteuil and Prescott, 1896, p.66-70.
23. C.E. Deschamps, Municipalités et paroisses de la province de Québec, Imprimerie Léger Brousseau, Québec, 1896, p.376, 412 et 415.
24. P.G. Lajoie, op.cit., p.42-88.
25. J. Bouchette, op.cit., p.211.
26. F. Ouellet, Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850, Fides, 1971, p.239.
27. Ibid., p.452.

CHAPITRE II

PRESSIONS DEMOGRAPHIQUES ET MIGRATIONS

Introduction:

Le territoire peuplé au XVIII^e siècle s'est peu à peu étendu avec l'arrivée de nouveaux colons. Jusqu'en 1825, le peuplement s'effectue pendant une période assez longue grâce surtout à l'apport d'éléments extérieurs qui s'établissent dans les paroisses les plus proches de Montréal. Après 1825, cette immigration ralentit considérablement mais la croissance naturelle qui fait doubler la population tous les vingt-cinq ou vingt-huit ans¹ se continue. Le tableau suivant (tableau 9) démontre la progression de la pression démographique qui, après 1825, détermine la multiplication des paroisses. Cette expansion atteint son maximum vers 1851 alors que les surplus de population sont forcés de quitter la région.

Durant la période, on verra décliner le taux de nuptialité et, un phénomène entraînant un autre, les taux de natalité et de mortalité pour l'ensemble de la région et cela de façon plus marquée durant les années 1840, précisé-

TABLEAU 9

Peuplement de la région de St-Eustache (1790-1861)

Paroisses	1790	1825	1831	1842	1851	1861
St-Eustache	2,385	4,833	4,880	3,192	4,149	3,287
Ste-Thérèse	974	2,648	2,703	2,998	3,028	2,989
St-Benoit		4,115	4,431	3,010	2,663	1,988
Ste-Scho.		2,684	3,768	3,685	4,762	3,970
St-Jérôme				3,038	5,631	4,236
St-Colomban				826	888	896
St-Hermas				1,382	1,731	1,583
St-Augustin				2,127	2,299	2,228
St-Janvier					1,544	1,569
St-Placide					1,230	1,479
St-Canut						825
St-Joseph-du-Lac						1,346
Région	3,359	14,280	15,783	20,258	27,925	26,396
Accroissement		325 %	10.5%	28.3%	37.8%	-5.4%
" Bas-Canada		197.1%	15.4%	26 %	27.7%	24.8%

Note: les pourcentages d'accroissement pour le Bas-Canada en 1842 et 1851 comprennent les années de recensement 1831 à 1844 et 1844 à 1851.

Sources: recensement du Canada, vol. IV, 1851, 1861, 1871; APC, recensements nominatifs de 1825, 1831, 1842.

ment au moment où la population augmente le plus rapidement.

Cette population canadienne-française et catholique dans l'ensemble comprend une minorité d'anglophones catholiques et protestants. Ce dernier groupe n'apparaissant évidemment pas dans les registres paroissiaux est donc exclu de la plupart des questions considérées dans ce chapitre. Les deux groupes ethniques se partagent le problème de l'analphabétisme, plus répandu parmi les Canadiens français et, pour les deux groupes, plus accentué en allant vers les localités du nord.

A. L'évolution de la population

1) l'immigration avant 1825:

Avant 1825 l'immigration était le principal facteur de la croissance démographique dans la région de St-Eustache. Au recensement de 1790 les deux seules paroisses de la région totalisaient 3,359 habitants. Trente-cinq ans plus tard, deux autres paroisses avaient été établies et la population avait augmentée de 325% alors que pour l'ensemble du Bas-Canada durant la même période, l'augmentation n'était que de 197.1% pour un taux annuel de croissance de 6.2 pour la région et de 2.6 pour la province..

Les déplacements de population des vieilles seigneuries vers les nouveaux lieux de peuplement expliquent la croissance rapide de la région durant ces années. Une

déclaration de l'abbé Demers en 1821 témoigne de ces migrations:

Comme les terres dans certaines paroisses des districts de Montréal et des Trois-Rivières sont à meilleur marché que dans celui de Québec, les habitants des campagnes dans ce dernier district vendent souvent leur terre pour acquérir de plus grandes étendues dans les districts ci-dessus nommés. Ils vont s'établir dans les paroisses de Châteauguay, Blairfindie, Ste-Marie Monnoir, St-Constant, St-Jacques, St-Roch, St-Esprit, St-Benoit. 2

Ainsi, en 1822, les nouveaux arrivants se dirigeaient surtout vers St-Benoit parce qu'à cette date St-Eustache, qui comptait environ 7,000 âmes, était saturé de population. Quelques années plus tard, on procédait à la division de cette paroisse devenue trop grande et surpeuplée.

Le tableau suivant démontre que les immigrants se dirigeaient depuis longtemps vers St-Benoit et St-Eustache de préférence à Ste-Thérèse. En effet, en 1790, 71% de la population de la région réside dans la paroisse de St-Eustache et en 1825, avant que Ste-Scholastique n'en soit détachée, la population de St-Eustache s'était accrue de 215%. En 1825, la paroisse de St-Benoit compte plus de quatre mille habitants alors que la population de Ste-Thérèse demeure largement inférieure à celle des deux autres anciennes paroisses. A cette date, le pourcentage de la population de la région qui se trouve à Ste-Thérèse a même diminué considérablement:

18.5% contre 29% trente-cinq ans plus tôt.

TABLEAU 10

Population de la région de St-Eustache (1790-1825)

Paroisses	1790	1825	Accroissement
St-Eustache	2,385	4,833	102.6%
Ste-Thérèse	974	2,648	171.8%
St-Benoit		4,115	
Ste-Scho.		2,684	
Région	3,359	14,280	325.0%

Sources: recensement du Canada de 1871, vol.IV;
APC, recensement nominatif de 1825.

En 1825 les trois paroisses mères ont à peu près atteint leur point de saturation démographique. La même chose se reproduisait ailleurs au Québec comme l'a démontré

F. Ouellet:

Quant aux paroisses fondées entre 1765 et 1844, elles se peuplent d'abord très vite pour atteindre ensuite un niveau de population au delà duquel la croissance devient très difficile sinon impossible. Il est significatif que beaucoup de ces paroisses enregistrent après 1822 un fléchissement de population.³

Dans la région de St-Eustache, ce fléchissement se fait sentir après 1825 dans les trois paroisses mères, cependant que les nouvelles paroisses absorbent une grande partie de la croissance naturelle de la région.

2) la croissance naturelle après 1825.

Après 1825, la croissance naturelle détermine en premier l'expansion de la population de la région. Le tableau suivant démontre que la croissance ralentit par rapport au Bas-Canada.

TABLEAU 11

Accroissement de la population (1825-1831)

Endroits	%
St-Eustache	0.9
Sté-Thérèse	2.0
St-Benoit	7.6
Ste-Scho.	40.4
Région	10.5
Bas-Canada	15.4

Sources: APC, recensements nominatifs de 1825 et 1831.

Durant ces années seule la paroisse de Ste-Scholastique reçoit encore un nombre important d'immigrants, du voisinage il faut dire, alors que les autres paroisses ne connaissent qu'une faible augmentation de leur population.

De 1831 à 1842, on procède à la création de quatre paroisses en détachant des parties de St-Eustache, St-Benoit et Ste-Scholastique. En conséquence, la population décline considérablement dans les deux premières paroisses et de 2% dans Ste-Scholastique mais la paroisse de Ste-Thérèse demeure intouchée par ces découpages et la population y augmente de 11% tel qu'indiqué au tableau 12, à la page suivante.

L'accroissement de 28.3% dans la région pour cette décennie est presque entièrement absorbé par les nouvelles paroisses et plus particulièrement par St-Jérôme qui accueille 67.8% de ces effectifs durant cette décennie. Durant ces années, la population de la région augmente de nouveau plus rapidement que celle du Bas-Canada. De 1842 à 1851, le rythme du peuplement s'intensifie par rapport à la décennie précédente et l'écart avec le Bas-Canada s'accroît (voir tableau 13).

Durant les années '40, c'est encore dans St-Jérôme que la population s'accroît de la façon la plus remarquable. Cette paroisse reçoit 33.8% des nouveaux effectifs alors que la population augmente dans toutes les paroisses, l'unique exception étant St-Benoit. Ici, la population diminue parce

TABLEAU 12

Accroissement de la population (1831-1842)

Endroits	1831	1842	Accroissement
St-Eustache	4,880	3,192	-34.5%
Ste-Thérèse	2,703	2,998	+11 %
St-Benoit	4,431	3,010	-32 %
Ste-Scho.	3,769	3,685	- 2 %
St-Jérôme		3,038	
St-Colomban		826	
St-Hermas		1,382	
St-Augustin		2,127	
Région	15,783	20,248	+28.3%
Bas-Canada (de 1831 à 1844)			+26 %

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831 et 1842.

que la paroisse est divisée pour fonder St-Placide. La même chose se produit dans Ste-Thérèse où la partie nord de cette paroisse et la partie sud de St-Jérôme sont détachées pour constituer la paroisse de St-Janvier. Mais dans Ste-Thérèse la population ne varie que de 1% parce que cet endroit s'est développé presque indépendamment des autres paroisses mères, recevant des apports de population de l'extérieur qui

TABLEAU 13

Accroissement de la population (1842-1851)

Endroits	1842	1851	Accroissement
St-Eustache	3,192	4,149	+30 %
Ste-Thérèse	2,998	3,028	+ 1 %
St-Benoit	3,010	2,663	-11.5%
Ste-Scho.	3,685	4,762	+29 %
St-Jérôme	3,038	5,631	+85 %
St-Colomban	826	888	+ 7.5%
St-Hermas	1,382	1,731	+25 %
St-Augustin	2,127	2,299	+ 8 %
St-Janvier		1,544	
St-Placide		1,230	
Région	20,258	27,925	+37.8%
Bás-Canada (de 1844 à 1851)			+27.7%

Sources: APC, recensement nominatif de 1842 et recensement du Canada de 1851.

s'ajoutaient à sa croissance naturelle, tandis que St-Benoit ne s'accroît que de 7.6% après 1825 puis décline par la suite avec la formation des deux paroisses qui en sont détachées. L'accroissement de la population de St-Benoit est absorbé durant les années 1840 par ces nouvelles paroisses.

La paroisse de St-Eustache par contre, avec un accroissement de 30%, récupère presque toute la perte de population des années '30 et Ste-Scholastique s'accroît de 29%. La poussée démographique de cette décennie se fait également sentir, à un moindre degré, dans les paroisses de St-Augustin et de St-Colomban, l'une pourtant saturée de population et l'autre peu accueillante du point de vue agricole.

Tous ces mouvements de population expriment à la fois un va-et-vient incessant et une marche en avant qui se traduit par la formation de nouvelles communautés rurales ayant chacune des caractères propres. L'instabilité démographique qui accompagne ces processus se reflète bien au niveau des taux de nuptialité, de natalité et de mortalité qui, pour cette raison, semblent un peu élevés.

a) la nuptialité:

Le taux de nuptialité au Québec de 1815 à 1850 était de 8.6.⁴ Dans la région de St-Eustache, ce taux, calculé au moment des recensements de 1831 à 1851, est plus élevé, variant de 9.4 à 11.3 comme l'indique le tableau 14.

De 1831 à 1842, le taux des mariages demeure stationnaire dans Ste-Scholastique mais augmente dans les trois autres paroisses malgré les épidémies et les crises qui affectent périodiquement le nombre des unions. En 1833,

TABLEAU 14

Les taux de nuptialité (pour 1000 habitants)

Paroisses	1831	1842	1851
St-Eustache	9.2	11.2	7.7
St-Thérèse	8	10	12.9
St-Benoit	11.2	14.8	12.7
St-Scho.	11.7	11.7	6.7
St-Jérôme		8.9	11.3
St-Colomban		1.2	9
St-Hermas		15.1	11.5
St-Augustin		12.2	7.3
St-Janvier			7.1
St-Placide			4
Région	10.1	11.3	9.4

Sources: registres paroissiaux.

entre les deux grandes épidémies de choléra, les mariages sont à la hausse. Ils fléchissent ensuite pour ne revenir au même niveau qu'en 1839 alors que l'économie du Bas-Canada en général s'améliore après quatre années de mauvaises récoltes compliquées par les rébellions de 1837.

A compter de 1842, le taux des mariages décline, tend à se rapprocher de la moyenne provinciale, alors même

que la population augmente plus rapidement que durant la décennie précédente. On note une diminution des mariages entre 1842 et 1844, période de crise économique à laquelle s'ajoute une épidémie de choléra en 1843. Entre 1845 et 1850, années où se succèdent épidémies et crises, le nombre de mariages demeure à peu près stable pour remonter en 1851. Cette remontée est surtout remarquable dans St-Jérôme, où l'on note une rapide croissance de la population, et dans Ste-Thérèse où le taux de nuptialité était auparavant inférieur à celui des autres paroisses. Parmi les nouvelles paroisses, la nuptialité augmente dans St-Colomban et dans St-Jérôme mais décline considérablement dans St-Augustin et St-Hermas.

b) la natalité:

Comme pour les mariages, le taux de natalité au Québec de 1815 à 1850 (52.2) est inférieur aux taux de la région de St-Eustache de 1831 à 1851 (voir tableau 15). Durant la première moitié de cette période, le taux de natalité décline là où il était le plus élevé, dans Ste-Scholastique et Ste-Thérèse, et augmente là où il était le plus faible, dans St-Eustache et St-Benoit. De 1842 à 1851, les naissances par rapport à la population déclinent partout sauf dans St-Jérôme.

Le taux de natalité extrêmement élevé dans Ste-

TABLEAU 15

Les taux de natalité (pour 1000 habitants)

Paroisses	1831	1842	1851
St-Eustache	56.1	57.8	54
Ste-Thérèse	64.7	58.9	48.6
St-Benoît	58	68.9	43.5
Ste-Scho.	77.5	69.9	47.8
St-Jérôme		75.3	79
St-Colomban		43.5	33.7
St-Hermas		61.5	51.9
St-Augustin		48.8	41.3
St-Janvier			62.8
St-Placide			43.9
Région	63.2	63.5	54.5

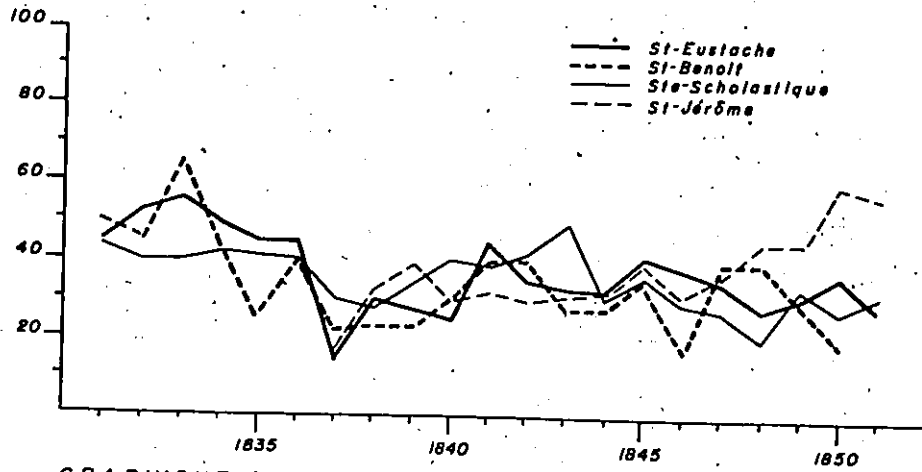
Sources: registres paroissiaux.

Scholastique au début de la période s'explique par le fait qu'à compter de 1825 et durant la majeure partie des années '30, cet endroit est la paroisse de colonisation de la région. De 1825 à 1831, la population des trois anciennes paroisses demeure à peu près stationnaire tandis que celle de Ste-Scholastique augmente de 40.4%. Vers la fin des années 1830, St-Jérôme devient à son tour la paroisse de colonisation et le

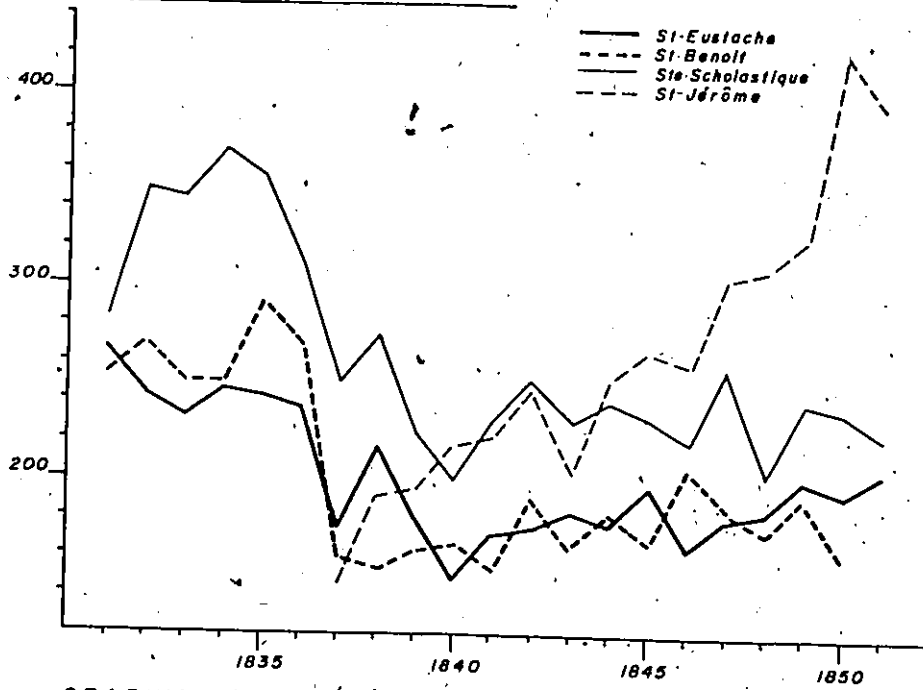
taux de natalité y est également extrêmement élevé en 1842 et 1851. Ces chiffres impressionnants révèlent qu'un grand nombre de couples immigraient vers ces régions une fois mariés. Les graphiques 1 et 2, à la page suivante, illustrent bien cet état de choses. La courbe des mariages de Ste-Scholastique pour les années '30 surtout, et celle de St-Jérôme pour les années '40 demeurent à peu près stables alors que la courbe des naissances de ces paroisses s'élève très rapidement durant ces années. Tout cela dénote une grande instabilité démographique à l'échelle de la région.

Le graphique 2 illustre l'effet de la division des paroisses sur le nombre de naissances. Dans les trois paroisses divisées durant les années 1830, on note une brusque chute des naissances en 1837, au moment de l'ouverture des registres paroissiaux. Ces paroisses occupant un territoire désormais limité, la population ne peut s'accroître autant que dans St-Jérôme, par exemple, et par conséquent, la natalité ne maintient pas dans ces paroisses, durant les années 1840, le niveau élevé des années 1830. Le regain de croissance de la population dans St-Eustache durant les années '40 n'empêche pas pour autant le fléchissement des naissances. Dans St-Jérôme par contre, la natalité monte en flèche. Dans les autres nouvelles paroisses, le nombre de naissances est élevé la première année puis se stabilise par la suite.

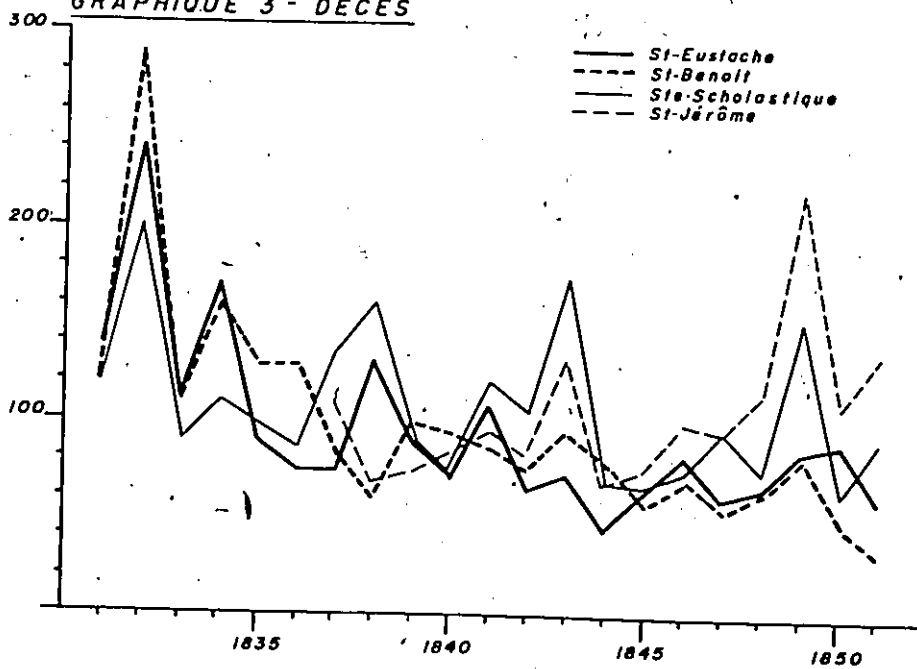
GRAPHIQUE 1 - MARIAGES



GRAPHIQUE 2 - NAISSANCES



GRAPHIQUE 3 - DÉCÈS



c) la mortalité:

Les taux de mortalité de la région se comparent favorablement à ceux du Bas-Canada. Les taux pour la province sont en 1831 de 27.0, en 1842 de 25.3 et en 1851 de 21.0.⁵ Ceux de la région pour les mêmes années sont à peine plus élevés mais, en 1851, cinq paroisses ont un taux de mortalité inférieur à celui du Bas-Canada. Durant la période, la mortalité décline dans toutes les paroisses, sauf dans St-Jérôme où le taux est le plus élevé de toutes les paroisses en 1851.

TABLEAU 16

Les taux de mortalité (pour 1000 habitants)

Paroisses	1831	1842	1851
St-Eustache	29.2	22.4	16.7
Ste-Thérèse	29.8	29.6	26.2
St-Benoit	27.7	27.4	15.0
Ste-Scho.	32.4	29.8	21.9
St-Jérôme		25.3	27.0
St-Colomban		23.0	10.1
St-Hermas		28.9	17.3
St-Augustin		25.3	17.8
St-Janvier			20.7
St-Placide			24.3
Région	29.6	27.0	22.5

Sources: registres paroissiaux.

Les taux de mortalité fléchissent malgré les épidémies qui marquent toute la période. La mortalité la plus élevée pour une seule année, en tenant compte de la population, est le résultat du choléra de 1832 (voir graphique 3 pour le nombre de décès). Pour la région, le taux de mortalité s'élève à 57.0 comparé à 29.6 l'année précédente mais dépassant celui de la province qui est alors de 45.0. Cette épidémie fait 61 morts dans la seule paroisse de St-Eustache; le nombre total des décès égale le nombre des naissances pour un taux de 49.5 contre 29.2 l'année précédente. La situation est plus sérieuse encore dans les paroisses de Ste-Thérèse et de St-Benoît où les décès excèdent les naissances avec des taux de mortalité de 63.7 et 64.5 respectivement.

Les épidémies des années suivantes sont moins dévastatrices. En 1834, le taux de mortalité s'élève à 30.5. En 1843, le taux est de 34 et tombe à 31 en 1849 en évaluant la population à 25,000.

Le typhus et la fièvre apportés par les navires en 1846 et 1847 font également des ravages mais ne touchent pas toutes les paroisses également. Ces épidémies, peu remarquées dans St-Benoît, se manifestent plus nettement dans St-Eustache et Ste-Thérèse en 1846 et dans Ste-Scholastique et St-Hermas l'année suivante.

Les épidémies se déclenchaient en août, mois de grandes chaleurs. Dans les paroisses mères, la pointe des

sépultures pour le mois d'août est nettement supérieure à celle des autres mois. Dans St-Benoit, pour la période, les décès annulent les naissances du mois d'août. C'est en novembre qu'on enregistrerait la plus faible mortalité mais avec le retour du printemps les décès augmentaient de nouveau. Il y avait souvent des noyades alors qu'on tentait de traverser la rivière une dernière fois avant que la glace ne cède au dégel. Les changements soudains de température affectaient la santé des habitants. Mars était également le mois où il y avait le plus de naissances et par le fait même était celui de la mortalité infantile la plus élevée, puisque la mort dans ce groupe d'âge survenait dans le premier mois de la vie.⁶ Reliée à la mortalité infantile, il y avait mortalité chez les femmes au moment ou à la suite d'un accouchement.

La mortalité infantile est toujours très élevée et autrefois le quart des enfants mourraient avant d'atteindre leur premier anniversaire. Dans la région de St-Eustache, cette mortalité varie entre 38% et 61% du total des décès enregistrés, selon les paroisses. La mortalité dans cette catégorie d'âge diminue considérablement durant la période, passant d'un taux de 26.7 en 1831 à 16.0 en 1851. Dans St-Jérôme la mortalité infantile diminue alors même que le taux de mortalité pour l'ensemble de la paroisse s'accroît (voir tableau 17).

TABLEAU 17

Les taux de mortalité infantile (pour 1000 habitants)

Années	St-Eustache	Ste-Scho.	St-Jérôme	Région
1831	29.5	26.0		26.7
1832	29.3	19.3		26.5
1833	22.7	14.9		19.0
1834	30.6	11.2		19.5
1835	17.3	13.7		17.7
1836	17.5	16.6		18.7
1837	18.6	26.4	38.7	28.0
1838	25.5	26.9	13.7	23.0
1839	22.6	20.8	20.3	23.0
1840	19.5	21.3	18.4	22.0
1841	22.8	20.3	21.0	21.6
1842	16.5	23.0	15.9	20.0
1843	18.1	34.3	28.0	25.0
1844	14.6	19.0	17.2	20.0
1845	17.5	17.0	17.7	16.7
1846	25.6	17.7	20.4	20.8
1847	14.3	20.2	17.0	17.0
1848	20.8	15.8	18.8	17.0
1849	18.3	26.8	21.0	24.6
1850	15.9	12.2	13.4	15.0
1851	15.2	19.0	14.3	16.0

Sources: registres paroissiaux.

Ce tableau permet de constater qu'il y a sous-enregistrement de la mortalité infantile particulièrement dans les nouvelles paroisses de colonisation. Les taux annuels de mortalité dans Ste-Scholastique, par exemple, de 1832 à 1836, semblent beaucoup trop faibles en comparaison de ceux obtenus pour St-Eustache et même Ste-Scholastique après 1836 alors que la population a diminuée suite à la division de la paroisse. Les mêmes observations peuvent être faites à propos de St-Jérôme. Ainsi, un an après l'ouverture des registres, le taux de mortalité infantile ne serait que de 13.7 alors qu'il était de 38.7 l'année précédente.

Ces sous-enregistrements s'expliquent en partie par l'éloignement des colons de l'église surtout dans les nouvelles paroisses. Jusqu'en 1837, Ste-Scholastique comprend un immense territoire et de nombreux colons habitaient très loin de l'église. Au moment de la plus forte mortalité infantile, en mars, les routes étaient pour la plupart impraticables. Il n'était donc pas toujours possible de se rendre à l'église pour faire ensevelir les enfants morts à la naissance ou peu après.

Le problème du sous-enregistrement se pose aussi pour la natalité et la nuptialité. Les registres étaient parfois détruits par le feu comme ce fut le cas à St-Eustache et St-Benoit en 1837. Les données recueillies ici ne sont donc pas toujours complètes. Néanmoins, la similarité de ces

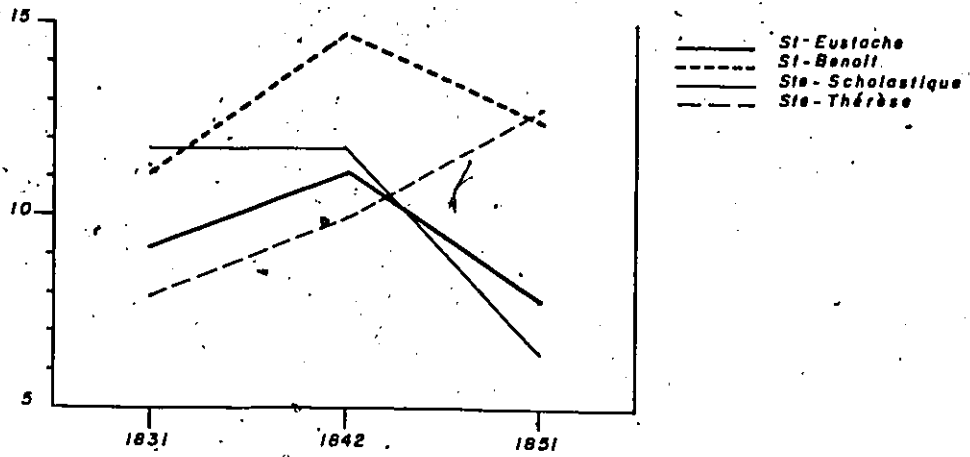
données d'une paroisse à l'autre révèle clairement les tendances de la région. Les graphiques 4, 5 et 6, à la page suivante, démontrent cette similarité des comportements dans les quatre plus anciennes paroisses et résume la situation de la région en ce qui a trait à la nuptialité, la natalité et la mortalité.

Ces graphiques témoignent également du déclin de la population des paroisses fondées avant 1830. Le déclin de l'ensemble de la région devient alors apparent. La seule exception à la règle étant le taux des mariages dans la paroisse de Ste-Thérèse. Jusqu'en 1851, les taux de nuptialité de cette paroisse avaient été plus faibles qu'ailleurs. A cette date, les taux de St-Benoit et de Ste-Thérèse sont presque au même niveau et la population de ces deux paroisses est à peu près semblable. L'on note par contre que, dans St-Eustache et dans Ste-Scholastique, où les populations sont plus élevées, les taux de mariage sont plus bas.

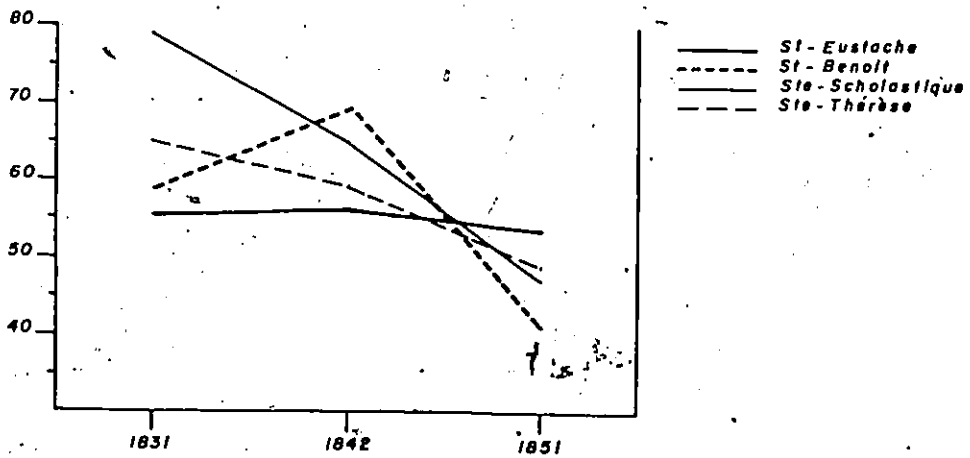
d) la structure des âges:

L'analyse des groupes d'âges fait ressortir la jeunesse de la population: près de 44% ont moins de quinze ans en 1831 alors que pour le Bas-Canada la même catégorie d'âges est de 33%. Durant la période, le groupe qui augmente le plus rapidement est celui des enfants de 6 à 14 ans. Ceux-ci s'accroissent de 116.6%, comme le démontre le tableau suivant.

GRAPHIQUE 4 - Les taux de nuptialité (par 1000 habitants)



GRAPHIQUE 5 - Les taux de natalité (par 1000 habitants)



GRAPHIQUE 6 - Les taux de mortalité (par 1000 habitants)

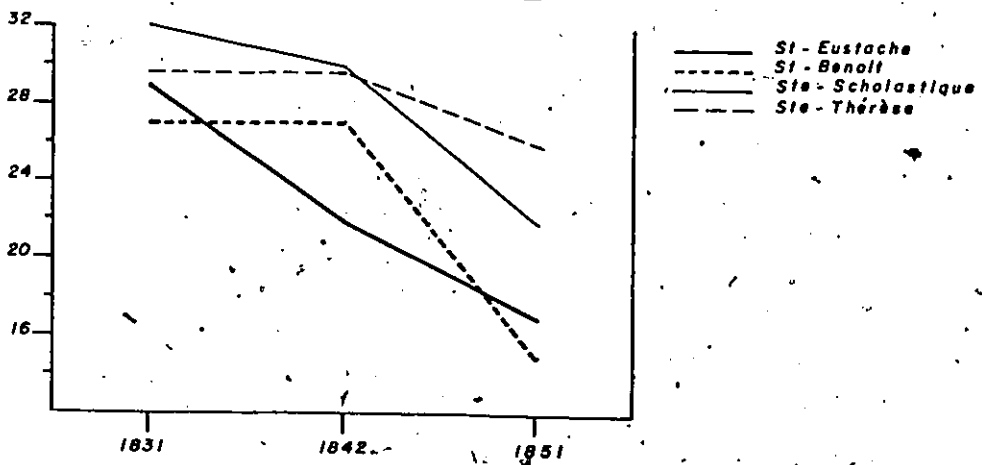


TABLEAU 18

Accroissement par groupes d'âges

Groupes d'âges	1831-1842	1842-1851	1831-1851
Hommes: 15 ans et plus	35.4%	22.2%	65.5%
Femmes: " "		-	64.0%
Enfants: 6 à 14	50.5%	43.9%	116.6%
Enfants: 5 ans et moins	29.4%	26.8%	64.1%
Région	28.3%	37.8%	76.9%

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

Le fait que l'augmentation du nombre d'enfants se situe principalement dans la catégorie d'âges de 6 à 14 ans indique que ce sont des familles ayant déjà un ou plusieurs enfants qui viennent prendre possession des terres dans les nouvelles paroisses, ce qui prouve à nouveau l'instabilité démographique de la région. Ceci devient apparent quand on considère que dans St-Jérôme de 1842 à 1851, le nombre d'enfants de 6 à 14 ans augmente de 89% alors que celui des enfants de cinq ans et moins n'augmente que de 37%.

La diminution de la catégorie d'âges 5 ans et moins, qui est le fait de la plupart des paroisses, indique également un vieillissement de la population et sans doute le départ de nombreux jeunes gens de la région. En 1831, les enfants de

5 ans et moins représentaient 48.2% des enfants et 44.8% en 1842. En 1851, ils ne sont plus que 41.6%. On note que c'est dans la paroisse la plus pauvre: St-Colomban, que le nombre de jeunes enfants y est le moins élevé, soit 30.4% en 1851. C'est également dans cette paroisse, comme on le verra plus loin, que l'on trouve le pourcentage le plus élevé de célibataires parmi les hommes.

Chez les adultes l'on constate que le nombre de femmes et d'hommes est à peu près également réparti dans la plupart des paroisses. Et, comme le démontre le tableau 19, les proportions varient peu pour l'ensemble de la région de 1831 à 1851. Les lacunes du recensement de 1842 rendent impossible une comparaison entre les deux décennies pour ces groupes.

Au niveau de la paroisse l'équilibre entre les sexes change à peine dans Ste-Thérèse mais se modifie durant la période dans St-Eustache, St-Benoit et Ste-Scholastique de sorte que dans chacune de ces paroisses les proportions sont inversées. Dans St-Eustache, le nombre de femmes diminue alors qu'il augmente dans les deux autres. La diminution du nombre d'hommes est surtout remarquable dans St-Benoit alors que ces derniers vont s'installer en grand nombre dans les nouvelles paroisses de colonisation. Ces paroisses attirent généralement plus d'hommes que de femmes dans les premiers temps. En effet, dans la plupart des nouvelles

TABLEAU 19

Pourcentage d'hommes et de femmes

Paroisses	1831		1851	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
St-Eustache	49.3	50.7	50.6	49.4
Ste-Thérèse	48.8	51.2	48.7	51.3
St-Benoit	51.2	48.8	46.4	53.6
Ste-Scho.	53.6	46.3	49.1	50.9
St-Jérôme			48.8	51.2
St-Colomban			53.1	46.9
St-Hermas			51.3	48.7
St-Augustin			50.3	49.7
St-Janvier			52.2	47.8
St-Placide			50.0	50.0
Région	49.4	50.6	49.7	50.3

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831 et 1851.

paroisses le pourcentage des hommes est le plus élevé ou égal sauf dans St-Jérôme. A cet endroit les femmes représentent 51.2% de la population adulte. Ce qui veut probablement dire que dans les nouvelles paroisses, il y avait rareté de femmes parmi celles en âge de se marier: en effet, dans ces localités le pourcentage de femmes célibataires est moins considérable que celui des célibataires masculins (tableau 20).

TABLEAU 20

Les célibataires

Paroisses	1831		1851	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
St-Eustache	41.0	40.0	36.0	36.5
Ste-Thérèse	34.5	33.0	41.7	38.0
St-Benoit	41.7	38.0	29.7	31.0
Ste-Scho.	17.7	25.0	34.0	31.0
St-Jérôme			33.0	33.4
St-Colomban			44.7	32.7
St-Hermas			34.7	30.5
St-Augustin			34.6	34.3
St-Janvier			33.5	28.4
St-Placide			35.0	28.2
Région	35.4	34.8	35.0	33.2

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831 et 1851.

Pour ce qui est de St-Jérôme, un certain nombre d'hommes, une fois leur famille installée, allaient sans doute chercher ailleurs une subsistance que leur terre ne leur procurait pas.

Durant la période, le pourcentage des hommes et des femmes que représentent les célibataires varie considérablement d'une paroisse à l'autre mais demeure à peu près stable pour l'ensemble de la région.

En général le pourcentage de célibataires chez les hommes et chez les femmes est à peu près égal; mais, dans St-Benoit et Ste-Scholastique, il y a un écart assez marqué en 1831: dans cette dernière paroisse, il y a sans doute une pénurie d'époux, ce qui indiquerait une émigration masculine. Dans St-Benoit, le pourcentage d'hommes mariés a considérablement diminué en 1851 car une grande partie de ceux-ci se retrouvent maintenant dans les nouvelles paroisses de colonisation où d'ailleurs les hommes non mariés sont proportionnellement plus nombreux que les femmes de la même catégorie. Comme on l'a noté plus haut, St-Jérôme fait exception mais là, l'écart y est moindre que dans Ste-Scholastique en 1831 où seulement 17.7% des hommes sont célibataires et 25% des femmes. Cela veut dire que cette paroisse de colonisation avait attiré dans les premiers temps beaucoup plus de familles complètes que les autres paroisses à leur début. Vingt ans plus tard, la proportion des célibataires dans Ste-Scholastique est comparable à celle des autres paroisses. Dans St-Colomban, le pourcentage de célibataires mâles demeure largement supérieur à celui des femmes célibataires même quatorze ans après sa fondation. Les mâles irlandais avaient toujours de la difficulté à trouver des épouses à l'intérieur et à l'extérieur de leur communauté. Il faut dire aussi que dans les paroisses où les sols sont médiocres, la pauvreté et la difficulté d'obtenir des terres retardent jusqu'à un certain

point les mariages et contribuent à maintenir le nombre de célibataires élevé.

B. Les caractères de la population

1) une population canadienne-française:

La population de la région de St-Eustache, essentiellement canadienne-française, se répartie comme suit:

TABLEAU 21

Population selon l'origine ethnique en 1851 (%)

Paroisses	Can. français	Autres
St-Eustache	93.9	6.1
Ste-Thérèse	92.4	7.6
St-Benoit	95.4	4.6
St-Scho.	93.9	6.1
St-Jérôme	85.2	14.8
St-Colomban	10.2	89.8
St-Augustin	95.6	4.4
St-Hermas	96.9	3.1
St-Janvier	99.0	1.0
St-Placide	98.3	1.7
Région	90.3	9.7

Source: recensement du Canada, vol. IV, 1851.

Dans toutes les paroisses, sauf à St-Colomban où se regroupent la plupart des Irlandais de la région, les anglophones sont noyés parmi les Canadiens français. A St-Jérôme, à proximité de la communauté irlandaise, les anglophones sont plus nombreux que dans les autres paroisses, soit 14.8%. Cependant le voisinage de la seigneurie d'Argenteuil ne semble pas avoir influencé le peuplement des paroisses contigües: St-Hermas et St-Placide où les anglophones sont en très petit nombre.

2) une population catholique:

La population est catholique dans une proportion écrasante (voir tableau 22). Ce tableau démontre aussi que la minorité protestante s'accroît plus vite que le groupe dominant.

Les chiffres du tableau 22 pour les années 1831 et 1842 proviennent des recensements manuscrits et le total obtenu pour chaque paroisse ne correspond pas toujours à celui obtenu pour l'ensemble de la population tel que donné au tableau 9. Ces chiffres approximatifs permettent néanmoins de situer globalement les anglophones par rapport aux Canadiens français.

Les données pour l'année 1851 sont celles du recensement publié la même année. La rubrique religion inclut pour certaines paroisses comprises dans notre étude,

TABLEAU 22

Répartition de la population selon la religion

Paroisses	1831		1842		1851	
	Cathol.	Autres	Cathol.	Autres	Cathol.	Autres
St-Eustache	4,759	165	3,023	136	3,955	194
Ste-Thérèse	2,609	100	2,899	91	2,856	172
St-Benoit	4,373	67	2,769	69	2,565	98
Ste-Scho.	3,663	55	3,586	113	4,603	159
St-Jérôme			3,329	18	5,021	610
St-Colomban			856	27	857	31
St-Augustin			2,006	98	2,204	95
St-Hermas			1,300*	28	1,689	42
St-Janvier					1,530	14
St-Placide					1,219	11
Région	15,404	387	19,768	580	26,499	1,426
	97.5%	2.5%	97.1%	2.9%	94.9%	5.1%

Note: *338 ajouté aux chiffres du recensement.

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842 et recensement du Canada, vol. I, 1851.

282 personnes qui ne déclarent pas leur religion. Partant de l'hypothèse que tous les Canadiens français étaient catholiques et qu'un certain nombre d'anglophones l'étaient également, le nombre de catholiques doit être supérieur au nombre de Canadiens français. Aussi, les personnes qui ne donnent

pas leur religion sont sans doute catholiques et elles sont ici ajoutées à cette catégorie. Ceci ne modifie cependant pas les observations faites au niveau de la région en ce qui a trait à l'accroissement des Canadiens français par rapport aux anglophones mais rétabli simplement un équilibre qui semble au moins logique entre l'ethnicité et la religion au niveau des paroisses.

Le tableau 22 fait surtout état de l'augmentation de la population protestante, donc anglophone, en 1851, par rapport au groupe dominant catholique et majoritairement francophone. La vitesse d'accroissement des catholiques est de 2.8% par an alors que les non-catholiques s'accroissent au rythme de 8.9% par année.

Ces derniers arrivent dans la région en plus grand nombre après 1842. Ils s'établissent principalement dans St-Jérôme: de 18 en 1842, ils sont 610 dix ans plus tard. Les autres, les éléments les plus prospères sans doute, s'installent dans les anciennes paroisses où les terres sont plus rares, donc plus chères. Les anglophones augmentent de 89% dans Ste-Thérèse et d'environ 40% dans chacune des autres paroisses: St-Benoît, St-Eustache et Ste-Scholastique. Dans St-Hermas, leur nombre s'accroît de 50%.

3) le problème de l'analphabétisme:

Ce problème est examiné ici à partir des signatures dans les registres des baptêmes de trois paroisses: St-Eustache, établi depuis longtemps, St-Jérôme, nouvelle paroisse de colonisation, et St-Colomban, communauté à 90% anglophone et 95.5% catholique. La comparaison du nombre de signatures obtenues dans l'une et l'autre paroisse pour les anglophones catholiques et les francophones, ainsi que pour les hommes et les femmes, permet d'entrevoir les différentes facettes de ce problème.

TABLEAU 23

Capacité de signer dans la population catholique selon les actes de baptêmes (1831-1851)

Paroisses	No. de baptêmes	No. de signatures	% qui sait signer
St-Eustache	3,904	904	23.1
St-Jérôme	3,815	419	10.9
St-Colomban	524	244	46.5

Sources: registres paroissiaux 1831-1851.

Le tableau 23 qui regroupe tous les baptêmes et les signatures enregistrés de 1831 à 1851 pour St-Eustache et de 1837 à 1851 pour les deux autres paroisses, révèle le taux

relativement faible d'alphabétisation de la population catholique dans la région: au total, 1,567 signatures sur 8,243 baptêmes (19%). A titre de comparaison, selon Allan Greer dans son étude sur l'alphabétisme au Québec, le taux d'alphabétisation pour l'ensemble du Bas-Canada vers 1840 est de 22%,⁷ chiffre qui concorde avec le pourcentage obtenu pour St-Eustache. Cependant, de St-Jérôme vers l'intérieur des terres, la capacité de signer est dramatiquement réduite; ceci est d'ailleurs vrai pour les deux groupes ethniques: les francophones et les Irlandais. La médiocrité des sols et l'éloignement de la paroisse du bord de la rivière des Mille-Iles peuvent mais ne peuvent seuls expliquer ce faible taux d'alphabétisation. A St-Colomban, la paroisse la plus pauvre de la région mais peuplée d'Irlandais catholiques, le taux d'alphabétisation est deux fois plus élevé qu'à St-Eustache où la moyenne est déterminée par la suprématie numérique des Canadiens français. Puisqu'il ne s'agit ici, dans ces deux paroisses également éloignées de St-Eustache, que de catholiques, le facteur religieux ne peut au premier chef être tenu responsable d'un écart aussi considérable. Le facteur culturel semble dans ce cas être l'élément important qui rend compte de cet écart entre les taux d'alphabétisme des deux groupes ethniques. Le tableau 24 éclaire ces phénomènes.

TABLEAU 24

Capacité de signer selon l'ethnicité

Paroisses	Can.fr.	Angl.cath.	Pop.Cath.	Total des signatures
<u>St-Eustache</u>				
Signatures (1831-1851)	837 (92.5%)	67 (7.4%)		904
Population en 1851	3,892 (?)	(?)	3,955 (?)	
<u>St-Jérôme</u>				
Signatures (1837-1851)	304 (72.5%)	115 (27.5%)		419
Population en 1851	4,797 (95.5%)	224 (4.5%)	5,021	
<u>St-Colomban</u>				
Signatures (1837-1851)	1 (.2%)	243 (99.8%)		244
Population en 1851	90 (10.5%)	767 (89.5%)	857	

Sources: registres paroissiaux de 1831 à 1851 et recensement du Canada de 1851.

L'écart entre le pourcentage d'hommes et de femmes qui savent signer varie également selon le groupe ethnique et selon l'éloignement de la paroisse du bord de la rivière des Mille-Iles.

TABLEAU 25

Capacité de signer selon le sexe

Paroisses	Francophones			Angl. catholiques		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
St-Eustache	439	398	837	39	28	67
	52.4%	47.6%		58.2%	41.8%	
St-Jérôme	135	102	237	80	35	115
	56.9%	43.1%		69.5%	30.5%	
St-Colomban	1	0	1	172	71	243
	0	0		70.7%	29.3%	

Sources: registres paroissiaux.

On note d'abord (tableau 25) que la capacité de signer est plus élevée pour les hommes que pour les femmes en général et que, contrairement aux hommes, le taux d'alphabétisation des Canadiennes françaises est plus élevé que celui des femmes anglophones catholiques. Pour les francophones, la différence entre les sexes assez peu importante à St-Eustache y est moindre qu'à St-Jérôme. L'écart entre le niveau d'alphabétisation est plus marqué chez les anglophones catholiques, et, comme pour les francophones, cette différence s'accroît en allant vers les paroisses du nord. Tout cela n'exprimerait-il pas le rôle respectif de la

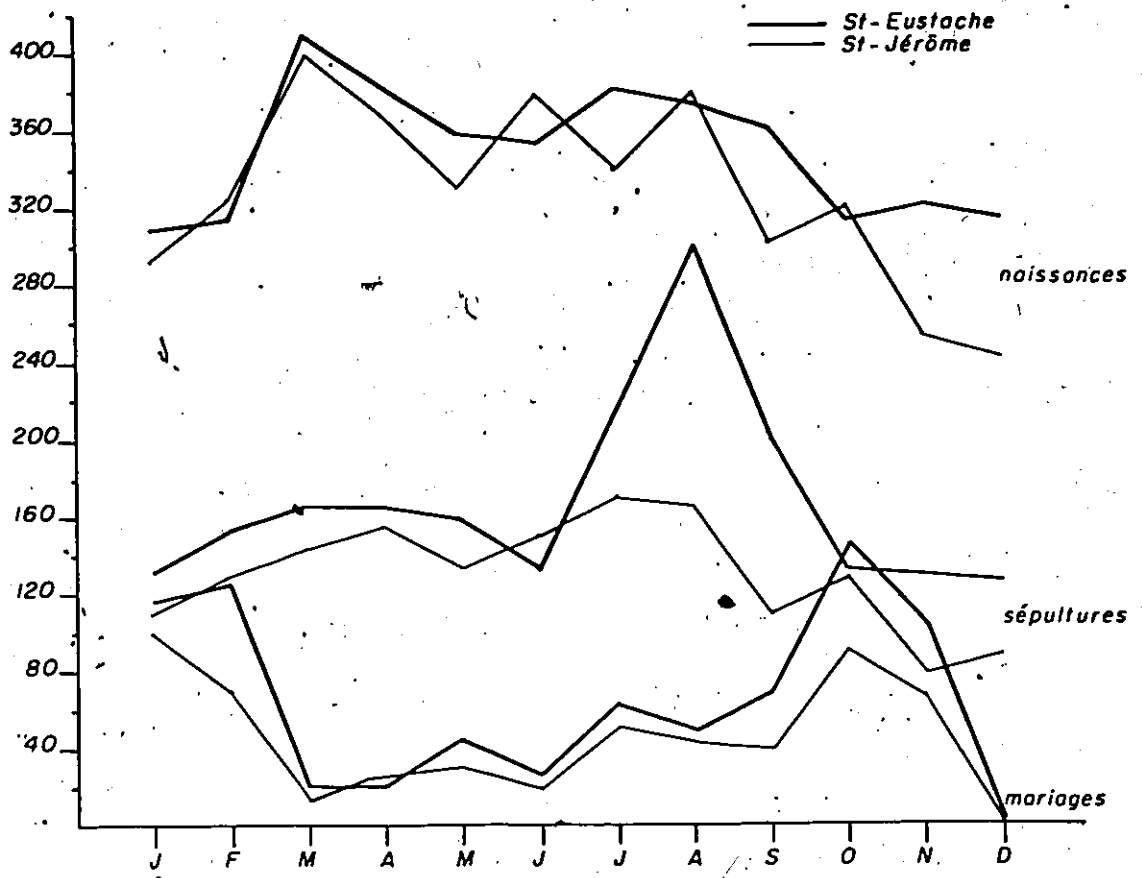
femme dans les milieux familiaux des deux groupes ethniques? La question de l'alphabétisation ainsi présentée fait apparaître certains problèmes liés à la marche du peuplement vers l'intérieur des terres.

4) les mouvements saisonniers:

La courbe saisonnière des mariages reflète la vie religieuse et agricole de la région. Le plus grand nombre de mariages avait lieu en octobre après les récoltes et en janvier et février, temps mort pour les cultivateurs. On respectait ainsi le calendrier liturgique qui interdisait les célébrations durant l'Avent et le Carême. A cette époque quelques mariages seulement sont célébrés en décembre avec dispense spéciale de l'évêque. La courbe des mariages est à son plus bas de mars à juin, mois qui recouvrent le Carême et la reprise des travaux agricoles du printemps.

Le sommet de la courbe des naissances se situe en mars, et le minimum en décembre pour l'ensemble de la région. Au total le plus grand nombre est concentré en février et mars. Cette courbe est la même dans la plupart des paroisses. Dans St-Benoit, on note un décalage d'un mois, le sommet se situant en avril et le minimum en janvier. Dans St-Hermas et St-Augustin, le plus grand nombre de naissances a lieu en mai.

GRAPHIQUE 7 - COURBES SAISONNIÈRES



Le graphique 7 illustre la similarité des comportements dans une ancienne et une nouvelle paroisse en ce qui a trait aux mariages et aux naissances au cours d'une année. Par contre, pour le profil saisonnier des décès, la pointe du mois d'août est fortement accentuée dans les paroisses mères représentées ici par St-Eustache. Dans ces paroisses, les épidémies du début des années 1830, qui se déclenchaient en août, font monter exagérément la courbe durant ce mois. Le mois d'août demeure néanmoins un mois de mortalité élevée dans toutes les paroisses. Une autre montée de la courbe des décès, mais moins importante, se situait au printemps, en mars et avril, dans presque toutes les paroisses. Ces quelques observations permettent de saisir l'influence de la religion et de l'activité agricole sur le mouvement démographique.

5) les migrations:

La région n'absorbait plus toute sa croissance naturelle. En 1861, selon les recensements, la population avait diminuée de 5.5% (voir tableau 9). Si l'on tient compte de la croissance naturelle, établie à partir des surplus cumulés des naissances sur les décès, on constate déjà en 1851 une émigration minimum nette de 3,306 (voir tableau 26, à la page suivante).

TABLEAU 26

Croissance naturelle de la population (1831-1851)

Paroisses	Naissances	Décès	Excédent
St-Eustache	4,209	2,014	2,195
Ste-Thérèse	3,521	1,741	1,780
St-Benoit	4,136	2,054	2,082
Ste-Scho.	5,525	2,274	3,251
St-Jérôme	3,961	1,568	2,393
St-Colomban	531	188	343
St-Augustin	1,468	644	824
St-Hermas	1,461	645	816
St-Janvier	527	186	341
St-Placide	154	60	94
Région	25,493	11,374	14,119
Population catholique en 1831			15,404
Excédent des naissances sur les décès			<u>14,119</u>
			29,523
Population cath. au recensement de 1851			<u>26,217</u>
Emigration minimum nette			3,306

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831 et 1851; registres paroissiaux.

L'excédent de population des paroisses mères avait peuplé les paroisses fondées après 1830. Le tableau suivant démontre l'existence de surplus énormes dans chacune des anciennes paroisses.

TABLERAU 27

Emigration dans les premières paroisses

Paroisses	1831	Excédent	Pop. attendue	1851	Emigration
St-Eustache	4,759	2,195	6,954	3,755	3,199
Ste-Thérèse	2,609	1,780	4,389	2,856	1,533
Ste-Scho.	3,663	3,251	6,914	4,602	2,312
St-Benoit	4,373	2,082	6,455	2,505	3,951
Total	15,404	9,308	24,712	13,718	10,994

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831 et 1851; registres paroissiaux.

Cette émigration de 10,994 est calculée à partir de la population catholique seulement. En 1851, la population des six nouvelles paroisses était de 12,439, chiffre qui correspond d'assez près à l'émigration des premières paroisses. Ainsi le peuplement des nouvelles paroisses se serait effectué presque entièrement à partir des quatre premières

paroisses de la région. Le peu de mobilité des habitants de ces paroisses au moment du mariage semble confirmer cette hypothèse. Les époux se mariaient la plupart du temps dans la paroisse où les épouses étaient domiciliées au moment du mariage. Il n'est pas étonnant que le pourcentage d'épouses domiciliées hors de la paroisse soit extrêmement bas: moins de 2% dans les exemples cités. Le choix d'un conjoint hors de la communauté rurale était un phénomène beaucoup plus fréquent; mais, à mesure qu'on allait vers l'intérieur des terres il se faisait de plus en plus rare: 29.7% à St-Eustache et seulement 4% à St-Jérôme. Tout cela montre bien comment ces communautés rurales, une fois constituées, pouvaient mener une existence autonome à bien des égards. La proportion de conjoints qui vient des paroisses voisines est à peine supérieure dans le cas de St-Eustache à celle des conjoints qui sont originaires d'une autre région. On a le sentiment net que le processus de division d'une paroisse et que la décision d'émigrer même à l'intérieur de la région étaient assez douloureux pour les individus et les groupes impliqués. En tout cas, cela démontre l'existence de fortes barrières entre les communautés rurales elles-mêmes à l'intérieur de la région. On ne saurait toutefois en conclure que les liens régionaux sont faibles et inconsistants.

TABLEAU 28

Domicile des conjoints au moment du mariage

Domicile	Hommes	Femmes
<u>St-Eustache</u>		
De la paroisse	70.3%	99.5%
Autres paroisses de la région	16.7%	-
Extérieur de la région	13.0%	.5%
Total	100.0%	100.0%
<u>St-Jérôme</u>		
De la paroisse	96.0%	98.7%
Autres paroisses de la région	2.0%	.3%
Extérieur de la région	2.0%	1.0%
Total	100.0%	100.0%

Sources: registres paroissiaux.

Ce tableau comprend les mariages de 1831 à 1851 pour St-Eustache et de 1837 à 1851 pour St-Jérôme. Les hommes qui se mariaient à St-Eustache et qui venaient d'une autre paroisse de la région (16.7%), avaient probablement émigrés dans une nouvelle colonie et revenaient épouser une fille de leur paroisse natale. La plupart des époux qui viennent de l'extérieur de la région (13.0%), sont de la

région de Montréal, un seul de Québec et trois du Haut-Canada. Dans St-Jérôme, le nombre d'époux venus de l'extérieur de la région ou même de paroisses voisines est encore plus restreint. On ne compte que 22 cas dans ces deux catégories durant la période. Plus rares encore sont les femmes qui se mariaient dans une paroisse autre que la leur mais, contrairement aux hommes, la chose est plus fréquente dans St-Jérôme que dans St-Eustache. La différence demeure, toutefois peu importante.

Conclusion:

L'immigration massive d'avant 1825, des taux de nuptialité et de natalité plus élevés que ceux de la province font qu'en vingt-cinq ans la population de la région double presque. La population des premières paroisses, poussée par les pressions démographiques, peuple rapidement l'arrière-pays. Le rythme est tel que durant les années 1840, la région n'absorbe plus toute sa population. Durant cette décennie, le taux des mariages et des naissances baisse, se normalise, peut-on dire. La mortalité diminue également surtout parce que les épidémies sont moins dévastatrices durant les années '40 grâce en partie à une connaissance plus répandue des moyens de prévention de la contagion.

Cette population, jeune, majoritairement canadienne-française et catholique comprend une minorité d'anglophones catholiques et de protestants. Les anglophones catholiques

sont plus instruits que les francophones. Ils s'accroissent relativement plus rapidement que les Canadiens français, au moment où une certaine proportion de ces derniers émigre, durant les années 1840.

Dans les nouvelles paroisses, les hommes sont généralement un peu plus nombreux que les femmes mais cet écart est peu considérable dans la plupart des localités. Au niveau de la région, les pourcentages demeurent à peu près inchangés du début à la fin de la période.

Il existe un tissu régional qui recouvre le territoire mais la force de ce principe unificateur n'est pas suffisante pour aplanir toutes les différences entre les communautés rurales. Elle n'entrave pas non plus la montée des inégalités sociales.

-
1. F. Ouellet, Le Bas-Canada, op.cit., p.222.
 2. Id., Histoire économique et sociale du Québec, op.cit., p.273.
 3. Ibid., p.347.
 4. Ibid., p.273.
 5. Ibid., p.272.
 6. J. Henripin, Elements de démographie, La librairie de l'Université de Montréal, 1973-74, p.36.

7. A. Greer, The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899, dans Histoire Sociale - Social History, vol. XI, novembre 1978, p.315.

CHAPITRE III

REPARTITION DES SOLS ET STRUCTURE SOCIALE

Introduction:

On a vu jusqu'ici que le peuplement initial s'est effectué avec une extrême lenteur mais qu'au début du XIX^e siècle la région devient un lieu d'immigration si bien que vers 1825, les premières paroisses étant saturées de population, les colons sont forcés d'aller vers l'intérieur. Cette marche forcée s'accomplit dans des conditions pénibles à cause du manque de routes, des difficultés de leur entretien et des lacunes du réseau hydrographique. Les circonstances qui avaient favorisé la colonisation des paroisses mères perdent de leur valeur à mesure que les colons vont vers le nord: non seulement les sols sont-ils moins riches et les rendements moins élevés quant au blé mais l'analphabétisme va aussi en augmentant. Cette migration entraîne un dépeuplement relatif des anciennes paroisses. En ces lieux, les bonnes terres non concédées sont souvent difficiles d'accès ou bien elles sont concédées à des termes trop élevés pour les colons. De nombreux colons, ne pouvant

obtenir de terres quittent alors la région.

Les paroisses qui se recréent ailleurs forment des communautés originales jusqu'à un certain point mais semblables aux paroisses mères en ce qui concerne leur structure sociale qui est loin d'être homogène et égalitaire; mais, dans l'une comme dans l'autre, il existe des diversités de richesse et de fortune au sein de la population.

Dans ces communautés agricoles dépendantes du rendement de la terre, la propriété, l'occupation du sol, la superficie en culture sont tous des facteurs qui influencent la structure sociale. La modification de ces éléments affecte toute la société en touchant d'abord le groupe numériquement dominant, celui des cultivateurs. Il suffit qu'un certain nombre de ceux-ci n'ait plus accès à la terre comme propriétaires ou même comme locataires pour qu'aussitôt se gonflent les rangs des journaliers. Ce surplus de main-d'oeuvre révèle un appauvrissement de la région qui se répercute sur toutes les classes de la société. On constate alors la stagnation du milieu des affaires et un déclin relatif chez les artisans. Les colons incapables de payer se passent de leurs services.

Une analyse de la répartition de la propriété foncière, des sols occupés et en culture permet d'apercevoir ces transformations et leur effet sur la structure sociale.

A. L'accès à la propriété foncière

Vers 1825, l'accès à la propriété foncière dans les anciennes paroisses est limité par le surpeuplement et, selon J. Bouchette, par l'incapacité des colons à payer les prix qu'exigent désormais les seigneurs. Dans son rapport de 1832, il écrit à propos de la paroisse de Ste-Thérèse:

On suppose que si de nouvelles terres pouvaient être obtenues à des termes semblables à ceux accordés dans les anciennes seigneuries, plusieurs des habitants de cette paroisse profiteraient avec plaisir de l'occasion. Quoique les terres non concédées dans cette paroisse ne soient que peu propres à la culture, elles pourraient être bientôt prise (au moins celles qui pourraient devenir de quelque utilité) si le seigneur les concédait aux anciens termes. Mais on dit qu'il demande le double et même plus que le double du prix fixé dans les anciens contrats de concessions.¹

En même temps que cette difficulté d'accès à la propriété foncière dans les paroisses mères se produisaient les phénomènes de fragmentation et de concentration de la propriété foncière. Cet état de chose se dégage clairement des recensements de cette période. Le tableau 29, à la page suivante, éclaire cette question.

Au cours des années 1830, l'accès à la propriété est facilité par la création de nouvelles paroisses, endroits

TABLEAU 29

Propriétaires fonciers (1831-1842)

Paroissés	1 8 3 1			1 8 4 2		
	Prop.	Non prop.	Total	Prop.	Non prop.	Total
St-Eustache	601	256	857	399	143	542
Ste-Thérèse	383	114	497	381	146	527
St-Benoit	597	171	768	415	100	515
Ste-Scho.	646	114	760	546	123	669
St-Jérôme				545	98	643
St-Colomban				225	3	228
St-Hermas				188	30	218
St-Augustin				288	65	353
Total	2,227	655	2,882	2,987	708	3,695

	<u>%</u>	<u>%</u>	<u>%</u>	<u>%</u>
St-Eustache	70.1	29.9	73.6	26.4
Ste-Thérèse	77.0	23.0	72.3	27.7
St-Benoit	77.7	22.3	80.5	19.5
Ste-Scho.	85.0	15.0	81.6	18.4
St-Jérôme			84.8	15.2
St-Colomban			98.7	1.3
St-Hermas			86.2	13.8
St-Augustin			81.6	18.4
Total	77.3	22.7	80.8	19.2

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831 et 1842.

où existent encore des terres disponibles. Avec l'agrandissement du territoire occupé et l'augmentation de la population, il y a accroissement du pourcentage des propriétaires dans l'ensemble de la région. Ces changements se manifestent différemment d'une paroisse à l'autre.

Dans les anciennes paroisses, la subdivision territoriale lors de la création de nouvelles paroisses fait diminuer le nombre global des propriétaires. Cependant, par rapport aux chefs de famille, il y a un accroissement relatif du nombre de propriétaires dans St-Eustache et St-Benoit.

Cette situation s'explique par le morcellement de la propriété foncière dans ces paroisses. Cette fragmentation de la propriété s'accompagne toutefois d'un certain regroupement des terres dans le cas de Ste-Thérèse et Ste-Scholastique.

Dans les nouvelles paroisses, le pourcentage des propriétaires est de beaucoup supérieur à celui que l'on trouve dans les paroisses mères. Comme il se doit durant la première étape de la colonisation, l'accès à la propriété est plus facile dans ces nouvelles paroisses.

En 1831, Ste-Scholastique, fondée depuis six ans seulement, ne comptait que 15% de non-propriétaires; mais, en 1842, ces derniers sont déjà plus nombreux (18.4%). La même situation se répète assez vite dans les paroisses fondées après 1830. Dans St-Colomban, au contraire, paroisse pauvre et éloignée, où les sols ne présentent que peu d'intérêt

pour les spéculateurs, à peu près rien n'entrave son accès. On ne trouve là que 1.3% de non-propriétaires. Ailleurs, la qualité des sols est plus variable, la situation est moins nette mais il n'en demeure pas moins évident qu'il est plus facile pendant nombre d'années de posséder une terre dans les communautés à l'intérieur des terres comme l'indique le pourcentage relativement plus faible de non-propriétaires dans les nouvelles paroisses.

L'accroissement du pourcentage des propriétaires dans l'ensemble de la région qui est de l'ordre de 34.1% en dix ans est plus rapide que celui des cultivateurs dont le nombre augmente de 32.6% durant les années 1830. A ce moment un certain nombre de journaliers sont également propriétaires de terres, des terres de petite dimension sans doute. Le mouvement de regroupement des terres qui s'accroît durant les années '40 allait s'effectuer au détriment de ces petits propriétaires. Ainsi cette tendance vers la concentration de la propriété foncière explique le déclin considérable du pourcentage des cultivateurs que l'on constate en 1851 (voir tableau 30).

Le regroupement de la propriété foncière qui s'accroît durant les années '40 explique également jusqu'à un certain point l'émigration qui se produit durant cette période. Beaucoup de cultivateurs, sans doute incapables de vivre sur des terres trop petites et appauvries, vendent

TABLEAU 30

Certaines catégories sociales
par rapport aux chefs de famille (%)

Catégories	1831	1842	1851
Cultivateurs	61.6	62.4	51.7
Journaliers et non-spécialisés	20.0	24.0	34.3
Propriétaires: région	79.1	81.1	?

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

leurs terres, deviennent journaliers et souvent quittent la région. On note que le déclin relatif du nombre des cultivateurs correspond presque exactement à l'augmentation de celui des journaliers et des ouvriers non-spécialisés. Ainsi l'accès à la propriété modifie considérablement l'importance numérique de certains groupes qui composent cette société.

B. La répartition de la terre

Si l'accès à la propriété joue un rôle important dans la formation de la structure sociale, la répartition de la terre par suite aussi des pratiques successorales et des ventes permet d'établir avec plus de précision l'inégalité des conditions au sein des communautés rurales et cela d'une

TABLEAU 31

Répartition des terres (1831-1851)

Paroisses	Années	Occupants 100 arpents et moins (%)		Occupants 101 arpents et plus (%)		Total
St-Eustache	1831	697	81.3	160	18.7	857
	'42	447	82.5	95	17.5	542
	'51	342	77.4	100	22.6	442
Ste-Thérèse	1831	391	78.7	106	21.3	497
	'42	419	79.5	108	20.5	527
	'51	220	72.6	83	27.4	303
St-Benoit	1831	674	87.8	94	12.2	768
	'42	466	90.5	49	9.5	515
	'51	329	86.4	52	13.6	381
Ste-Scho.	1831	674	88.7	86	11.3	760
	'42	600	89.7	69	10.3	669
	'51	335	74.4	115	25.6	450
St-Jérôme	1842	573	89.1	70	10.9	643
	'51	684	84.1	129	15.9	813
St-Hermas	1842	197	90.4	21	9.6	218
	'51	126	74.1	44	25.9	170
St-Augustin	1842	298	84.4	55	15.6	353
	'51	111	61.7	69	38.3	180
St-Colomban	1842	161	70.6	67	29.4	228
	'51	84	63.2	49	36.8	133
St-Janvier	1851	179	82.1	39	17.9	218
St-Placide	1851	159	85.0	28	15.0	187
Région	1831	2,436	84.5	446	15.5	2,882
	'42	3,161	85.5	534	14.5	3,695
	'51	2,569	78.4	708	21.6	3,277

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

communauté à l'autre. Une analyse de la répartition des sols fait constater ces différences et voir de plus près le double processus de la fragmentation et de la concentration de la propriété. Le mouvement du morcellement de la propriété foncière, amorcé depuis longtemps, se transforme durant les années '40 en un mouvement où prédomine le regroupement des terres (tableau 31) et prépare peut-être le terrain pour la révolution de l'industrie laitière à la fin du siècle.

Jusqu'en 1842, dans les paroisses mères, le pourcentage des terres de petites dimensions continue d'augmenter. Après cette date, la tendance se renverse et c'est le pourcentage des terres de 101 arpents et plus qui augmente. Ce mouvement se fait sentir dans toutes les paroisses et plus particulièrement dans celles où les sols sont les plus riches. C'est le cas de St-Hermas et de St-Augustin. Dans les anciennes paroisses, ce mouvement se manifeste avec le moins d'intensité dans St-Benoit alors que dans Ste-Scholastique il s'effectue avec une brutalité considérable, les grandes parcelles de terre passant de 10.3% à 25.6% du total. La concentration de la propriété foncière atteint du coup un niveau semblable à ceux de St-Eustache et de Ste-Thérèse où ce mouvement s'est effectué beaucoup plus graduellement durant la période. St-Benoit demeure la seule paroisse où la répartition des sols retrouve à peu près le même équilibre qu'en 1831, avant la division des paroisses. C'est que

TABLEAU 32

Occupants de terres pour la région (1831-1851)

Années	Occupants nombre	Occ. 50 arpents & moins (%)	51-100 arpents (%)	101-200 arpents (%)	201 arpents et plus (%)
1831	2,882	49.2	35.3	13.5	2.0
1842	3,695	50.2	35.3	12.7	1.8
1851	3,277	40.8	37.6	18.1	3.5

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

là la population diminue à chaque recensement, ce qui n'est pas le cas ailleurs. Dans la région, ce regroupement s'effectue au détriment des occupants de 50 arpents et moins, seul groupe dont les effectifs diminuent durant la période (tableau 32).

Dans St-Hermas, les occupants de terres de 50 arpents et moins passent de 44% en 1842 à 16.4% en 1851; durant la même période, dans Ste-Scholastique, ce pourcentage passe de 55.5% à 21.7%. Ailleurs l'écart est moins considérable mais non moins significatif. Pour l'ensemble de la région ce sont les occupants de 101 à 200 arpents qui profitent le plus du déclin des petites terres.

Ainsi, de 1831 à 1842, alors que la population s'accroît de 28.3%, le nombre des propriétaires augmente de

TABLEAU 33

Arpents occupés et cultivés

Années	Arpents occupés	Augmentation (%)	Arpents cultivés	Augmentation (%)
1831	166,463		79,165	
1842	206,844	24.2	85,587*	8.1
1851	236,256	14.2	124,233	45.1

*2,000 arpents ajoutés pour St-Colomban: recensement incomplet.

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

34.1%, un peu plus que celui des cultivateurs (32.6%) mais l'espace occupé ne s'étend que de 24.2%. Ces gains n'ont toutefois pas leur équivalent au niveau de l'accroissement de l'espace mis en culture qui ne progresse que de 8.1%. Après 1842, comme l'indique le tableau 33, cette situation se transforme radicalement.

Alors que la population augmente plus rapidement que durant les années '30, soit 37.8% contre 28.3%, la superficie occupée n'augmente que de 14.2% de 1842 à 1851 mais, en même temps, on étend la superficie en culture de 45.1%. Cette intensification de la culture s'impose afin de nourrir une population qui augmente plus vite que les subsistances et pour compenser l'appauvrissement du sol et

TABLEAU 34

Cultivateurs et journaliers
par rapport aux occupants de terres

Années	Cultivateurs (%)	Journaliers (%)	Occupants nombre
1831	60.1	19.1	2,882
1842	62.2	23.5	3,695
1851	82.1	42.0	3,277

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

la médiocrité des terres du nord. En même temps, durant cette décennie, le pourcentage des cultivateurs augmente plus lentement alors que se produit un certain regroupement des terres.

Ces changements dans l'équilibre de la propriété foncière obligent un nombre grandissant d'occupants de terre à se déplacer. Ainsi, si les journaliers sont habituellement des occupants de terres à titre de propriétaires ou le plus souvent de locataires qui travaillent ailleurs pour un salaire, on observe qu'en 1851 un très grand nombre d'entre eux n'occupe plus de terres (tableau 34).

En 1831, les cultivateurs et les journaliers représentent 60% et 19% respectivement des occupants de terre. Vingt ans plus tard, il devient évident qu'un nombre consi-

dérable de journaliers n'occupe plus de terres puisque les cultivateurs qui forment la très grande majorité des propriétaires et des occupants, constituent 82% des exploitants de terre alors que les journaliers en représentent 42%. Si l'équilibre de la propriété foncière semble s'améliorer (tableau 32) parce que l'écart s'est réduit entre les exploitants de 50 arpents et moins et ceux de 100 arpents, le tableau 34 démontre par contre un déséquilibre marqué quant à l'occupation des terres en regard de la population: de 1842 à 1851, le nombre d'occupants tombe de 11.3%.

Cette situation défavorable est confirmée par ailleurs. L'insuffisance du nombre de maisons habitées le souligne. A compter de 1842, il semble qu'un nombre croissant de familles devait partager une même maison. En effet, alors que la population s'accroît de 77%, le nombre des maisons habitées n'augmente que de 45.5% de 1831 à 1851.

L'endettement des cultivateurs démontre également le processus d'appauvrissement qui s'appesantit durant ces années. Obligé d'emprunter après une mauvaise récolte, le cultivateur se retrouve souvent dans l'obligation de repayer une partie de sa dette sous forme de rente à vie. En 1850, un grand nombre de fermiers sont ainsi engagés envers leurs créanciers comme on peut le constater dans les greffes de F.E. Globensky et Stephen Mackay entre autres.² Ecrasés sous les dettes, les colons vendaient leur terre à un prix

TABLEAU 35

Echantillon d'occupants de terre dans Ste-Scholastique (1851)³

Nombre d'arpents	Angl.		Franç.	
201 et plus	1		1	
101-200	8	36%	2	12%
51-100	15		7	
50 et moins	1		15	
Total	25		25	

Source: APC, recensement nominatif de 1851.

dérisoire, encourageant ainsi le regroupement des petites terres.

Dans ce milieu défavorable, la minorité anglophone est avantagée par rapport aux Canadiens français. Sur un nombre égal d'occupants de terre anglophones et francophones exploitant des terres de différentes dimensions, les anglophones sont nettement avantagés comme l'indique le tableau 35.

Quelques exemples font clairement ressortir la position avantageuse des anglophones sur les terres de 200 arpents et plus durant la période. Dans Ste-Scholastique en 1831, huit des onze exploitants de terres, possédant entre 250 et 500 arpents, sont anglophones. Un des trois Canadiens

français se dit scieur de métier et occupe 640 arpents. En 1842, il n'y a plus que deux anglophones sur les neufs occupants de plus de 200 arpents mais le nombre de cultivateurs anglophones est passé de 166 à 41. En 1851, il n'y a plus que 29 cultivateurs anglophones dans Ste-Scholastique et 15 exploitants de grandes parcelles dont quatre anglophones. En 1851, dans St-Eustache, quatre des douze occupants de grandes terres sont anglophones et, dans St-Jérôme, ils sont cinq sur treize.

C. La structure sociale

La structure sociale de cette région et de chacune des communautés qui la composent est loin d'être homogène et égalitaire. Il existe en effet une grande diversité de situations comme l'indiquent les catégories de propriétaires et d'occupants de terres établies plus haut. On note également un écart considérable entre les groupes ethniques et entre les communautés. Ce qui touche les principaux groupes qui forment cette société: les cultivateurs et les journaliers, affecte également les autres éléments de la société. Le tableau 36 éclaire les rapports qui existent entre la propriété foncière et la structure sociale.

Durant les années '30, la population, les cultivateurs, les chefs de famille, les occupants de terre et les professionnels augmentent dans des proportions semblables.

TABLEAU 36

Augmentation de la population et des groupes sociaux

Catégories	1831-1842 (%)	1842-1851 (%)
Population	28.3	37.8
Professionnels	33.3	8.3
Affaires	16.1	2.5
Artisans	13.0	8.5
Journaliers et non-spécialisés	56.2	102.3
Chefs de famille	30.7	41.4
Propriétaires	28.2	2
Occupants de terre	28.2	-11.3
Cultivateurs	32.6	17.0

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

Les hommes d'affaires et les artisans s'accroissent à un rythme plus lent mais significatif. Durant cette décennie, la création de nouvelles paroisses permet d'absorber encore le gros des surplus de population de la région de sorte que l'équilibre entre la propriété foncière et la population se maintient. Cependant, l'augmentation dramatique des journaliers qui s'accroissent deux fois plus vite que la population annonce déjà cet appauvrissement de la région qui se manifeste

TABLEAU 37

Les chefs de famille par groupe ethnique

Occupations	1831			1842			1851		
	F	A	Total	F	A	Total	F	A	Total
Professionnels	12	6	18	19	5	24	19	7	26
Affaires	47	21	68	60	19	79	72	9	81
Artisans	284	16	300	303	36	339	343	25	368
Cultivateurs	1537	196	1733	2099	200	2299	2351	341	2692
Non-spécialisés	11	3	14	15	0	15	375	34	409
Journaliers	<u>540</u>	<u>11</u>	<u>551</u>	<u>754</u>	<u>114</u>	<u>868</u>	<u>1353</u>	<u>25</u>	<u>1378</u>
Total	551	14	565	769	114	883	1728	59	1787
Divers	123	6	129	45	8	55	237	10	247
Grand total	2554	259	2813	3292	382	3677	4750	451	5201
%anglophones		9.2%			10.3%			8.6%	

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

clairement durant les années '40.

Durant cette décennie, l'essor démographique de la région est plus grand que celui de la décade précédente.

Cependant, le pourcentage des occupants de terre décline et naturellement celui des cultivateurs ralentit de moitié comparé aux années '30. Toutes les classes sociales se ressentent

de cette transformation, le milieu des affaires plus que tous les autres. Les journaliers se multiplient, accentuant le surcroît de main d'oeuvre qui devra en partie, faute de terres et de travail, quitter la région.

Au niveau des occupations on note des comportements différents, selon le groupe ethnique, par exemple. D'abord le pourcentage des chefs de famille anglophones diminue durant la période: ils sont 9.2% en 1831 et 8.6% en 1851. Le déclin le plus dramatique parmi ces derniers durant la période se produit parmi les élites: professionnels, hommes d'affaires, emplois divers. De 12.7% des chefs de famille anglophones en 1831, elles ne sont plus que 5.7% vingt ans plus tard. Si les élites de ce groupe quittent la région, les cultivateurs par contre demeurent. Leur nombre s'accroît plus rapidement que celui des Canadiens français, soit 70.5% contre 17% entre 1842 et 1851 (tableau 37).

1) les classes dirigeantes:

Les classes dirigeantes comprennent les professionnels et les hommes d'affaires, c'est-à-dire 3% des chefs de famille en 1831.

Ces notables, avec les curés et les seigneurs, jouent plus d'un rôle au sein de la communauté. Plusieurs sont riches et, comme on l'a vu plus tôt, jouent en quelque sorte le rôle de banquiers auprès des cultivateurs. Les

TABLEAU 38
Les affaires

Catégories	1831		1842		1851	
	Fr.	Ang.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Marchands et commerçants	14	13	28	13	38	8
Aubergistes	20	4	16	4	11	
Bouchers	4		5		2	
Boulangers	8	2	10		10	
Revendeuses			1			
Brasseurs		1				
Commis		1			11	1
Taverniers	1			2		
Total	47	21	60	19	72	9

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

hommes d'affaires occupent souvent un poste de dignitaire. Ainsi, en 1837, Eméry Féré est arpenteur et maire; James Gentle est marchand et capitaine de milice; W.H. Scott est député et capitaine de milice; S. Mackay est notaire et major dans la milice.

Le peu d'activité que l'on constate dans le milieu des affaires révèle mieux que tout autre chose l'appauvrissement de la région. En 1851, il y a deux fois moins d'auber-

TABLEAU 39

Les professions

Catégories	1831		1842		1851	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Notaires	8	3	14	2	14	3
Médecins	3	3	2	3	4	2
Arpenteurs	1		2		1	1
Avocats			1			1
Total	12	6	19	5	19	7

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

gistes que 20 ans plus tôt, les bouchers sont moins nombreux et le nombre des boulangers n'a pas augmenté. Ce marasme ne semble pas toucher cependant ceux qui se disent marchands et commerçants (tableau 38). Leurs effectifs s'accroissent de 58% durant la période au grand bénéfice peut-on croire des Canadiens français si on en juge par les nombres. Les marchands anglophones se maintiennent jusqu'en 1842 puis leurs effectifs passent de 13 à 8. En général, les hommes d'affaires anglophones qui étaient sur-représentés en 1831 ont pour la plupart quitté la région à la fin de la période. Ces derniers, si peu nombreux soient-ils, conservent néanmoins une place importante au sein de ces communautés. Par exemple, dans

TABLEAU 40
Emplois divers

Catégories	1831		1842		1851	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Officiers militaires	2	1	1			
Instituteurs	16	5	4	5	30	6
Rentiers	102		33	1	197	4
Huissiers	3		5		10	
Policiers			2	2		
Total	123	6	45	8	237	10

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

Ste-Thérèse, James Porteous, distillateur, contrôle tout le commerce jusque vers 1840. C'est lui qui fait construire un pont à péage sur la rivière des Mille-Iles.⁴

Moins nombreux que les hommes d'affaires, les professionnels augmentent cependant deux fois plus vite que ceux-là entre 1831-1842. Puis là aussi c'est la stagnation durant les années '40. La région, malgré l'augmentation de la population ne peut faire vivre plus de 6 médecins semble-t-il. Les notaires, par contre, sont plus en demande; mais, malgré cela, durant les années '40 un seul vient s'ajouter à ceux qui sont déjà là alors qu'il en était venu cinq durant les

années '30 (tableau 39).

Les classes dirigeantes incluent aussi un certain nombre d'individus que l'on regroupe ici sous la rubrique emplois divers (tableau 40). Cette catégorie renferme surtout les rentiers et les instituteurs. En 1842, après les rébellions, 4 policiers sont assignés à la région pour un temps mais en 1851 ils n'y sont plus. Les rentiers, qui comprennent également ceux qui se disent "bourgeois" doublent presque en 20 ans. Ces trois groupes constituent ensemble 7.4% des chefs de famille.

2) les artisans:

Les artisans comptent en tout pour 15% des chefs de famille en 1831. Vingt ans plus tard, ils sont 11.7%. Durant les années '30, c'est le groupe qui augmente le moins vite (13%). Cependant de 1842 à 1851, la croissance de ce groupe est encore plus lente (8.5%) malgré l'essor démographique. Signe du ralentissement économique de la région, de 1842 à 1851, les effectifs de certains métiers déclinent. Ces métiers sont reliés à la construction: charpentiers et maçons, et au vêtement: tailleurs et tisserands. De plus en plus, les cultivateurs construisent eux-mêmes leur maison et confectionnent leurs vêtements. Le nombre de tonneliers et de charrons diminue également. En 1851, certains métiers disparaissent: les chapeliers et les tanneurs, par exemple.

TABLEAU 41

Les artisans

Artisans	1831			1842			1851		
	F	A	Total	F	A	Total	F	A	Total
Menuisiers	73		73	77		77	79		79
Forgérons	48	4	52	62	6	68	66	5	71
Charpentiers	29		29	41	6	47	33	1	33
Cordonniers	17	4	21	22	8	30	39	8	47
Maçons	25		25	23	2	25	20		20
Tanneurs	19	1	20	20		20	26		26
Meuniers	7		7	8	1	9	8	2	10
Tailleurs		3	3		7	7	2	4	6
Tisserands	10	1	11	5		5	4		4
Tonneliers	13		13	18		18	10		10
Potiers	2		2	3		3	4		4
Couturières	4		4	3		3	12		12
Charrons	9		9	8	2	10	2		2
Sages-femmes				1		1	1		1
Sculpteurs				1		1	1		1
Chapeliers	1		1	1		1			
Fieluses	17		17						
Tourneurs	1	2	3						
Ferblantiers	2		2	1		1	1		1
Selliers				3	1	4	2	2	4
Cardeurs							4		4
Meubliers	1		1	3		3	3		3
Horlogers	1	1	2					1	1
Luthiers				1		1			
Platriers							3		3
Ouvriers en cuivre					2	2		1	1
Faiseurs de chaises	4		4				1		1
Mécaniciens					1	1			
Confiseurs				1		1			
Modistes							12	1	13
Couvreurs en bardeaux	1		1				1		1
Ouvriers				1		1	13		13
Total	284	16	300	303	36	339	343	25	368

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

Dans la région, on trouvait surtout à s'employer comme menuisier et forgeron. Ces deux métiers représentent 40.7% des effectifs des artisans en 1851. De ceux-ci seulement 3.4% sont anglophones. Viennent ensuite les charpentiers et les cordonniers qui comptent pour 21.7%. Les anglophones sont ici plus nombreux, soit 11.1%. Enfin les maçons et les tanneurs comptent pour 12.5%.

Les anglophones se retrouvent plus facilement dans certains métiers: ils sont souvent cordonniers et les seuls tailleurs en 1831 et 1842. Bien que peu nombreux, ils augmentent cependant beaucoup plus que les francophones durant la période, soit de 56.2% contre 20.7%.

3) les cultivateurs et les journaliers:

Dans la région de St-Eustache où l'agriculture constitue le fondement économique de toutes les communautés on s'attend à ce que la majorité des chefs de famille soient des cultivateurs et dans une moindre proportion, des journaliers. Ces derniers se recrutent pour la plupart parmi les anciens cultivateurs ou leurs fils incapables de trouver une terre.

En 1831, les cultivateurs constituent bien la majorité des chefs de famille dans la région, soit 61.6%. Ils le sont encore vingt ans plus tard mais le pourcentage qu'ils représentaient a diminué de 10%. Ce déclin s'annonçait déjà

TABLEAU 42

Les cultivateurs: pourcentage des chefs de famille

Paroisses	1831			1842			1851		
	F	A	Total	F	A	Total	F	A	Total
St-Eustache	48.6	29.4	47.9	53.4	53.5	53.4	49	28	37.7
Ste-Thérèse	52.8	59	53.1	50.4	42.3	50	48.2	80	49.8
St-Benoit	60	38.8	59.3	71.5	100	72.2	55.7	70.3	56.3
Ste-Scho.	84.5	89.7	85.8	61.6	66	61.9	43.3	59.1	44.1
St-Jérôme				76.8	75.2	76.7	63.5	98.4	67.7
St-Hermas				63.8	66.6	63.8	30.3	42.8	30.7
St-Augustin				64.3	75	64.6	64.3	75	64.6
St-Colomban				-	44.1	44.1	71.4	89.2	91.6
St-Janvier							72	-	72
St-Placide							30	40	30.1
Région	60.2	75.6	61.6	63.7	52.3	62.5	49.4	75.6	51.7

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

en 1831 comme en témoigne le tableau 42. En effet, à cette date à St-Eustache, où les terres de petites dimensions prédominent, les fermiers représentaient déjà moins de la moitié des chefs de famille. C'est également dans cette paroisse où 58% des cultivateurs (contre 32% à Ste-Scholastique) occupaient alors des terres de 50 arpents et moins qu'on trouvait le plus

TABLEAU 43

Les journaliers: pourcentage des chefs de famille

Paroisses	1831			1842			1851		
	F	A	Total	F	A	Total	F	A	Total
St-Eustache	24.5	8.8	24	23	7.1	22	34.7	4.4	31.6
Ste-Thérèse	30.7	13.6	30	33	15.3	32	47.1	20	45.7
St-Benoit	19.3	-	19	17.4	-	17	30.7	3.7	29.5
Ste-Scho.	10.2	2.7	8.3	26.3	4.7	24.2	25.4	14.2	25
St-Jérôme				15.4	5.5	15.2	13.6	0.7	12
St-Hermas				25.8	33.3	26	41.4	-	41.4
St-Augustin				23.9	16.6	23.7	23.9	16.6	23.7
St-Colomban					45.4	45.4	14.2	6.2	6.8
St-Janvier							19.6	-	19.6
St-Placide							40.2	-	40.2
Région	21.1	4.2	19.5	23	29.8	23.6	28.4	5.5	26.5

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

fort pourcentage des journaliers de la région, soit 37.4% (voir tableau 46).

En 1842, la situation semble s'être légèrement améliorée pour les cultivateurs dont les effectifs augmentent de 1%. Cependant, durant la même décennie les effectifs des journaliers passent de 19.5% à 23.6% des chefs de famille

TABLEAU 44

Les ouvriers non-spécialisés

Catégories	1831			1842			1851		
	F	A	Total	F	A	Total	F	A	Total
Apprentis							31	8	39
Scieurs	3		3						
Servantes	1	2	3				280	26	306
Voyageurs	2		2	6		6	51		51
Traversiers				2		2			
Charretiers	5	1	6	7		7	13		13
Journaliers	540	11	551	754	114	768	1353	25	1378
Total	551	14	565	769	114	783	1728	59	1787

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

(tableau 43), un accroissement considérable de la main d'oeuvre qui mine l'équilibre économique de la région. Cette tendance s'accroît durant les années '40 alors que le pourcentage des cultivateurs parmi les chefs de famille diminue de façon dramatique cependant que celui des journaliers continue d'augmenter.

Ces travailleurs forment, avec les ouvriers non-spécialisés (tableau 44), le groupe qui s'accroît le plus rapidement durant la période et particulièrement durant les années '40 alors que l'inverse se produit pour les cultivateurs.

TABLEAU 45

Répartition des cultivateurs par paroisse (%)

Paroisses	1831	1842	1851
St-Eustache	23.8	12.8	9.2
Ste-Thérèse	14.5	10.5	5.4
St-Benoit	26.0	16.5	13.4
Ste-Scho.	35.7	17.3	15.2
St-Jérôme		22.3	27.5
St-Hermas		6.3	5.8
St-Augustin		10.0	8.5
St-Colomban		4.3	4.5
St-Janvier			6.7
St-Placide			3.8
Total	100.0	100.0	100.0
Anglophones	11.3	8.6	12.6

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

Le regroupement partiel des terres, l'appauvrissement de la région sont les principaux facteurs responsables de cette situation. Le surplus de journaliers et de non-spécialisés ainsi créé forme une main d'oeuvre disponible, abondante et mobile, née de la pénurie de terres.

TABLEAU 46

Répartition des journaliers par paroisse (%)

Paroisses	1831	1842	1851
St-Eustache	37.4	14.0	15.0
Ste-Thérèse	25.8	17.9	9.7
St-Benoit	26.0	10.4	13.7
Ste-Scho.	10.8	17.8	16.8
St-Jérôme		11.8	9.7
St-Hermas		6.8	14.9
St-Augustin		9.7	6.1
St-Colomban		11.6	0.6
St-Janvier			3.6
St-Placide			9.9
Total	100.0	100.0	100.0
Anglophones	2.0	13.1	1.8

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

Pendant les années '40, on étend considérablement la superficie en culture dans la région. Les journaliers, qu'on embauche au temps des récoltes, rendent possible cette intensification de la culture sur les plus grandes propriétés en compensant pour la lente augmentation du nombre des culti-

vateurs.

Ces travailleurs sont mobiles. Ils vont d'une paroisse à l'autre et quittent facilement la région quand ils ne trouvent pas de travail. Les recensements, qui cataloguent surtout la population sédentaire, ne permettent pas de constater toute l'ampleur de ces migrations. On peut tout au plus en déduire qu'elles sont considérables par ce qui se passe à St-Colomban entre 1842 et 1851. Les journaliers anglophones de la région ne représentent que 1.8% des effectifs de ce groupe en 1831. Dix ans plus tard, ils sont 13.1% mais 85% de ces derniers sont à St-Colomban, communauté irlandaise catholique fondée en 1837. En 1851, il ne reste que huit des 101 journaliers anglophones recensés dans cette paroisse. La plupart d'entre eux ne trouvant ni à s'installer sur une terre ni à s'employer eurent tôt fait de quitter la région. Les Canadiens français dans la même situation agissent de la même manière. A St-Hermas, le pourcentage des journaliers parmi les chefs de famille passe de 26% à 41.4% entre 1842 et 1851. Il s'agit là d'un surplus de main-d'oeuvre qui quittera bientôt la paroisse sinon la région.

Les journaliers se retrouvent en grande majorité dans les anciennes paroisses où l'accès à la terre est le plus difficile, comme l'indique le tableau 43. Ainsi, en 1831, alors que Ste-Scholastique était la paroisse de colonisation de la région, les journaliers ne comptaient que pour 48.3%

des chefs de famille. La majeure partie des journaliers se trouvant, comme on l'a vu plus haut, dans la paroisse de St-Eustache. Dans St-Benoit, 60% des cultivateurs exploitent des petites terres; mais le pourcentage des journaliers y est moins considérable qu'à St-Eustache. Car, cette paroisse étant plus éloignée et moins développée, les possibilités de travail sur la ferme et dans le commerce y sont plus rares qu'à St-Eustache, paroisse la plus facile d'accès tant de l'intérieur que de l'extérieur de la région.

Cet état de choses est confirmé par les recensements de 1842 et 1851. Comme le démontre le tableau 46, le plus fort pourcentage de journaliers de la région se trouve en général dans les paroisses mères. Plus on va vers l'intérieur des terres et dans les paroisses où les sols sont médiocres: St-Colomban et St-Janvier par exemple, moins nombreux sont les journaliers.

Les ouvriers non-spécialisés constituent un groupe d'une importance numérique grandissante dans la catégorie des journaliers durant la période (tableau 44). Les servantes et les apprentis sont oubliés au recensement de 1842 et on ne compte que quelques servantes en 1831. Ces deux catégories étaient peut-être alors tout simplement inscrites comme journaliers.

Contrairement aux journaliers, le plus fort pourcentage de cultivateurs de la région se retrouve dans les

paroisses de colonisation où l'accès à la propriété foncière est le plus facile: Ste-Scholastique, en 1831, et St-Jérôme en 1842 et 1851. L'augmentation moins rapide des cultivateurs durant les années '40 est visible dans toutes les paroisses en 1851, sauf à St-Jérôme, paroisse qui continue à recevoir une quantité impressionnante de colons (tableau 45).

Les cultivateurs anglophones, nombreux par rapport à la population (en 1851, la population anglophone de la région est de 9.7%), augmentent plus rapidement que les cultivateurs francophones durant la période: 73.9% contre 52.9%.

La majorité des cultivateurs anglophones sont nouvellement arrivés puisqu'ils se trouvent surtout dans les nouvelles paroisses de colonisation: dans Ste-Scholastique en 1831. En 1842, après les divisions de paroisses, ils ne sont plus que 21% dans Ste-Scholastique mais 49% à St-Colomban. En 1851, le plus fort noyau de cultivateurs anglophones, 38.2% vit dans St-Jérôme contre 34.4% à St-Colomban.

Ainsi, quand on ne les considère que par eux-mêmes, on retrouve le plus fort pourcentage des cultivateurs de la région dans les nouvelles paroisses de colonisation et, inversement, le plus fort pourcentage de journaliers dans les anciennes paroisses, où l'accès à la terre est le plus difficile.

Si l'on considère ces groupes selon le pourcentage des chefs de famille qu'ils représentent d'une paroisse à

l'autre (voir tableaux 42 et 43) on constate que la répartition demeure la même. Ceci est particulièrement évident en 1831 alors que dans Ste-Scholastique, 85% des chefs de famille sont cultivateurs. Ce groupe constitue alors avec les journaliers 95% des chefs de famille francophones de cette paroisse comparé à 73% à St-Eustache. La situation est la même pour les anglophones en ce qui a trait à Ste-Scholastique mais, dans St-Eustache, les cultivateurs et les journaliers anglophones ne représentent que 37% des chefs de famille anglophones. En 1842 les choses ont peu changé bien qu'un fort groupe de journaliers, temporairement installés à St-Colomban, augmente de façon dramatique le pourcentage des chefs de famille anglophones parmi les journaliers.

En 1851, on retrouve encore la plus forte proportion des cultivateurs dans les nouvelles paroisses. St-Hermas et St-Placide font exception. Dans la première, les journaliers passent de 58 à 206 en dix ans alors que dans la seconde on trouve trois fois plus de journaliers que dans St-Janvier, paroisse dont la population est à peu près semblable à celle de St-Placide. La plupart de ces journaliers auront sans doute quitté la région au moment du prochain recensement comme ce fut le cas à St-Colomban durant les années '40. Pour les anglophones, en 1851, la situation est moins nette. Les cultivateurs représentent un fort pourcentage des chefs de famille de ce groupe dans Ste-Thérèse et St-Benoit.

Les anglophones, moins nombreux mais plus avantagés que les francophones, étaient donc plus en mesure d'obtenir des terres là où l'accès à la propriété foncière est le plus difficile, c'est-à-dire, dans les anciennes paroisses.

Conclusion:

La période est marquée par une transformation de la propriété foncière et de la structure sociale. En même temps que s'agrandit le territoire occupé, le double mouvement du morcellement et du regroupement des terres prend place. Au moment où la concentration de la terre prend le plus d'importance, la région atteint son plein peuplement. On étend alors considérablement l'espace cultivé.

Ces transformations ne se manifestent pas de façon uniforme à travers la région. L'accès à la propriété est plus difficile dans les anciennes que dans les nouvelles paroisses. Dans les paroisses éloignées et où la qualité des sols diminue, l'accès à la propriété ne pose pas de problème. Dans ces endroits, la propriété foncière a moins de valeur et les terres sont plus grandes. C'est donc dans ces paroisses qu'on trouve le moins de journaliers.

A l'intérieur des paroisses, ces bouleversements font se modifier l'équilibre entre grands et petits propriétaires et entre les différents groupes sociaux. La pression démographique qui oblige à fragmenter les terres force

finalement un certain nombre de fermiers à vendre leur terre. Cette réaction gonfle les rangs des journaliers dont un grand nombre ne parvient plus à trouver d'emploi dans la région. L'appauvrissement général que suscitent ces changements se reflète sur toutes les classes de la société: sur les élites et les artisans qui augmentent peu durant la période et particulièrement durant les années '40 relativement aux journaliers et à l'ensemble de la population.

Les anglophones, peu nombreux mais possédant dans l'ensemble un niveau d'instruction plus élevé que les Canadiens français, se trouvent dans une position plus favorable par rapport à leur nombre que ces derniers tant sur les terres que dans les professions et chez les artisans. Ils se désintéressent des affaires, semble-t-il; car, plus de la moitié des hommes d'affaires anglophones quittent la région durant la période. Par contre, les cultivateurs augmentent considérablement dans ce groupe.

Ainsi, les communautés rurales possèdent chacune leur originalité à l'intérieur de la région. La stratification sociale, partout présente, a ses particularités qu'il s'agisse des paroisses les plus anciennes ou des plus récentes.

1. J. Bouchette, cité dans Cahiers historiques, Histoire de Sainte-Thérèse, Etoile du Nord, 1940, p. 223-224.
2. W.S. Reid, The Habitant's Standard of Living, on the Seigneurie des Mille-Iles, 1820-1850, dans C.H.R., no. 28, p.267.
3. Cet échantillon est constitué à partir d'un feuillet du recensement nominatif de Ste-Scholastique pour l'année 1851 où sont inscrits les noms de cinquante cultivateurs dont la moitié est francophone.
4. Histoire de Ste-Thérèse, op.cit., p. 226.
5. Les recensements du village de Ste-Thérèse en 1851 et de la paroisse St-Augustin pour la même année manquent. Ces lacunes sont compensées en utilisant les chiffres des recensements de 1842. La même remarque s'applique aux tableaux 43, 45 et 46.

CHAPITRE IV.

L'ECART ENTRE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET LES SUBSISTANCES

Introduction:

Tel que vu au premier chapitre, la transformation de la structure de la production agricole était déjà un fait accompli en 1831. L'épuisement progressif des sols dans les paroisses mères et la médiocrité croissante des terres en allant vers le nord, avaient favorisé cette transformation. L'avoine et la pomme de terre avaient remplacé le blé comme principales denrées dans les récoltes. Durant les années '40, la maladie de la pomme de terre, l'ouverture de nouvelles terres de colonisation, une croissance plus rapide de la population que durant la décennie précédente avaient occasionné une tentative de retour à l'agriculture traditionnelle: une reprise temporaire du blé.

Pendant cette période, plusieurs phénomènes s'enchaînent et amènent des changements à tous les niveaux: l'essor démographique est tel que la région surpeuplée devient davantage un lieu d'émigration. De nombreux cultivateurs incapables de vivre sur leur terre se font journaliers ou

quittent la région. La structure de la propriété foncière s'en trouve transformée. On observe les mouvements contradictoires du morcellement et du regroupement des terres. Le surpeuplement de la région oblige à étendre considérablement la superficie en culture. Ces mouvements entraînent la modification de la structure sociale. Durant ces bouleversements, la région s'appauvrit car les subsistances augmentent moins vite que la population. Cette région, favorisée par rapport à la qualité des sols et qui devait normalement produire assez pour vendre sur les marchés de Montréal, ne produit pas assez même en 1831 pour alimenter le marché local. Ici encore les nuances sont considérables entre les anciennes et les nouvelles paroisses et entre les groupes ethniques pour ce qui est de la production agricole.

Cette question des rapports entre l'expansion démographique et la production agricole est d'autant plus cruciale que le secteur agricole est celui qui domine presque sans contrepoids l'économie régionale et locale. Dans ce cas, le déclin des subsistances débouche sur une dégradation du niveau de vie et, en ce sens, il constitue une des forces vitales qui entraînent les colons vers le nord.

A. La production agricole et l'élevage

1) les récoltes:

a) la situation de l'agriculture dans la région:

L'appauvrissement de la région qui va s'accroissant durant la période n'est que le résultat d'une évolution engagée depuis longtemps et qui se manifeste clairement en 1831. Ainsi, par rapport à l'ensemble du Bas-Canada, le déclin des rendements à l'arpent dans la région est, comme l'indique le tableau 47, frappant et résulte dans une chute des subsistances (voir tableaux 49 et 51).

TABLEAU 47

Récolte en minots par arpent cultivé

Endroits	1831	1842	1851
Région de St-Eustache	6.5	7.4	5.7
Bas-Canada	7.7	7.6	9.6

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

L'écart entre les rendements à ces deux niveaux, déjà significatif en 1831, prend des proportions considérables en 1851. C'est là le résultat de l'appauvrissement graduel des sols, de la maladie de la pomme de terre, de l'épidémie de

la mouche à blé et de techniques agricoles déficientes.¹

Ce bas niveau des techniques qui épuisait les sols est abondamment commenté dans les journaux du temps. Le Spectateur canadien, par exemple, déplore d'une année à l'autre le manque d'améliorations qui auraient consisté à enlever les pierres des champs, à aplanir le terrain, à creuser des fossés et des égouts. On y prodigue des conseils aux cultivateurs et on les exhorte à utiliser des engrais, notamment le fumier: "Si au lieu de cela, ils employaient judicieusement leur fumier sur leurs propres terres le pays prendrait bientôt une apparence différente de celle qu'il offre maintenant."² Mais, étant donné le taux élevé d'analphabétisme dans la région, ces conseils avaient peu d'effet sur l'ensemble de la population.

b) la production agricole et la population:

Durant la période, la production agricole dans la région augmente de 38.8% mais relativement à la population, qui augmente de 76.9%, le recul est dramatique. Le tableau 48 éclaire le rapport entre les subsistances et la population durant la période.

Dans les anciennes paroisses, durant les années '30, la population décline moins rapidement que les subsistances excepté à Ste-Thérèse où la masse démographique grossit plus vite que le stock alimentaire et à Ste-Scholastique où il y

TABLEAU 48

Augmentation et déclin de la production agricole
selon les paroisses par rapport à la population (%)

Paroisses	1831-1842		1842-1851	
	Subsistances	Population	Subsistances	Population
St-Eustache	-36.5	-34.5	-13.0	+30.0
Ste-Thérèse	+ 9.1	+11.0	-37.5	+ 1.0
St-Benoit	-37.2	-32.0	-15.8	-11.5
Ste-Scho.	- 0.8	- 2.0	+29.2	+29.0
St-Jérôme			+94.0	+85.0
St-Colomban			-25.0	+ 7.5
St-Hermas			+15.5	+25.0
St-Augustin			+46.4	+ 8.0

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

a une très légère amélioration. L'écart s'accroît de façon dramatique entre 1842 et 1851 au moment où s'effectue un certain regroupement des terres, une augmentation de la population plus rapide que durant la décennie précédente.

L'appauvrissement se fait sentir avec le plus de force dans les trois premières paroisses au sud de la région et dans St-Colomban. Dans Ste-Scholastique, les subsistances continuent de croître au même rythme que la population. Dans les nouvelles colonies de St-Jérôme et de St-Augustin, les

subsistances augmentent beaucoup plus rapidement que la population; mais, dans St-Hermas, où la qualité des sols devrait garantir un même rythme de croissance, la production des subsistances demeure loin derrière la croissance démographique. Ceci s'explique en partie par le fait que seulement 30.3% des chefs de famille sont cultivateurs alors qu'ils sont plus de 60% dans St-Jérôme et St-Augustin.

Durant la période le nombre de minots par personne pour l'ensemble de la production agricole diminue graduellement, passant de 31.4 minots en 1831 à 29.7 en 1842 à 24.7 en 1851. Le tableau 49 permet de suivre cette fluctuation des principales denrées dans la récolte, d'une paroisse à l'autre, par rapport à la population durant la période.

Parmi les principales denrées dans la récolte le froment et la pomme de terre sont consommés par la population alors que l'avoine est principalement destiné aux chevaux. En examinant d'abord la récolte du froment, on observe que la production du blé était déjà insuffisante en 1831 dans l'ensemble de la région. Si l'on considère huit minots par personne comme un minimum nécessaire,³ seule la paroisse de St-Benoit produit alors suffisamment de blé pour nourrir sa population. La chute du blé en 1842 est suivie d'une reprise dix ans plus tard. Mais à cette date la récolte du froment est encore plus faible qu'elle ne l'était en 1831, soit 5.1 minots par tête contre 6.4. En 1851, seule la paroisse de

TABLEAU 49

Récolte des principales denrées en minots par tête

Paroisses	Blé			Pommes de terre			Avoine		
	1831	1842	1851	1831	1842	1851	1831	1842	1851
St-Eustache	6	0.4	4.2	11.7	13.7	6.2	7.5	10.1	6.6
Ste-Thérèse	5.8	0.3	3.3	17.8	18.2	6.3	9.1	12.8	10.3
St-Benoit	8	0.4	7.0	12.1	11.5	4.0	7.7	11.1	13.4
Ste-Scho.	5.2	0.4	6.9	12.0	10.8	4.3	6.7	12.3	14.4
St-Jérôme		0.6	1.8		11.4	7.9		8.0	11.4
St-Colomban		0.0	1.7		24.3	10.5		10.3	10.2
St-Hermas		0.5	10.3		12.4	3.2		13.8	13.4
St-Augustin		0.5	7.8		11.9	6.6		8.9	18.3
St-Janvier			4.4			2.7			13.8
St-Placide			7.5			0.2			13.1
Région	6.4	0.4	5.1	12.9	13.4	5.6	7.6	10.9	10.8

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

St-Hermas a une production adéquate, les endroits les plus démunis étant St-Jérôme et St-Colomban.

Dans la région comme ailleurs au XIX^e siècle, en Ecosse, en Irlande, en Angleterre notamment, la pomme de terre vient compenser la chute ou la rareté du blé. La culture de cette denrée est relativement simple comparée à celle du froment et occupe une moins grande étendue de terrain. La quantité de pommes de terre obtenue sur un quart d'arpent peut nourrir autant de personnes qu'un arpent de blé.⁴ Dans la région, en 1831, la pomme de terre a déjà supplanté le blé. On en récolte 13 minots par tête et à peu près la même quantité dix ans plus tard, ce qui semble être suffisant. Mais en 1842, et malgré cette production, les subsistances ont considérablement diminuées à cause du déclin du blé. Durant la décennie suivante, la maladie de la pomme de terre accentue encore l'appauvrissement de la région malgré la reprise du blé. Mais cette reprise, qui n'atteint pas le niveau de la production de 1831, est largement insuffisante pour combler le vide laissé par la faillite de la pomme de terre.

Les denrées d'importance secondaire compensent jusqu'à un certain point ces déficits mais dans l'ensemble seul le sarrasin marque un progrès considérable dans la région. Cette forte augmentation se produit entre 1831 et 1842. De 1842 à 1851, le sarrasin et le seigle forment un

plus fort pourcentage d'augmentation là où la récolte du blé est la plus faible, soit dans St-Jérôme et St-Colomban.

Mais cette céréale est récoltée en plus faible quantité que les pois dans l'ensemble de la région. Les pois, comme l'orge d'ailleurs, dont la production avait beaucoup augmentée en 1842 retrouvent à peu près le même niveau qu'en 1831. Les cultivateurs semblent avoir misé de plus en plus sur le blé durant les années '40 au détriment des autres céréales.

La moisson peut varier grandement d'une paroisse à l'autre. En 1851, c'est dans les nouvelles paroisses où les sols ne sont pas encore épuisés que le blé donne le meilleur rendement: St-Hermas et St-Augustin. Dans St-Hermas où la production demeure loin derrière la croissance démographique en 1851, c'est la pomme de terre qui fait défaut. Dans St-Augustin, par contre, la récolte par tête du blé est relativement élevée mais celle de l'avoine est la meilleure de la région. C'est ce qui fait que dans cette paroisse la production dépasse largement la croissance de la population. Dans les trois plus anciennes paroisses, le blé a définitivement été remplacé par l'avoine et la pomme de terre, ce qui laisse supposer que les autres paroisses suivront bientôt le même exemple, particulièrement là où les sols sont le moins riches.

On observe également qu'en 1851, plus on s'éloigne des deux premières paroisses en bordure de la rivière des

Mille-iles, meilleurs sont, en général, les rendements du blé et de l'avoine par tête. La pomme de terre par contre est moins touchée par la maladie dans les paroisses où les sols sont le plus approprié à ce genre de culture: St-Colomban et St-Jérôme.

Cela est heureux pour la paroisse de St-Colomban en particulier car, pour les Irlandais, la pomme de terre a une importance capitale. C'est la principale source d'alimentation des habitants de cette paroisse. Aussi en récoltent-ils 24.3 minots par tête en 1842. La récolte du blé est nulle, les animaux peu nombreux. C'est la communauté où il y en a le moins dans la région (voir tableau 53). Et ces animaux, comme le souligne le recenseur consciencieux de 1851 ne sont pas une source de richesse: "the cattle in general are of an inferior quality". Cela n'a rien d'étonnant car l'avoine, dont on récolte pourtant 65 minots par cheval ou 10.3 minots par tête en 1842, est sûrement de qualité inférieure, légère, sans grande propriété nutritive malgré sa quantité car de la qualité du sol dépend la qualité du grain. Et, dans St-Colomban, comme se plaît à commenter à chaque feuillet le même recenseur en 1851, "the soil is very rocky and uneven, sandy, bad, of inferior quality".

Cependant, aussi médiocre que soit cette production de grains, elle permet néanmoins à la population de varier son alimentation en mangeant parfois du pain et du gruau. On

trouve en effet dans la paroisse un moulin à farine et un moulin à farine d'avoine en 1842 et en 1851. En choisissant de s'installer à St-Colomban les Irlandais recréaient, inconsciemment sans doute, une situation bien semblable à celle qui les avait obligés à s'expatrier. A St-Colomban comme en Irlande, la pomme de terre constituait la base essentielle de leur alimentation. La conjoncture économique et sociale qui les avait amenés à une impasse dans leur pays natal⁵ n'était pas la même dans la région de St-Eustache, mais, en s'installant à St-Colomban, ils se trouvaient obligés de par leurs habitudes, leurs connaissances, et la nature du sol à cultiver encore la pomme de terre. Et de nouveau, durant les années '40, la pomme de terre leur faisait défaut.

L'avoine dont la production pour la région augmente d'environ trois minots par tête durant les années '30, demeure à peu près stable par rapport à la population durant la décennie suivante. Cette céréale, malgré son importance dans la récolte, ne constituait qu'une petite partie des subsistances, un aliment d'appoint. Le petit nombre de moulins à farine d'avoine dont font état les recensements autorise à le croire. Ainsi, en 1831, on ne trouve pas de moulin à farine d'avoine dans la région mais il y a en revanche treize moulins à farine dont huit dans la seule paroisse de St-Eustache. En 1842, la chute du blé oblige les habitants

à combler d'autres façons la rareté du froment. On dénombre à cette date cinq moulins à farine d'avoine, tous, cependant, propriétés d'anglophones qui les premiers comprirent l'avantage à tirer de la situation. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas les plus démunis parmi les anglophones. Dans St-Eustache, il y a deux moulins à farine d'avoine, propriété de James Gentle, marchand qui possède en outre un moulin à farine et un moulin à scie. Dans Ste-Thérèse, on trouve également deux moulins à farine d'avoine. Le premier appartient au marchand John Morris et le second à J. Buchanan, fermier écossais qui possède aussi un magasin et un moulin à farine. C'est un cultivateur prospère: il cultive 100 des 200 arpents qu'il possède, récolte 300 minots d'avoine et 1,200 de patates. Il élève 45 moutons dont il obtient 120 livres de laine.

Le cinquième moulin à farine d'avoine est la propriété d'Alexander MacKenzie de St-Colomban. Il se dit fermier mais il est en réalité l'homme d'affaires de la paroisse dont il possède tous les moulins: moulins à farine, à farine d'avoine, à orge, à scie et à fouler et à carder. En 1851, son moulin à gruau est le seul dont font état les recensements dans la région. Ceci ne veut pas nécessairement dire que tous les autres ont fermé leur porte mais on constate que l'apparition et la disparition de ces moulins dans les recensements coïncident avec la chute et la reprise du blé.

L'avoine était surtout destinée aux chevaux et si

TABLEAU 50

Minots d'avoine par cheval

Paroisses	1831	1842	1851
St-Eustache	25.9	33.3	25.7
Ste-Thérèse	31.4	45.5	43.9
St-Benoit	26.5	36.4	41.8
Ste-Scho.	26.3	42.4	46.5
St-Jérôme		34.5	62.9
St-Colomban		65.0	42.4
St-Hermas		45.8	43.5
St-Augustin		27.1	52.2
St-Janvier			49.1
St-Placide			40.6
Région	27.1	38.3	40.3

Sources: APC, Recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

l'on considère cette céréale uniquement par rapport à la population chevaline (tableau 50) celle-ci était de mieux en mieux nourrie ou il y avait là un surplus à vendre sur le marché extérieur. Un cheval de 1,200 livres qui travaille très fort consomme quotidiennement 12 livres de foin et 16 livres d'avoine, selon les calculs du professeur Frank B. Morrison de l'université Cornell.⁶ Et un minot contient 34

livres. Mais il est fort probable que les chevaux de la région ne mangeaient pas autant d'avoine; car, sauf pour les travaux saisonniers de la ferme et le transport, ils n'étaient pas employés constamment à de durs travaux comme dans les endroits où l'on exploitait l'industrie du bois sur une grande échelle. Ici, comme nous l'avons vu au premier chapitre, cette industrie n'avait pas encore pris son essor dans la région. L'inventaire des moulins à scie de la région confirme par ailleurs le peu d'ampleur de l'industrie du bois. Selon le recensement, il n'y avait que huit moulins à scie dans la région en 1851 et le recenseur précise à plusieurs reprises qu'un moulin ne fonctionnait que deux mois, parfois trois par année. Ces moulins n'employaient en moyenne que quatre hommes pendant ces mois.

On récoltait en outre du foin pour nourrir les chevaux et autres animaux durant toute la période bien que ceci n'apparaisse pas au recensement avant 1851. En admettant alors qu'il y avait peut-être un surplus d'avoine pour le marché, il faut aussi tenir compte du fait que la mauvaise qualité de cette céréale dans les paroisses du nord la rendait non seulement peu attrayante à l'acheteur mais qu'il en fallait une plus grande quantité pour nourrir le bétail à ces endroits. Tous ces facteurs portent à croire que s'il y avait un surplus d'avoine, il n'était pas considérable.

c) production agricole et superficie en culture:

L'ensemble de la production augmente moins vite que la superficie en culture durant la période. C'est ainsi que le nombre de minots par arpent cultivé décline, passant de 6.3 à 5.5 minots par arpent. La production en minots pour l'ensemble de la région augmente de 38.8% de 1831 à 1851 alors que le territoire cultivé s'étend de 57% durant le même temps. C'est au moment où la superficie en culture s'étend le plus, durant les années '40, que la production augmente le moins. La reprise du blé durant les années '40, denrée pour l'ensemencement de laquelle on utilise de grandes surfaces, le défrichement de sols médiocres et le déclin de la pomme de terre expliquent cette contradiction qui fait que la production n'augmente pas au même rythme que le territoire en culture.

Le tableau 51 fait voir la répartition des productions et des arpents en culture d'une paroisse à l'autre. L'augmentation du nombre d'arpents en culture est le résultat de l'ouverture de nouvelles colonies durant les années '30. Mais, durant les années '40, seulement deux paroisses sont fondées. On étend alors, durant cette décennie, les superficies en culture dans les communautés au rythme de l'augmentation de la population et de la nécessité de fournir les subsistances nécessaires à cette population. Cependant la production ne monte pas au même rythme que la population

TABLEAU 51

Production globale et arpents cultivés par paroisse

Paroisses	Années	Arpents cultivés	Production en minots	Minots par arpent cultivé	Minots par tête
St-Eustache	1831	25,687	151,356	6	31
	'42	14,768	96,077	7	30
	'51	17,143	83,645	5	20
Ste-Thérèse	1831	15,884	104,651	7	38.7
	'42	12,225	114,209	9	38
	'51	12,727	71,305	6	23.5
St-Benoit	1831	21,686	137,318	6	30.9
	'42	17,890	85,940	5	28.5
	'51	14,015	72,346	5	27.4
Ste-Scho.	1831	15,908	103,615	7	27.4
	'42	11,638	102,703	9	27.8
	'51	22,092	132,773	6	27.8
St-Jérôme	1842	9,009	71,620	8	23.5
	'51	16,798	138,956	8	24.6
St-Hermas	1842	5,027	44,610	9	32.2
	'51	8,955	51,546	6	29.7
St-Augustin	1842	12,181	58,246	5	27.3
	'51	14,390	85,276	6	37
St-Colomban	1842	849*	29,374	?	35.5
	'51	3,764	22,044	6	24.8
St-Janvier	1851	8,424	37,444	4	24.2
St-Placide	1851	5,936	31,754	5	25.8
Région	1831	79,165	496,938	6.3	31.4
	'42	85,587	602,779	7	29.7
	'51	124,244	689,753	5.5	24.7

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

* Incomplet

malgré l'extension du territoire en culture.

Dans St-Eustache, les arpents cultivés et la population augmentent durant les années '40 mais la production diminue. Dans St-Benoit, l'écart entre la production et la population est moins grand que dans les deux autres paroisses mères parce que la population diminue continuellement durant la période. Dans Ste-Scholastique, on étend considérablement la superficie en culture mais le rendement à l'arpent est nettement inférieur à celui de 1842: 6 minots à l'arpent cultivé contre 9. Cependant la production par tête demeure stable.

Dans les nouvelles paroisses, on note une légère amélioration dans St-Jérôme et une forte amélioration dans St-Augustin où, en augmentant relativement peu la surface en culture, on parvient à augmenter la production de 10 minots par personne. Dans St-Hermas, et dans St-Colomban surtout, il y a déclin des productions par rapport à la population malgré l'accroissement du nombre d'arpents en culture. Dans St-Colomban, la production diminue, seul endroit où cela se produit parmi les nouvelles paroisses. La grande pauvreté du sol explique certainement cet état de choses.

En 1851, certains efforts ont été faits pour remédier aux déficiences des récoltes dans la région. On introduit, semble-t-il, de nouvelles cultures qui traduisent un certain processus de diversification dans l'agriculture.

Ainsi apparaissent pour la première fois au recensement les productions suivantes:

mangel-wurtzel	.08 minots par tête		
foin	88 bottes	"	"
lin ou chanvre	1.1 lbs	"	"
trèfle, mil	.01 minots	"	"
tabac	1.1 lbs	"	"
houblon	58 lbs en tout		

2) l'élevage:

Comme pour les récoltes, le nombre d'animaux n'augmente pas au même rythme que la population et par rapport à celle-ci, toutes les catégories d'animaux déclinent constamment durant la période comme l'indique le tableau suivant.

TABLEAU 52

Evolution des troupeaux relativement à la population

Années	Bêtes à cornes (%)	*	Chevaux (%)	Moutons (%)	Cochons (%)			
1831	13,760	.87	4,451	.28	18,718	1.2	10,431	.66
1842	15,484	.76	5,769	.28	16,844	.83	7,725	.38
1851	19,408	.69	7,528	.26	18,629	.66	10,224	.36

* pourcentage par tête

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

Les moutons, animaux qu'on possédait en plus grand nombre en 1831 passent de 1.2 par habitant en 1831 à .66 en 1851. La laine de ces animaux est indispensable pour le vêtement; car, malgré un déclin par rapport à la population, on en fait un meilleur usage et on obtient presque autant de laine par tête en 1851 qu'en 1842, soit 1.48 et 1.49 livres. On peut certainement voir dans ce progrès une amélioration des techniques.

Les bêtes à cornes, manquant de fourrage et de soins, produisaient peu et étaient mal cotées sur les marchés de Montréal où les produits américains les supplantaient facilement.⁷ Aussi l'élevage qu'on en fait diminue-t-il durant cette période relativement à la population.

Le porc qu'on a tendance à délaissier durant les années 1830 reprend une certaine importance en 1851 mais là encore il continue à décliner par rapport à la population. A compter de 1842, le nombre de porcs élevés dans la région ne suffit plus à la population si l'on admet que deux adultes consomment un porc de 150 livres par année et que assez tôt les enfants consomment presque autant de viande que les adultes.

De tous les animaux, c'est le cheval dont le nombre augmente le plus, soit de 69% contre 41% pour les bêtes à cornes durant la période. De 1831 à 1842, ses effectifs demeurent stables par rapport à la population et ils déclinent

TABLEAU 53

Animaux par paroisse (1831-1851)

Paroisses	Années	Bêtes à cornes	Moutons	Cochons	Chevaux
St-Eustache	1831	4,399	5,706	3,367	1,414
	'42	2,579	2,777	1,108	977
	'51	2,336	2,090	1,323	1,068
Ste-Thérèse	1831	2,149	4,721	1,682	784
	'42	2,451	2,727	1,252	846
	'51	1,929	2,079	1,003	713
St-Benoit	1831	4,403	5,529	3,055	1,289
	'42	2,421	2,485	1,210	922
	'51	2,985	1,950	1,128	854
Ste-Scho.	1831	2,809	2,762	2,327	964
	'42	2,872	3,058	1,427	1,072
	'51	3,427	3,806	1,746	1,478
St-Jérôme	1842	1,706	1,914	911	705
	'51	2,753	2,409	1,810	1,027
St-Hermas	1842	1,072	1,334	554	417
	'51	1,179	1,295	694	534
St-Augustin	1842	1,882	2,157	856	699
	'51	1,940	2,257	1,072	806
St-Colomban	1842	481	392	407	131
	'51	748	580	409	215
St-Janvier	1851	1,102	1,199	464	435
St-Placide	1851	1,009	964	575	398
Région	1831	13,760	18,718	10,431	4,451
	'42	15,484	16,844	7,725	5,769
	'51	19,408	18,629	10,224	7,528

Sources: APC, recensements nominatifs de 1831, 1842, 1851.

légèrement entre 1842 et 1851. Les chevaux étaient à certains points de vue plus utiles que les autres animaux. Affectés au transport et aux travaux agricoles, ils demandaient peu de soins et il y avait suffisamment d'avoine et de foin pour les nourrir. Leur nombre augmente plus vite que celui des cultivateurs; mais ils sont également utilisés par le reste de la population. Ils ne sont toutefois pas en nombre suffisant pour être vendus sur le marché extérieur.

Toutes les catégories d'animaux déclinent dans les trois plus anciennes paroisses durant la période. Dans Ste-Scholastique, par contre, seuls les cochons diminuent relativement à la population alors que les chevaux croissent deux fois plus vite. Dans les nouvelles paroisses, toutes les catégories d'animaux voient leurs effectifs s'accroître. Seuls les moutons déclinent de 3% dans St-Hermas (tableau 53).

B. Les industries domestiques et locales

1) les productions domestiques:

a) les textiles et les lainages:

Les productions domestiques n'apparaissent au recensement qu'à compter de 1842. Elles comprennent les articles donnés au tableau 54. La production domestique augmente peu durant les années '40 si on tient compte de la population. Comme on peut le constater par le tableau 55, on produit un peu plus de toile et de flanelle, autant de laine

TABLEAU 54

Les productions domestiques

Articles	1842	1851	Augmentation (%)
étouffe foulée	19,256 vg.	22,266 vg.	15.6
toile et coton	8,934 vg.	21,063 vg.	135.7
flanelle	13,290 vg.	21,398 vg.	61.0
laine	30,190 lb.	41,465 lb.	37.3

Sources: APC, recensements nominatifs de 1842 et 1851.

TABLEAU 55

Les productions domestiques par habitant

Articles	1842	1851
étouffe foulée	.95 vg.	.79 vg.
toile et coton	.44 vg.	.75 vg.
flanelle	.65 vg.	.76 vg.
laine	1.49 lb.	1.48 lb.

Sources: APC, recensements nominatifs de 1842 et 1851.

mais moins d'étouffe foulée en 1851 que dix ans plus tôt.

Ces productions déclinent dans les trois plus anciennes paroisses et dans St-Colomban. Cependant, en ce

qui a trait à la production par tête, ce sont les paroisses de St-Eustache, St-Jérôme et St-Colomban qui produisent le moins dans la région.

St-Augustin est la paroisse où on élève le plus de moutons, .9 par tête et où on produit la plus grande quantité de laine, soit 2.4 livres par habitant. En comparaison, dans St-Jérôme, il n'y a que .4 moutons par tête et une production de .7 livres de laine par personne. Dans toutes ces catégories de productions, c'est à St-Augustin et à St-Hermas où l'on obtient le meilleur rendement: une verge ou plus de tissu par personne.

b) les produits alimentaires:

En 1842, on commence à produire du miel et du sucre d'érable dans la région en quantités suffisantes pour être mentionnées au recensement. Les abeilles pour la plupart sont élevées dans les paroisses de St-Eustache et de St-Augustin. On trouve 66% des essaims d'abeilles dans ces deux paroisses, le reste étant réparti presque entièrement entre les trois autres anciennes paroisses. On ne donne pas la quantité de miel obtenu et, en 1851, on ne les mentionne plus.

Le sucre d'érable par contre apparaît aux deux recensements et la quantité obtenue augmente dans toutes les paroisses sauf dans St-Jérôme où la production diminue de 27%. Pour l'ensemble de la région, on obtient 4.1 lbs par personne

en 1842 et 4.5 lbs en 1851.

A partir de 1851, le changement des techniques agricoles commence à se faire sentir. Ainsi, on note pour la première fois, la récolte de légumes: le navet donne .1 minot par tête et les carottes .2 minot. Les fèves ne donnent encore que 325 minots pour la région ce qui ne compense pas le déclin des pois qui n'augmentent que de .5% durant la période.

Dans St-Benoit, on récolte des pommes à raison de .6 minots par habitant et on produit 600 gallons de cidre. Dans l'ensemble de la région, on produit également les denrées suivantes:

beurre	11 lbs par tête
fromage	.2 " "
boeuf	.01 baril "
lard	.1 " "

Tout ceci est produit en quantités insuffisantes pour les besoins de la population locale et pour donner lieu à des exportations sur les marchés de Montréal. Si l'on compare la production des différentes paroisses, ce sont les paroisses de St-Hermas, et de St-Augustin qui obtiennent le meilleur rendement par tête, soit 19.6 et 17.2 lbs de beurre par personne. En comparaison, dans St-Eustache on n'en produit que 7.1 contre 6.9 lbs dans St-Jérôme.

Quant à la production globale, la plupart des

paroisses obtiennent entre 33,000 et 49,000 livres de beurre. alors que dans St-Colomban et dans les deux plus récentes paroisses: St-Janvier et St-Placide, on n'en obtient que de 9,000 à 12,000 livres. Pour ce qui est du fromage, St-Eustache et Ste-Scholastique en produisent entre 1,400 et 2,000 livres. Partout ailleurs on en fait moins de 500 livres et aussi peu que quarante dans St-Jérôme. Cette production est généralement fonction du nombre de bêtes à cornes par paroisse. Ainsi dans Ste-Scholastique où la production est la plus élevée tant pour le beurre que le fromage, il y a plus de bêtes à cornes que dans les autres paroisses. Ailleurs, la grosseur du troupeau dans chaque paroisse correspond assez bien à la quantité de beurre obtenu, c'est-à-dire qu'on peut regrouper St-Eustache, St-Benoit et St-Jérôme dont les troupeaux de bêtes à cornes et la production de beurre sont en nombre et en quantités comparables.

2) les industries:

Les industries de la région se limitent à peu de choses: quelques distilleries et brasseries, des fabriques pour la potasse et les moulins. En 1831, il y avait deux distilleries de whisky dans Ste-Thérèse. En 1842, il ne restait qu'une distillerie; mais on avait ouvert une brasserie et ces deux entreprises fonctionnaient encore en 1851. La bière était plus en demande que le whisky semble-t-il puisque

en 1842 on note l'existence d'une brasserie à St-Eustache, à St-Jérôme et à St-Augustin.

Les fabriques pour la potasse et la perlasse passent de 16 en 1831 à 8 en 1842. Le déclin du nombre de ces fabriques marque le ralentissement des défrichements dans les vieilles paroisses. En 1842, il ne reste qu'une fabrique dans St-Eustache, deux dans Ste-Scholastique et cinq dans St-Jérôme. En 1851, ces fabriques n'apparaissent plus au recensement, ce qui ne veut pas dire qu'elles ont toutes disparu mais certainement qu'elles ont perdu beaucoup de leur importance.

Les moulins à farine et à scie voient leur nombre augmenter durant la période. Les premiers, passant de 13 à 18, se trouvent surtout dans les paroisses de St-Eustache et Ste-Thérèse: 6 et 4 respectivement en 1851. Certaines paroisses, St-Hermas et St-Placide ne possèdent ni moulin à farine ni moulin à scie. Le nombre des moulins à scie passe de 12 à 21 durant la période et, en 1851, on en trouve 6 dans la seule paroisse de Ste-Thérèse. Le reste est réparti entre les autres paroisses: Ste-Scholastique, St-Colomban et St-Janvier en possèdent trois chacune, St-Jérôme et St-Augustin deux chacune et St-Benoit et St-Eustache une chacune.

En 1851, on trouve cinq moulins à carder dans la région: un dans chacune des paroisses de St-Eustache, St-Benoit et Ste-Scholastique et deux dans St-Jérôme.

Les recensements ne donnent pas toujours le nom des propriétaires des moulins. Cependant les noms de ceux qui apparaissent permettent de constater que les moulins appartiennent pour la plupart aux seigneurs, aux marchands anglophones et aux gros cultivateurs. En 1831, dans St-Eustache, par exemple, les seigneurs Dumont et de Bellefeuille possèdent ensemble 5 moulins à farine et 5 moulins à scie. Les trois autres moulins à farine sont inscrits aux noms du séminaire, d'un meunier et d'un cultivateur francophones. Sur vingt-cinq noms différents de propriétaires qu'énumèrent les recensements durant la période, neuf sont anglophones et ces derniers possèdent souvent plusieurs moulins: par exemple, James Gentle à St-Eustache en 1842, J. Buchanan à Ste-Thérèse en 1842 et Alexander McKenzie à St-Colomban en 1842 et 1851.

Les francophones, à l'exception des seigneurs et du séminaire, n'ont en général qu'un moulin chacun à leur nom, soit un moulin à scie ou à farine. Ils se disent meuniers, cultivateurs et un déclare être charpentier. Un cas particulier est celui de Jérôme Régimbal de Ste-Thérèse: il possède deux moulins à scie en 1842 et se dit journalier.

Les noms des propriétaires des moulins à carder ne sont pas connus en 1851, mais en 1831 l'unique moulin de ce genre se trouve à St-Eustache et est inscrit au nom de François Tison. En 1842, les trois moulins en existence sont la

propriété de deux anglophones.

Ces renseignements, bien qu'incomplets, démontrent la forte présence des anglophones dans l'industrie locale. L'investissement initial important que nécessitait la construction d'un moulin explique peut-être la sur-représentation des anglophones dans ce domaine. Par exemple, le moulin à farine des Sulpiciens à Ste-Scholastique emploie deux hommes, a coûté £1500 et rapporte £350 en 1851. Un autre moulin à farine à St-Eustache, propriété d'un anglophone, a coûté £900, utilise les services de trois hommes et ne rapporte en 1851 que £150.

Le recensement de 1851 donne des détails sur la production annuelle de certains moulins. A St-Jérôme, où il y a deux moulins à carder, le premier, avec quatre employés, produit 6,000 livres de laine, 3,000 aunes d'étoffe et 500 verges de drap; le second, plus petit, n'emploie que deux hommes mais produit tout de même 3,000 livres de laine et 2,500 verges d'étoffe.

Un moulin à farine contenant trois moulanges et deux blutaux produit annuellement environ:

1,200	minots de blé
1,200	" de moulée
100	" de sarrasin
25	" de seigle

50 minots de bled d'Inde

40 " d'orge

Quatre personnes y sont employées.

C. Le groupe minoritaire et l'économie

La comparaison entre les groupes ethniques relativement aux productions agricoles et domestiques fait ressortir la situation avantageuse des cultivateurs anglophones au moins dans la paroisse de Ste-Scholastique. Cette comparaison est basée sur un échantillon tiré d'un feuillet du recensement de Ste-Scholastique en 1851 qui dénombre cinquante cultivateurs dont la moitié est francophone. Le tableau 56 résume cet état de choses.

On observe que les cultivateurs anglophones dominent presque partout: ils possèdent de plus grandes étendues de terre en culture, leur rendement agricole est plus élevé, leurs animaux plus nombreux, leur production domestique plus abondante. Pour ce qui est des nouvelles productions: le beurre et le fromage, ils en ont presque le monopole. Les francophones par contre cultivent tout le tabac et presque autant de sucre d'érable que les anglophones.

Par contre, à St-Colomban, communauté irlandaise catholique, la situation semble moins brillante. En effet durant les années '40 les subsistances déclinent de 25% alors que la population augmente de 7.5%. Dans cette paroisse

TABLEAU 56

Production selon le groupe ethnique dans Ste-Scholastique

Catégories	Anglophones		Francophones	
	Moyenne	(%)	Moyenne	(%)
Cultivateurs (no.)	50	50	50	50
Terre en culture	23.3 arpents	61	15 arpents	39
Blé	22 minots	59	15 minots	41
Avoine	75.3 "	58	53 "	42
Pommes de terre	92 "	66	46 "	34
Animaux de ferme (total)	12.7	61	7.9	39
Bêtes à cornes	5	60	2.9	40
Chevaux	1.5	54	1.2	46
Moutons	3.8	60	2.3	40
Porcs	2.4	60	1.4	40
Etoffe foulée	4.2 verges	57	3.1 verges	43
Flanelle	4.6 "	69	2 "	31
Fromage	28.5 livres	100	-	-
Beurre	129.8 "	80	0.4 livres	20
Tabac	-	-	4.4 "	100
Sucre d'érable	22.8 "	51	22.1 "	49

Source: APC, recensement nominatif de Ste-Scholastique, 1851.

où les sols sont pauvres, le rendement du blé demeure à peu près nul alors qu'il reprend ailleurs. Les productions domestiques y ont peu de succès, le bétail, moins nombreux qu'ailleurs est chétif. Seule la pomme de terre a un meilleur rendement que dans les autres paroisses mais c'est là la principale denrée des colons et si leur récolte décline moins qu'ailleurs en 1851, ils sont peut-être plus durement touchés que dans les autres paroisses.

Mais, dans cette paroisse désavantagée par la qualité de ses sols et son éloignement du marché, les subsistances, si on ne considère que la quantité, se comparent avantageusement en 1851 à celles des deux plus anciennes paroisses et à St-Jérôme (tableau 50).

En somme, la minorité anglophone de la région se partage en deux groupes: les Irlandais catholiques de St-Colomban et les anglophones, protestants pour la plupart, dispersés dans les autres paroisses. Les Irlandais sont moins favorisés que le second groupe qui malgré son statut minoritaire possède, cultive et produit en moyenne 20% de plus que la majorité francophone. Les Irlandais, par contre, sont dans une situation comparable à celle des habitants de St-Jérôme mais si l'on fait la moyenne des avantages et des inconvénients de l'une et l'autre de ces paroisses du nord, la paroisse irlandaise est la plus défavorisée. En plus de leur difficulté économique, les Irlandais forment un îlot

isolé au nord des paroisses francophones. La faible natalité témoigne d'ailleurs de cet isolement, de la stagnation économique et démographique de la paroisse.

Conclusion:

L'appauvrissement de la région, déjà apparent en 1831, va s'accroissant durant la période. L'écart entre la production et la population et entre les rendements et la superficie en culture s'agrandit. La chute du blé en '42 et la maladie de la pomme de terre durant les années '40, sont les principales raisons qui font tomber la production par tête de 31.4 minots en 1831 à 24.7 vingt ans plus tard. D'un autre côté, l'épuisement progressif des sols dans les anciennes paroisses et la médiocrité des terres dans les nouvelles colonies expliquent le déclin du rendement qui passe de 6.3 minots par arpent cultivé en 1831 à 5.5 minots à la fin de la période. En conséquence, l'élevage du bétail décline par rapport à la population. Le déclin le plus dramatique est celui du porc qui diminue de près de 50% passant de .66 à .36 par tête durant la période. Ce déclin est extrêmement révélateur de l'appauvrissement considérable des habitants étant donnée l'importance de cette production dans l'alimentation des Canadiens français.

Face à cette situation, les habitants sont contraints de modifier leur alimentation. Le gruau, la farine

de sarrazin et la pomme de terre sont des substituts du froment qu'on adopte à des degrés plus ou moins grands selon les paroisses. Mais ces aliments sont des choix dictés, dans certaines paroisses surtout, celles du nord notamment, par la nature des sols. Les efforts de diversification ne s'arrêtent pas à la culture des grains. On récolte, pour ne nommer que quelques-unes des nouvelles denrées, du sucre d'érable et dans certaines paroisses on élève des abeilles, on récolte des pommes dont une certaine quantité est transformée en cidre. En 1851 on produit du beurre et du fromage, signes de l'importance que prendra plus tard l'industrie laitière. Ces transformations de l'agriculture s'accompagnent de transformations dans les techniques que révèlent certains indices, entre autres, l'amélioration de la production de la laine.

Parmi la population, les anglophones se révèlent le groupe le plus entreprenant tant dans l'industrie que dans l'agriculture. Ils semblent être plus souvent qu'autrement les premiers à saisir les avantages d'une nouvelle situation et à la mettre en pratique. Cette prospérité du groupe anglophone fait ressortir par contre la misère des Irlandais de St-Colomban dont la situation apparaît plus précaire que celle des habitants de toutes les autres paroisses.

1. F. Ouellet, "Outillage et rendements agricoles" dans France et Canada français du XVI^e siècle au XIX^e siècle. "En réalité, l'étonnante multiplicité des enquêtes autorise à mettre d'abord l'accent sur le problème des techniques." p.101, à propos de la crise de la productivité dans les seigneuries entre 1802 et 1850.
2. Le Spectateur canadien, 22 avril 1826.
3. F. Ouellet, Le Bas-Canada, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, p.193.
4. R.N. Salaman, The History and Social Influence of the Potato, Cambridge, University Press, 1949, reprinted 1970, p.521.
5. Ibid., p.273-288.
6. Collier's encyclopedia, Vol. 12, Crowell, Collier Educational Corporation 1970.
7. J.Boucher, "Les aspects économiques de la tenure seigneuriale au Canada 1760-1854", dans Recherches d'histoire économique, PUF, Paris 1964, p.202,203.

CONCLUSION

La question posée au début de cette étude nous a entraînée à suivre l'évolution du peuplement de la région de St-Eustache depuis le bord du Lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Mille-Iles jusqu'au pied des Laurentides. Cette marche vers l'intérieur s'est effectuée sous l'effet de fortes pressions démographiques qui se manifestent clairement à compter de 1825 dans les paroisses situées au bord de l'eau. A partir de cette date, les colons poussés vers le nord s'installent d'abord sur les meilleures terres qui sont également les plus faciles d'accès en bordure des rivières. De paroisse en paroisse, ils se trouvent en peu d'années acculés au pied des montagnes. Pendant ce temps, la région s'appauvrit, les subsistances ne parvenant pas à rejoindre la croissance de la population et cet écart, déjà marqué en 1831, ne fait que s'intensifier au fil des années. Résultat: transformation de la propriété foncière, des subsistances et de la structure sociale, et création d'un surplus de main d'oeuvre. Le tout débouche sur l'émigration d'une certaine partie des effectifs de la région.

Ce cheminement n'est pas particulier à la région de St-Eustache comme le confirment les travaux d'André Burguière (Bretons de Plozévet)¹ et d'Emmanuel Le Roy Ladurie (Paysans de Languedoc)². Ces études régionales menées en

France soulèvent des questions semblables à celles qui se rapportent à la région de St-Eustache. Ainsi A. Burguière décrit une région fermée où règne l'endogamie et une économie de subsistance, où les problèmes des techniques, des surplus de main d'oeuvre et de l'analphabétisme, pour n'en nommer que quelques-uns, aggravent le décalage qui existe entre la population et la production. Chez E. Ladurie nous retrouvons une description des mouvements de la propriété foncière, de l'essor démographique et de la production des subsistances qui demeure inférieure à la croissance de la population.

Mais, dans la région de St-Eustache, il y a plus encore. Certains éléments, les différences ethniques et religieuses par exemple, ajoutent à la complexité de la région. Ainsi, le comportement de la minorité anglophone protestante offre un contraste frappant non seulement avec celui des francophones mais avec celui des Irlandais catholiques.

Les conclusions auxquelles nous sommes arrivées relativement à l'aspect démographique de la région se raccordent bien avec celles de Fernand Dumont et d'Yves Marin dans leur monographie du diocèse de St-Jérôme: quatre-vingts ans plus tard, la région en demeure une d'émigration au profit des centres urbains.³ Du point de

vue de la structure économique, on retrouve plus d'un siècle plus tard, une situation assez semblable à celle qui existait en 1850. St-Colomban et ses environs, restés à l'écart du progrès qui s'est manifesté ailleurs, demeure un endroit pauvre, sans dynamisme. Le sud-ouest de la région: les paroisses de St-Hermas, St-Augustin, St-Benoit et St-Placide, constituent une zone prospère où s'est développée l'industrie laitière suite à la modernisation des techniques agricoles. Lorsque nous avons analysé le regroupement de la propriété foncière dans les années '40, nous avons peut-être retracé l'origine du mouvement qui conduit à cette révolution agricole. St-Jérôme, Ste-Thérèse et St-Eustache sont devenus des centres urbains et industriels, extensions de la ville de Montréal et centres qui desservent l'intérieur de la région.⁴

Pour une connaissance plus approfondie de la formation et de l'évolution de la région de St-Eustache, de nombreux aspects de sa vie économique et sociale sont encore à analyser. Des sujets importants n'ont pas été abordés au cours de la présente étude qui ne constitue qu'une première étape d'un travail qui englobera éventuellement le rôle du système seigneurial, de la dîme et de l'administration paroissiale. Il faudrait également prendre en considération la situation politique et la question des écoles.

Tout ceci contribuerait à approfondir la présente analyse et à en placer les conclusions dans un plus vaste contexte. Des sources plus variées ajoutées à celles qui ont constitué la base de notre étude aideraient certes à mieux éclairer nombre de questions.

1. A. Burguière, Brétons de Plozévet, Flammarion, 1977, p. 21-120.
2. E. Le Roy Ladurie, Paysans de Languedoc, Flammarion, 1969, p. 57-106.
3. P. Dumont et Y. Martin, L'analyse des structures sociales régionales, Etude sociologique de la région de St-Jérôme, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1963, p. 187-209.
4. Ibid., p. 32-39.

BIBLIOGRAPHIE

I SOURCES MANUSCRITES

APC, listes nominatives des recensements: bobines C-722, C-723 (1831), C-728 (1842), C-1144, C-1145, C-1146, C-1147. (1851).

APC, registres des mariages, baptêmes et sépultures: bobines C-2912, C-2917 à C-2919.

APC, registres des mariages, naissances et sépultures, CS88Q3T39.

APC, H3/312-1817 #7, Plan of the Western end of Rivière du Chêne showing the proposed work intended to accomplish a passage for loaded bateaux.

APC, Collection nationale de cartes et plans, H2/349, Montréal, 1840, A sector of the District of Montreal.

Registres d'état civil des paroisses de St-Jérôme, St-Augustin, St-Colomban, St-Eustache, St-Janvier, Ste-Thérèse, Ste-Scholastique.

II SOURCES IMPRIMEES

Actes et ordonnances révisées du Bas-Canada, Montréal,
1845.

Bouchette, Joseph, A topographical dictionary of the Province of Lower Canada, 2 vol., London, 1831.

Déschamps, C.E., Municipalités et paroisses de la province de Québec, Imprimerie Léger Brousseau, Québec, 1846.

Dictionnaire biographique du Canada, Les Presses de l'Université Laval, 1969.

APC, Mariages du comté des Deux-Montagnes, 4 vol., Montréal, 1970, compilés par Rosario Gauthier et Lucien Rivest.

Recensements du Canada, vol. IV, 1665-1871, vol. I et II, 1851-1852, vol. I et II, 1860-1861.

Roy, P.G., Inventaire des concessions en fiefs, arrières-fiefs et seigneuries, recueil de foy et hommages, aveux et dénombrement, 6 vol., Québec, 1927-1929.

Roy, P.G., Inventaire des procès-verbaux des Grands-Voyers, vol. III et IV, Beauceville, 1923-1932.

Le Spectateur canadien, 1826.

III ETUDES

Boucher, Jacques, Les aspects économiques de la tenure seigneuriale au Canada, 1760 - 1854, dans Recherches d'histoire économique, PUF, Paris, 1964.

Burguière, André, Bretons de Plozévet, Flammarion, 1977.

Caron, Ivanhoë, La colonisation de la province de Québec, les cantons de l'est 1791-1815, Québec, 1827.

Collier's encyclopedia, vol. 12, Crowell, Collier Educational Corporation, 1970.

Demers, J. Urgel, Aperçus historiques sur l'île Jésus, L'Atelier, 1957.

Dumont, Fernand et Martin, Yves, L'analyse des structures sociales régionales, étude sociologique de la région de St-Jérôme, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1963.

Garon, J.E., Historique de la colonisation de la province de Québec de 1825 à 1940, Québec, 1940.

Greer, Allan, The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899, dans Histoire Sociale - Social History, 1978.

Henripin, Jacques, Eléments de démographie, La librairie de l'Université de Montréal, 1973-74.

Lajoie, Paul G., Les sols des comtés d'Argenteuil, Deux-Montagnes et Terrebonne, (Québec), Service de Recherches, ministère de l'Agriculture du Canada, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture de Québec et le Collège Macdonald, Université McGill, 1960.

LeRoy Ladurie, Emmanuel, Paysans de Languedoc,
Flammarion, 1969.

Ouellet, Fernand, Le Bas-Canada, changements structuraux
et crise, Editions de l'Université d'Ottawa, 1976.

Ouellet, Fernand, Histoire économique et sociale du
Québec, 1760-1850, Fides, 1971.

Ouellet, Fernand, Outils et rendements agricoles, dans
France et Canada français du XVI^e au XIX^e siècle,
Les cahiers de l'Institut d'histoire, Les Presses
de l'Université Laval, Québec, 1966.

Ouellet, Fernand, Dualité économique et changements
technologique au Québec (1760-1790), dans Histoire
Sociale-Social History, 1976.

Reid, W.S., The Habitant's Standard of Living on the
Seigneurie des Mille Isles 1820-1850, dans C.H.R.,
1947.

Salaman, R.N., The History and Social Influence of the
Potato, Cambridge, University Press, 1949,
reprinted 1970.

Société historique de Sainte-Thérèse-de-Blainville,
Cahiers historiques: Histoire de Sainte-Thérèse,
Étoile du Nord, 1940.

Stanley, G.F.G., The First 'Indian Reserves' in Canada,
dans R.H.A.F., 1950.

Thomas, Cyrus, History of the Counties of Argenteuil
and Prescott, 1896.